

Analyse des besoins sociaux

Mai 2026



TABLE DES MATIÈRES

I. Introduction

Le cadre légal de l'ABS et les objectifs de la démarche	7
La réalisation d'une ABS, une obligation légale pour les CCAS, codifiée dans le <i>Code de l'action sociale et des familles</i> :	7
L'Analyse des besoins sociaux, pour quoi faire ? :	7
Les enjeux et les objectifs d'une Analyse des Besoins Sociaux :	8
La Méthode de recensement	8
Organisation du rapport d'étude	9

II. Synthèse du diagnostic

Points forts et points faibles de Commercy	10
Points forts	10
Points de vigilance	10
Enjeux pour la commune	11
Enjeux généraux	11
Enjeux pour l'action sociale	11

III. Etat des lieux thématique détaillé

IV. Présentation géographique institutionnelle

V. Stratégie territoriale

Présentation géographique et institutionnelle du périmètre d'étude	14
La Communauté de Communes de Commercy-Void-Vaucouleurs	14
Le périmètre d'étude	15
Stratégie territoriale déployée sur le périmètre d'étude	15

VI. Démographie

Les points clés à retenir pour la thématique Démographie	18
Démographie	19
Dynamiques démographiques	19
Répartition de la population par âge, sexe et nationalité	20
Populations nouvelles	21

VII. Ménages et familles

Les points clés à retenir pour la thématique Ménages et Familles	23
Structure des ménages, statut conjugal	24
Évolution et composition des familles	25
Généralités sur les allocataires CAF	26

VIII. Petite enfance - Enfance - Jeunesse

Les points clés à retenir pour la thématique Petite enfance - Enfance - Jeunesse	28
Démographie des 0-24 ans	29
Petite Enfance	30
Établissements et modes d'accueil	30
Aides et dispositifs pour la petite enfance	31
Enfance - Jeunesse	32
Établissements d'accueil	32
Aides et dispositifs pour l'enfance et la jeunesse	33
Établissements d'enseignement - Scolarisation	34
Établissements d'enseignement du 1 ^{er} degré	34
Établissements d'enseignement du 2 ^{ème} degré	34
Établissements d'enseignement supérieur	35
Scolarisation	36

IX. Séniors et Personnes âgées

Les points clés à retenir de la thématique Séniors	38
Séniors et personnes âgées	39
Démographie	39
Indice d'évolution des générations	40
Services et établissements d'accueil à destination des personnes âgées	40
Personnes âgées isolées	40

X. Habitat et cadre de vie

Les points clés à retenir de la thématique Habitat et cadre de vie

Logements

Le parc de logements	42
Ancienneté des résidences principales selon la période d’achèvement	43
Équipement des résidences principales	43
Répertoire du parc locatif social (RPLS)	44
Bénéficiaires CAF percevant une aide au logement	44
Services et commerces de proximité	45
	46
	47

XI. Emploi, Formation et insertion professionnelle

Les points clés à retenir de la thématique Emploi, formation et insertion professionnelle

Emploi	49
Répartitions des catégories socioprofessionnelles	50
Activité - Chômage	50
Taux de chômage par âge et sexe	51
Activité par forme d’emploi et temps de travail	51
Emplois précaires et	52
emplois à temps partiel	52
Diplômes de la population non-scolarisée	52
Migrations pendulaires	53
Moyens de transport utilisés pour se rendre au travail	53

XII. Revenus et précarité



Les points clés à retenir de la thématique Revenus et Précarité

Revenus et pauvreté

Généralités	56
Focus sur le taux de pauvreté	57
Composition des revenus disponibles en 2021	58
Précarité des allocataires CAF	59

XIII. Santé - Handicap

Les points clés à retenir de la thématique Santé - Handicap

Santé	62
Établissements, services et praticiens de santé	62
Handicap	63
Bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) et de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)	63
Services et établissements d'accueil à destination des personnes en situation de handicap	64

XIV. Vie locale - Culture, sports et loisirs

Les points clés à retenir de la thématique Vie locale, Culture, sport, loisirs et citoyenneté

Culture, Sport et Loisirs	67
Équipements de culture, sport et de loisirs	67
Associations	68
Citoyenneté	69
Participation électorale	69
Démocratie locale	69

XV. Le CCAS et l'action sociale

XVI. Glossaire

Démographie	73
Ménages – Familles	73
Petite Enfance – Enfance	73
Jeunesse	73
Santé	75
Personnes âgées	75
Personnes en situation de handicap	75
Logements – cadre de vie	76
Emploi – Travail	77
Précarité	78
Sport – culture	79
Citoyenneté	79

XVII. Cartes, graphiques, photos et illustrations

I. Introduction

LE CADRE LÉGAL DE L'ABS ET LES OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE

La réalisation d'une ABS, une obligation légale pour les CCAS, codifiée dans le *Code de l'action sociale et des familles* :

Article R123-1 (modifié par le décret n°2016-824 du 21 juin 2016) :

I. Les centres communaux et intercommunaux d'action sociale produisent une analyse des besoins sociaux (ABS) de l'ensemble de la population du territoire de leur ressort.

II. L'analyse des besoins sociaux consiste en un diagnostic sociodémographique à partir des données d'observation sociale du territoire. Ce diagnostic est établi avec l'ensemble des partenaires, publics ou privés, qui participent à la mise en œuvre des actions de prévention et de développement social telles que mentionnées à l'article L. 123-5.

III. L'analyse des besoins sociaux fait l'objet d'un rapport présenté au conseil d'administration au cours de l'année civile qui suit chaque renouvellement général des conseils municipaux. Les années suivantes, des analyses complémentaires, notamment thématiques, peuvent être présentées au conseil d'administration lors du débat d'orientation budgétaire ou, à défaut, lors du vote du budget.

Article R123-2 :

Les centres d'action sociale mettent en œuvre, sur la base du rapport mentionné à l'article R. 123-1, une action sociale générale, telle qu'elle est définie par l'article L. 123-5 et des actions spécifiques.

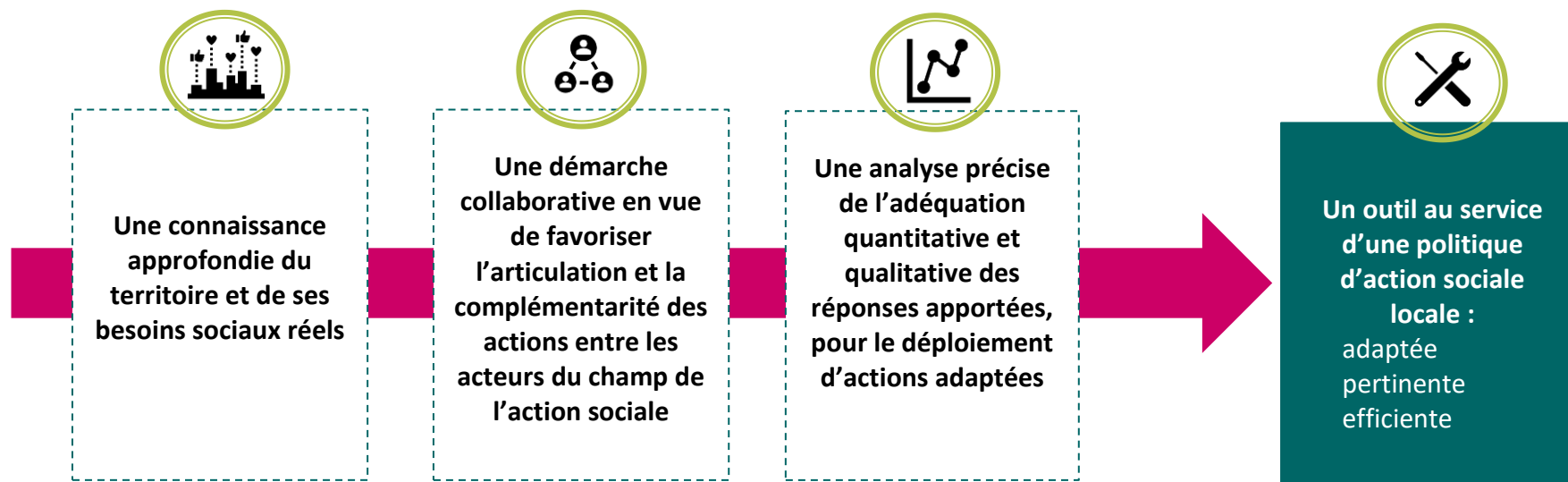
Ils peuvent intervenir au moyen de prestations en espèces, remboursables ou non, et de prestations en nature.

L'Analyse des besoins sociaux, pour quoi faire ? :

- L'analyse des besoins sociaux est avant tout un **outil d'aide à la décision**. Connaître son territoire dans **ses dynamiques socio-économiques** et déterminer les besoins permettent en effet, **de mieux définir les actions sociales** à mener sur le territoire
- L'ABS est un dispositif visant à concevoir un plan d'action social susceptible de répondre aux besoins de la population ; le CCAS a la charge d'anticiper les attentes des citoyens

- L'ABS démarre avec un **état des lieux de l'existant** permettant de **s'approprier le contexte spécifique du territoire**, et d'évaluer **l'efficacité** passé ainsi que leur utilité. Elle permet ainsi de **réajuster les politiques sociales** et de mettre en place des actions pertinentes
- L'ABS favorise également la coopération entre les collectivités et génère une forme de **partenariat entre les différents acteurs sociaux** présents sur le territoire

LES ENJEUX ET LES OBJECTIFS D'UNE ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX :



LA MÉTHODE DE RECENSEMENT

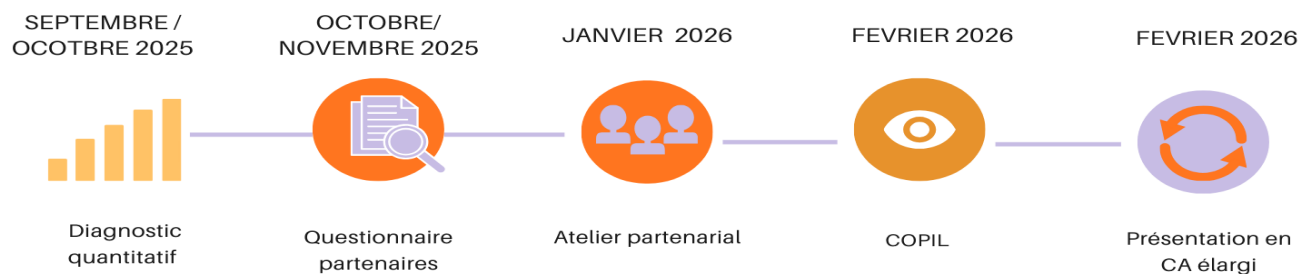
La présente étude contient un certain nombre d'indicateurs quantitatifs issus du dossier complet de l'Insee, du Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) élaboré par Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA. Les données utilisées sont celles des millésimes les plus récents disponibles (2020-2021-2022), dans la géographie également la plus récente disponible au moment de l'élaboration des indicateurs à savoir au 01/01/2025.

La base permanente des équipements (BPE 2023) de l'Insee qui répertorie un large éventail d'équipements et de services, marchands ou non, accessibles au public sur l'ensemble de la France a également permis de documenter cette ABS.

Enfin, l'élaboration de ce document a nécessité le recours à un certain nombre d'indicateurs spécifiques provenant :

- du portail open data du site de la CAF (Cafdata) dont les dates de références de prestations légales sont précisées pour chaque jeux de données
- du répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS) mis à jour le 01/01/2024
- des résultats des dernières élections (Présidentielles, législatives et municipales) issues du site du ministère de l'Intérieur

MÉTHODOLOGIE ET PLANNING



LE RECUEIL QUALITATIF AUPRÈS DES PARTENAIRES

Le recueil a consisté dans un premier temps en un questionnaire en ligne diffusé le plus largement possible aux acteurs institutionnels mais aussi aux acteurs de terrain en contact avec la population, qu'il s'agisse d'acteurs sociaux ou non. Un atelier a permis ensuite d'aboutir à une représentation et des constats communs.

Nous comptons environ 25 structures différentes avec une variété d'interlocuteurs et de services (42 réponses au total) :

- services de la ville
- écoles
- services du département
- CAF
- services de France Travail
- chantiers d'insertion
- associations culturelles, sportives, de loisirs, intergénérationnelles
- acteurs du champ du handicap

- SPIP
- Mission Locale
- instance de coordination gérontologique
- OPH Meuse

L'atelier partenarial a eu lieu le 13 janvier 2026 avec une trentaine de participants. Les partenaires se sont montrés investis et moteurs. La fin de l'atelier s'est traduit par des paroles d'acteurs mobilisatrices.



Un point d'attention :

Bien que sollicitée dès le début de la démarche, la Communauté de Communes de Commercy-Void-Vaucouleurs n'a participé que tardivement, lors de la restitution de l'ensemble du diagnostic. Des distorsions apparaissent entre l'offre proposée sur le secteur petite enfance-enfance-famille et la perception des partenaires et acteurs de terrain. On peut supposer que cette offre est peut-être insuffisamment lisible ou connue. La question de l'adéquation aux besoins est également soulevée. Une étude plus attentive sur les questions de pertinence, accessibilité, communication serait nécessaire pour clarifier ces écarts.

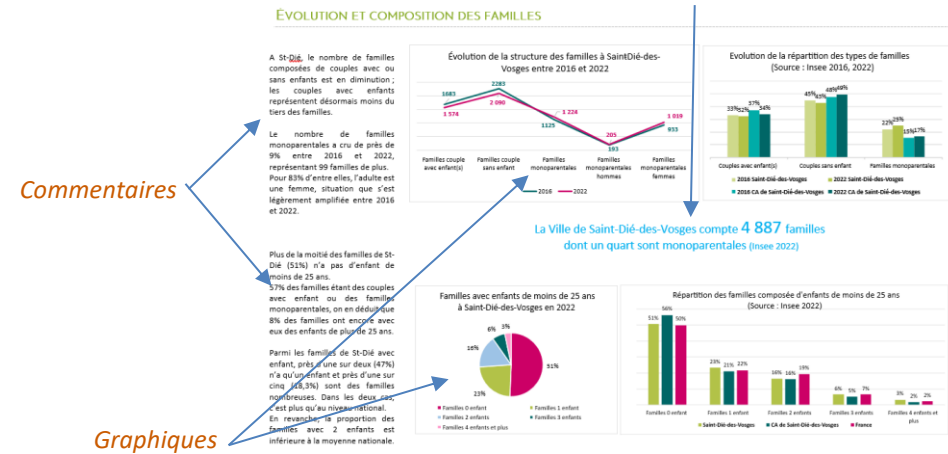
ORGANISATION DU RAPPORT D'ÉTUDE

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
 Reçu en préfecture le 11/06/2026
 Publié le
 ID : 055-215501222-20260611-2026_110-DE

Chiffres clés

Le présent rapport d'étude s'organise en différentes parties :

- Une introduction
- Une synthèse du diagnostic
- Les 11 thématiques agrégées de l'étude :
 1. Présentation géographique et institutionnelle – Stratégie territoriale
 2. Dynamiques démographiques
 3. Ménages – Familles
 4. Petite Enfance, Enfance, Jeunesse
 5. Personnes âgées – Séniors
 6. Habitat et cadre de vie
 7. Emploi - insertion -formation
 8. Revenus et Précarité
 9. Santé et Handicap
 10. Vie locale
 11. Le CCAS
- Un glossaire



L'étude de chaque thématique consiste en l'analyse d'indicateurs mis en perspective avec notamment une comparaison entre les échelles communales, intercommunales et nationales, et représentés sous forme de tableaux, graphiques et cartes, à partir desquels un commentaire est réalisé et un constat de synthèse formulé, reprenant les conclusions de l'état des lieux quantitatif (les données statistiques) et des données recueillies auprès des partenaires et de la maîtrise d'ouvrage (voir illustration ci-dessous).

Ce constat de synthèse réalisé pour chaque thématique est présenté en tête du chapitre de la thématique concernée.

Les apports qualitatifs des partenaires, ajoutés dans un second temps une fois celles-ci collectées et analysées, figurent tout au long du rapport en contrepoint, en appui ou en approfondissement des analyses quantitatives.

Les regroupements des constats synthétiques des onze thématiques nourrissent le diagnostic proprement dit et l'identification des points forts et points faibles, ainsi que des enjeux à la fois pour la commune en général et pour sa politique sociale en particulier, qui sont quant à eux synthétisés en début de rapport.

Le document propose donc plusieurs niveaux de lecture, du plus synthétique au plus fin.

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le 11/06/2026
ID : 055-215501222-20260611-2026_110-DE

LES POINTS CLÉS À RETENIR POUR I
LES FAMILLES ET FAMILLES
Les enseignements des données sta

À Saint-Dié-des-Vosges, le nombre de ménages progresse légèrement (+0,5 % entre 2016 et 2022) malgré la baisse de population, sous l'effet d'une forte individualisation : près d'un ménage sur deux est constitué d'une personne seule, dont une majorité de femmes.
Les familles avec enfants reculent, en particulier les couples (-6 %), tandis que les familles monoparentales, majoritairement féminines, augmentent (+8 à 9 %) et représentent désormais plus du tiers des familles avec enfants. Globalement, la structure familiale se caractérise par une baisse du poids des couples avec enfants (moins d'un tiers des familles) et par un vieillissement, puisque plus de la moitié des familles n'ont plus d'enfant de moins de 25 ans.
Cette fragilisation sociale se reflète dans les données de la CAF : 58 % des allocataires sont des personnes seules, les moins de 30 ans et les plus de 50 ans étant surreprésentés, notamment les seniors (10 % des allocataires contre 6 % au niveau national). Une plus grande proportion de familles avec enfant (en couple ou monoparentales) reçoit des allocations de la CAF à St-Dié, comparativement à la moyenne nationale.

Les retours des acteurs de terrain

II. Synthèse du diagnostic

POINTS FORTS ET POINTS FAIBLES DE COMMERCY

Points forts

- **Ville-centre structurante** de l'intercommunalité disposant d'une offre complète en **éducation, santé, culture et commerce**
- **Écosystème médico-social solide** : 1 centre hospitalier, 1 EHPAD, 1 EHPA, 1 résidence autonomie, nombreuses structures enfants et adultes handicapés
- **Tissu associatif dense** : très nombreuses associations, pérennes (64 % de plus de 20 ans)
- **Offre d'emploi en croissance** (+1,4 %/an) et **surcapacitaire** (3 590 emplois pour 1 846 actifs occupés résidents)
- **Proximité emploi-habitat** : plus de 50 % des actifs travaillent à Commercy ; 23 % de déplacements en modes doux, dont 20 % à pied
- **Logement social bien doté** : 34 % du parc (903 logements) pour une vacance faible (2,4 %) et une typologie équilibrée
- **Cadre de vie valorisé** : patrimoine classé (château, secteur SPR-AVAP), couverture fibre à 95% et offre culturelle et de sports/loisirs variée
- **Accueil petite enfance très conséquent** : 82% de couverture, ; avec 19 assistantes maternelles et un EAJE de 35 places

Points de vigilance

- **Déclin démographique marqué, en stabilisation** : -1,03 %/an, perte continue depuis 2010 ; solde naturel -0,82 %, solde migratoire -0,21 %
- **Vieillesse fort** : un tiers de seniors ; **déséquilibre femmes-hommes** (+42 % de femmes parmi les seniors) ; **Jeunesse en recul** : -19% de 0-10 ans
- **Taux de chômage élevé** : 20 %, près du double de la moyenne nationale ; **taux d'activité faible** (72%, inférieur de 3 points à la moyenne française)
- **Population faiblement qualifiée** : 64 % ≤ CAP-BEP, 31 % sans diplôme (contre 19 % en France)
- **Revenu médian faible** : 17 % sous la moyenne nationale, soit 330 € de moins/mois ; **taux de pauvreté élevé** : 25 %, +10 points par rapport à la France
- **Parc logement ancien et insuffisamment diversifié** : 14% de petits logements pour 48% de ménages d'une personne ; 53 % des logements construits avant 1970 et seulement 16 % postérieurs à 1990 ; 75 % chauffés aux énergies fossiles,
- **Pénurie de certaines spécialités médicales** (pédiatrie, gériatrie, ophtalmologie, kinésithérapie)
- **Renouvellement associatif faible** : seulement 9 % d'associations de moins de 5 ans, témoignant d'un dynamisme de création limité





Les perceptions des partenaires et acteurs du territoire

opportunités et menaces



- ✓ lancement d'un diagnostic prévention spécialisée par l'AMP sur le secteur de Commercy à venir en 2026
- ✓ mutualiser les aides et offres centraliser l'aide alimentaire
- ✓ développement et installation de structures de l'IAE*
- ✓ des offres d'emplois évolutifs et bien rémunérés régulières dans des secteurs diversifiés
- ✓ renforcement des recrutements d'infirmiers en HAD*
- ✓ programme de revitalisation rurale et possibilité de trouver des financements régionaux (Grand Est, Meuse)

*IAE : insertion par l'activité économique
HAD : Hospitalisation à domicile

- ✗ perte d'attractivité et vieillissement pas de renouvellement
- ✗ risques naturels (inondation, mэрule, radon , termites dans certaines zones Gonflement/rétractation des argiles
- ✗ tensions actuelles sur les finances publiques et risques de réduction des services publics
- ✗ manque d'écoute de la CODECOMf
- ✗ fermeture des petits commerces de centre ville.
- ✗ des zones commerciales et industrielles peu accessibles



ENJEUX POUR LA COMMUNE

Envoyé en préfecture le 11/06/2026

Reçu en préfecture le 11/06/2026

Publié le



ID : 055-215501222-20260611-2026_110-DE

Enjeux généraux

- **Enrayer durablement la déprise démographique** en attirant jeunes ménages et actifs qualifiés.
- **Rééquilibrer la pyramide des âges** et redonner une place aux jeunes dans la vie locale.
- **Rénover et diversifier le parc de logements**, en lien avec les besoins réels des ménages.
- **Améliorer l'adéquation entre offre d'emploi et qualification des habitants.**
- **Renforcer l'offre de santé de proximité**, notamment pour les enfants et les personnes âgées.
- **Soutenir la vitalité associative et culturelle** en favorisant le renouvellement des acteurs.

Enjeux pour l'action sociale

- **Réduire la pauvreté et la précarité** par un accompagnement renforcé des familles modestes et monoparentales.
- **Favoriser l'accès ou le retour à l'emploi** pour les publics peu qualifiés ou éloignés du travail.
- **Mieux répondre au vieillissement** : prévention de l'isolement, adaptation du logement, maintien à domicile.
- **Soutenir les ménages locataires et les personnes seules** confrontés à la fragilité économique.
- **Renforcer la coordination locale** entre le CCAS, les services sociaux et les acteurs médico-sociaux.

Les enjeux et axes d'intervention vus par les partenaires et acteurs du territoire

01

lutter contre la précarité

- Améliorer l'accès à l'emploi : travailler à l'adaptation des compétences demande/offre
- Lutter contre le décrochage scolaire
- Améliorer la mobilité
- Améliorer le parc de logements pour garantir des conditions de vie correctes
- Développer une politique de prévention et prise en charge des addictions

02

lutter contre l'isolement et le non recours aux droits

- Développer des tiers lieux pour tous, des espaces d'accueil conviviaux dans les lieux ressources
- Lutter contre le non recours, en particulier des seniors
- Développer les visites à domiciles pour les seniors (Monalisa ?)
- Améliorer l'orientation du premier accueil et mieux coordonner les acteurs
- Création d'un centre social?

03

développer une politique enfance/jeunesse/santé

- Améliorer et augmenter l'offre d'accueil des jeunes enfants jusqu'aux ados avec des horaires adaptés
- Développer un soutien à la parentalité
- Développer une politique partenariale et coordonnée
- Développer une politique partenariale de prévention et de lutte contre les **addictions** (santé mentale, accès aux soins, psys...)

III. État des lieux thématique détaillé

Présentation géographique et institutionnelle – Stratégie territoriale

2. Dynamiques démographiques

3. Ménages – Familles

4. Petite Enfance, Enfance, Jeunesse

5. Personnes âgées – Séniors

6. Habitat et cadre de vie

Emploi - insertion -formation

Revenus et Précarité

Santé et Handicap

Vie locale

Le CCAS

iv. Présentation géographique et
institutionnelle -
v. Stratégie territoriale



PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE ET INSTITUTIONNELLE DU PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE

La Communauté de Communes de Commercy-Void-Vaucouleurs

La Communauté de Communes de Commercy-Void-Vaucouleurs (CCCVV), est un territoire de 710 km² situé à la pointe sud-est du département de la Meuse, et qui compte environ 21 952 habitants (Insee 2022) répartis sur 54 communes. Avec une densité de 31 habitants au kilomètre carré, la CCCVV est une collectivité rurale : 77% des communes (42 sur 54) comptent moins de 300 habitants et 35% (19 communes sur 54), comptent moins de 100 habitants.

La CCCVV est née le 1^{er} janvier 2017 de la fusion des trois communautés de communes du Pays de Commercy (10 communes autour de Commercy), de Void (24 communes autour de Void-Vacon) et du Val des Couleurs (20 communes autour de Vaucouleurs).

Le territoire de la CCCVV s'inscrit dans un environnement rural et vallonné, marqué par la vallée de la Meuse et un réseau dense de vallons secondaires. Il bénéficie d'une forte proximité avec les grands pôles lorrains que sont Nancy, Toul, Bar-le-Duc et Verdun.

Les paysages constituent l'un des principaux atouts identitaires du territoire : mosaïque de plaines agricoles, de forêts feuillues et de villages perchés, ils forment un cadre naturel encore très préservé, traversé par des infrastructures majeures (RN4, RD964, canal de la Marne au Rhin, voie ferrée Paris-Strasbourg).

Le territoire présente une forte naturalité et un réseau écologique structuré autour des trames forestière, bocagère et humide.

Le territoire s'organise autour de trois pôles principaux :

- Commercy, ville-centre et chef-lieu, au rôle moteur en matière d'emploi et d'équipements ;
- Vaucouleurs, pôle historique et patrimonial ;
- Void-Vacon, bourg relais articulé autour de la RN4.

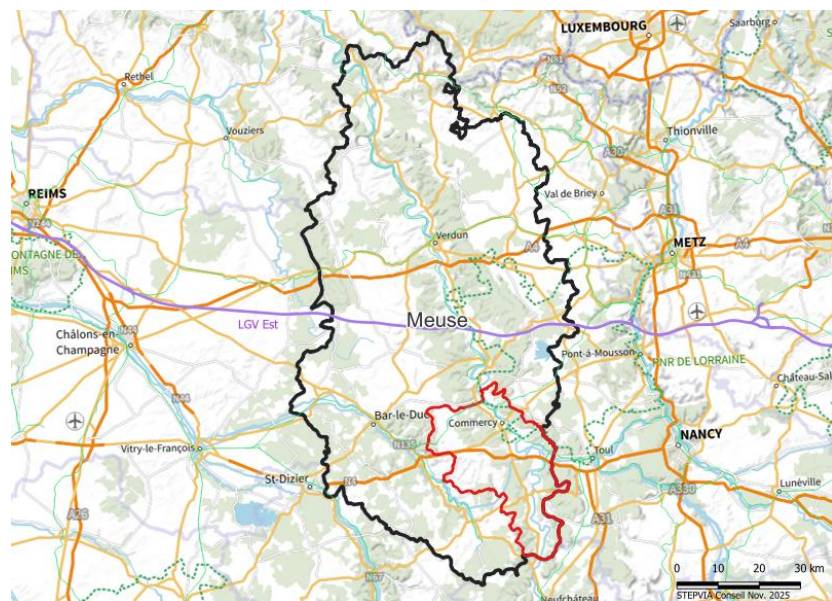
Ces centralités sont complétées par un maillage de bourgs et villages.

Depuis les années 1950, les extensions urbaines se sont opérées sous la forme d'habitat pavillonnaire diffus, souvent déconnecté du noyau ancien, entraînant une consommation d'espace importante.

L'histoire économique du territoire s'ancre dans une tradition industrielle et artisanale ancienne :

- Dès le XIX^e siècle, le canal de la Marne au Rhin et la ligne ferroviaire Paris-Strasbourg ont favorisé l'exploitation des carrières de pierre d'Euville et de Lérouville, largement exportée pour la construction nationale.
- Au XX^e siècle, des pôles industriels se développent à Vaucouleurs (textiles, fonderies, fours à chaux) et à Commercy, centre administratif et industriel du bassin

Aujourd'hui, l'économie locale s'appuie sur un équilibre entre sphères productive et résidentielle :



STEPVIA Conseil - Nov. 2025

- Une industrie encore présente et en renouveau, avec des filières solides (notamment aéronautique à Commercy avec Safran) ;
- Une économie résidentielle en croissance (services à la personne, artisanat du bâtiment, tourisme patrimonial et de nature) ;
- Une agriculture et une sylviculture fortes mais en mutation, confrontées à la nécessaire diversification des productions et à la valorisation des circuits court.

Le périmètre d'étude

Le périmètre géographique de l'étude est constitué par l'ensemble du périmètre géographique de la commune de Commercy, qui occupe 46,1 km². La commune ne comprend pas de quartier prioritaire pour la politique de la ville (QPV¹) et ne bénéficie pas d'un découpage statistique infra-communal par l'Insee en quartiers statistiques (IRIS²).

Commercy, troisième ville de Meuse en population et seconde sous-préfecture, est une ancienne petite ville de la vallée de la Meuse, nichée entre les Côtes de Meuse et le plateau du Toulouais, structurée autour du château princier puis royal de Stanislas, prolongé par l'avenue du même nom, et mise en essor au XIX^e siècle par le canal de la Marne au Rhin et la ligne de chemin de fer Paris–Strasbourg. Son centre lorrain dense, avec usoirs et commerces, a été complété au fil du temps par des faubourgs, des grands ensembles et des zones d'activités, tout en conservant un patrimoine remarquable (château classé, façades Art nouveau, musée de la Céramique et de l'Ivoire, vélodrome de 1946 récemment labellisé « Architecture contemporaine remarquable »).

Ville-porte du Parc naturel régional de Lorraine, la ville de Commercy fut aussi, jusqu'à peu, une ville de garnison, popularisée en son temps par Georges Courteline qui décrit avec humour son passage sous les drapeaux dans ses deux ouvrages « Les Gaietés de l'escadron » et « Le Train de 8 h 47 » ; Commercy est par ailleurs internationalement connue pour sa spécialité de madeleine, toujours produites sur place.



STRATÉGIE TERRITORIALE DÉPLOYÉE SUR LE PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE

La stratégie territoriale déployée sur le périmètre d'étude est d'abord portée par la **Communauté de Communes de Commercy – Void – Vaucouleurs**. Cette jeune intercommunalité, créée le 1^{er} janvier 2017, a naturellement éprouvé le besoin de formaliser une stratégie d'aménagement de son territoire, en arrêtant en février 2025 un **schéma de cohérence territoriale** (SCoT). Le **plan d'aménagement stratégique** (PAS) de ce SCoT comporte trois axes :

- AXE 1 : renforcer l'armature territoriale et les centralités des villes et des bourgs
- AXE 2 : assurer le développement économique du territoire pour maintenir son attractivité
- AXE 3 : placer le développement du territoire dans la trajectoire des objectifs de transition écologique et climatique



Commercy Void Vaucouleurs
Communauté de Communes

Dans le cadre de son **Pacte territorial de relance et de transition écologique** (PTRTE) signé avec l'État et la Région en 2022, l'exécutif intercommunal a priorisé 5 ambitions :

- Offrir des conditions d'accueil optimales à la population avec des services bien structurés, adaptés et de qualité
- Offrir à tous les habitants les opportunités d'un bien-vivre
- Œuvrer à un aménagement durable, cohérent et harmonieux

¹ Quartier prioritaire pour la politique de la ville

² Les communes d'au moins 10 000 habitants et la plupart des communes de 5 000 à 10 000 habitants sont découpées en IRIS (Ilots Regroupés pour l'Information Statistique). Ce découpage, maille de base de la diffusion de statistiques infracommunales, constitue une partition du territoire de ces communes en "quartiers" dont la population visée est de l'ordre de 2 000 habitants (Source : INSEE).

- Accompagner le dynamisme économique et le dynamisme touristique du territoire
- Prendre en compte l'écologie et la préservation de l'environnement riche et du patrimoine

La ville de Commercy, quant à elle, a formalisé ses ambitions propres dans le **Projet d'aménagement de de développement durables** de son **PLU**, révisé en 2021, en se donnant 5 grandes orientations :

- Reconquérir le centre-bourg
- Définir un cadre de développement cohérent et réfléchi
- Maintenir et développer l'activité économique et commerciale
- Conforter la qualité de vie et le cadre naturel
- Placer l'environnement au cœur des enjeux

En outre, la ville de Commercy, co-lauréate avec celle de Vaucouleurs de l'appel à projet **Petites Villes de Demain**, s'est donnée, dans ce cadre, 7 orientations stratégiques formalisées dans la convention signée à cet effet en février 2023 avec l'État, la Région Grand-Est, le département de la Meuse, la Banque des Territoire et plusieurs autres parties prenantes, et tenant lieu de véritable projet de territoire :

- **Orientation 1 : Faire de Commercy une ville engagée dans la transition énergétique et numérique**
 - Assurer une gestion environnementale des espaces et des bâtiments publics et favoriser la biodiversité
 - Mettre la transition écologique au cœur d'actions éducatives et d'une citoyenneté active auprès des jeunes et de la population
 - Conforter les actions d'aide à la transition numérique
- **Orientation 2 : Embellir et pacifier les espaces publics, et favoriser les mobilités actives**
 - Apaiser les circulations automobiles en ville
 - Favoriser les alternatives à la voiture individuelle et les modes doux
- **Orientation 3 : Consolider la fonction de pôle de services de Commercy**
 - Mettre à niveau les équipements et les services
 - Développer l'accès aux soins
 - Consolidation du pôle emploi et de la mission locale
- **Orientation 4 : Requalifier la fonction résidentielle du centre-ville**
 - Améliorer les conditions d'habitat dans le centre-ville et lutter contre l'habitat dégradé et vacant
 - Mobiliser des outils coercitifs
 - Diversifier l'offre d'habitat
- **Orientation 5 : Consolider les fonctions économiques du centre-ville**
 - Développer une offre commerciale de qualité en lien avec les professionnels
 - Recenser et éradiquer les friches urbaines
- **Orientation 6 : Poursuivre et amplifier le développement culturel, touristique et artistique de Commercy**



- Soutenir les associations loisirs, culture, sport et solidarité, et les animations structurantes
- Faire du tourisme un axe central de développement

- **Orientation transversale : Faire vivre le projet de territoire**

Envoyé en préfecture le 11/06/2026

Reçu en préfecture le 11/06/2026

Publié le



ID : 055-215501222-20260611-2026_110-DE

vi.

Démographie





LES POINTS CLÉS À RETENIR POUR LA THÉMATIQUE DÉMOGRAPHIE

Les enseignements des données statistiques

Commercy a connu une forte déprise démographique entre 2016 et 2022, avec un recul moyen de $-1,03\%$ par an, principalement lié à un solde naturel très négatif ($-0,82\%$) dû à un taux de mortalité deux fois supérieur au taux de natalité, tendance confirmée jusqu'en 2024. Le solde migratoire, également négatif, explique environ 20 % de la baisse. La ville est passée sous le seuil des 5 500 habitants et, avec une densité de 116 hab./km², est classée par l'Insee en niveau de densité "urbain intermédiaire". Les premières données Insee pour 2023 indiquent toutefois une stabilisation autour de 5 350 habitants. Elle demeure la commune la plus peuplée de son intercommunalité (près du quart de la population), mais son profil démographique se déséquilibre : la part des plus de 60 ans atteint 33 % en 2022, tandis que les jeunes reculent, et les femmes sont nettement majoritaires (+13,5 %).

Commercy présente une proportion d'étrangers inférieure à la moyenne nationale, mais supérieure à celle de la CC CVV, confirmant son rôle de centralité urbaine dans un environnement rural.

La commune se distingue aussi par une mobilité interne dynamique : 4,7 % de la population déménage chaque année dans la même commune, un taux supérieur à la moyenne de sa strate. Les nouveaux arrivants (7,5 %), souvent jeunes adultes ou familles avec enfants, contribuent à ralentir le vieillissement de la population.

DÉMOGRAPHIE

Dynamiques démographiques

Sur la période 2016-2022, la ville de Commercy est en forte déprise démographique, tout comme son intercommunalité quoique de façon plus mesurée, à un rythme moyen de -1,03% par an.

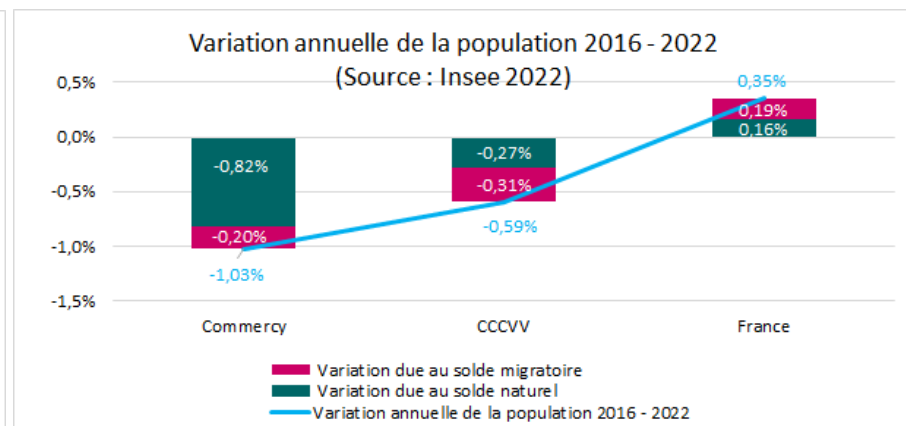
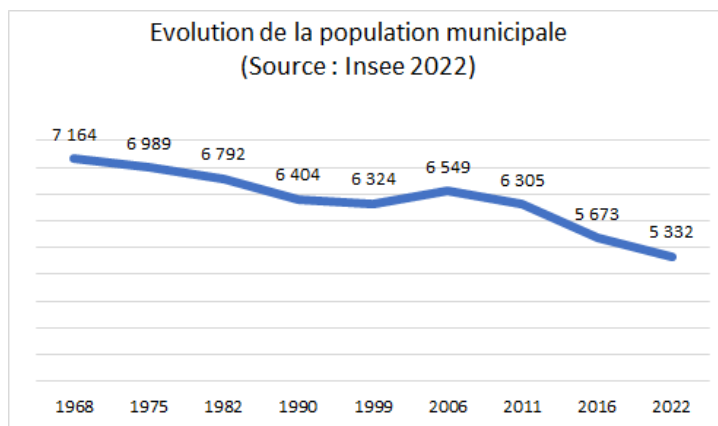
Cette baisse continue de la population est pour 80% due à un solde naturel négatif et pour 20%, à une perte d'attractivité (solde migratoire négatif).

L'effondrement du solde naturel, au rythme moyen de -0,82% est dû à un taux de mortalité deux fois plus élevé que le taux de natalité sur la période 2016-2022, tendance qui se confirme sur les années 2023 et 2024. Toutefois la population communale de référence 2023 de l'Insee montre une stabilisation à 5 350 habitants.

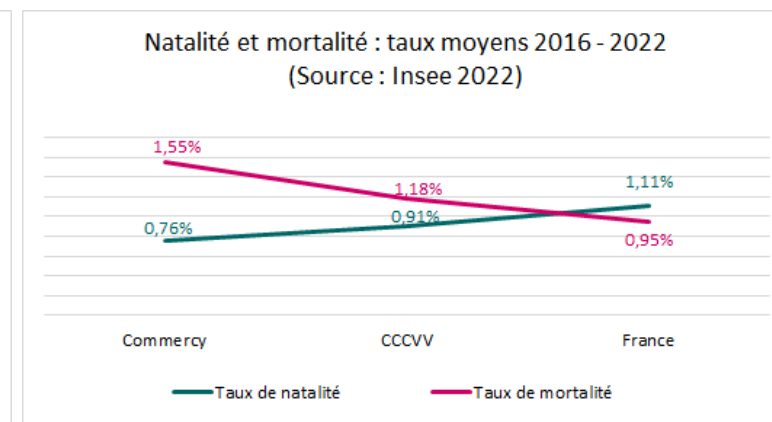
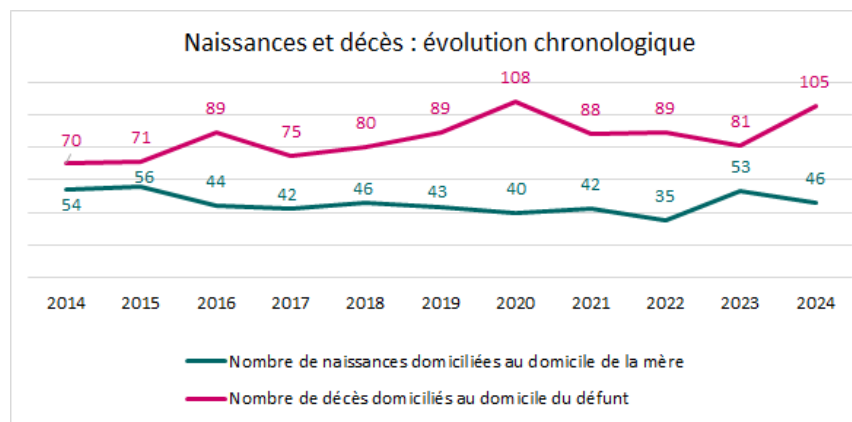
Passée désormais sous le seuil des 5 500 habitants, avec une densité brute de 116 habitants au km², la ville est classée en 2025 par l'Insee en niveau de densité « urbain intermédiaire ».

Elle est la ville la plus peuplée de son intercommunalité, dont elle représente un peu moins du quart de la population.

Densité brute :
115,7 hab./km²



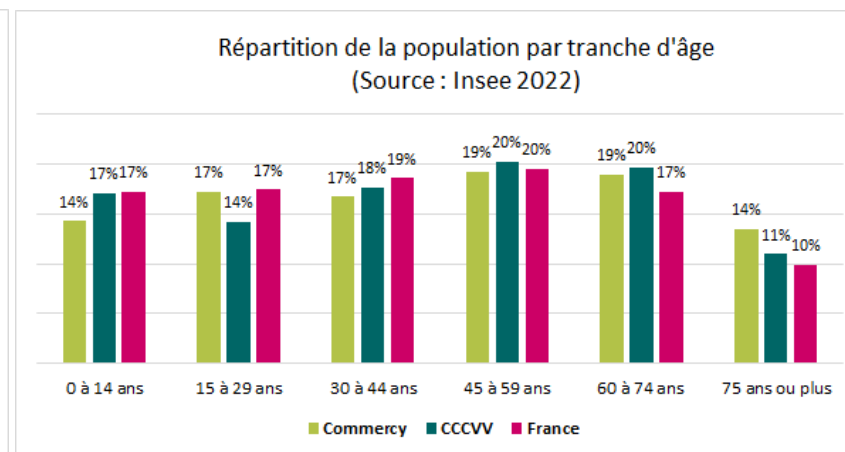
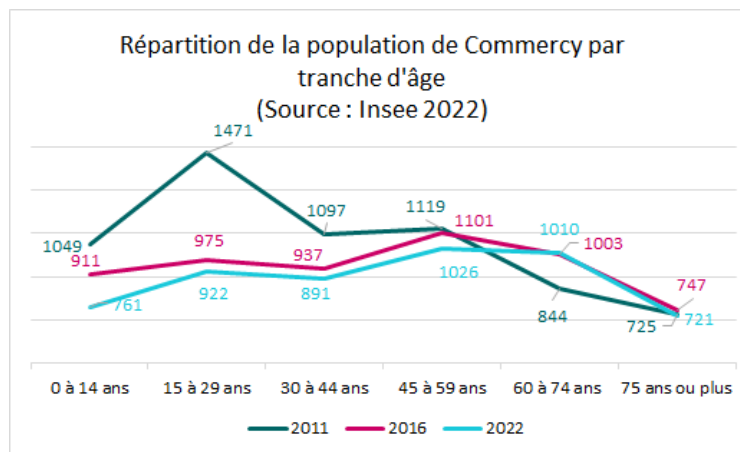
La population de Commercy représente 24,3 % de la population intercommunale



Répartition de la population par âge, sexe et nationalité

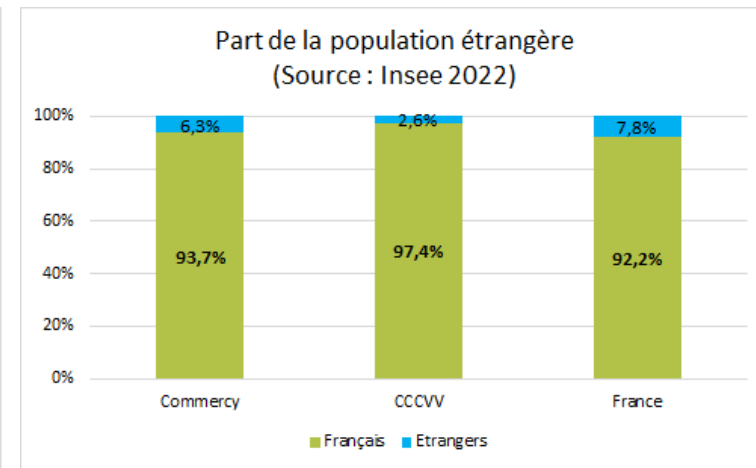
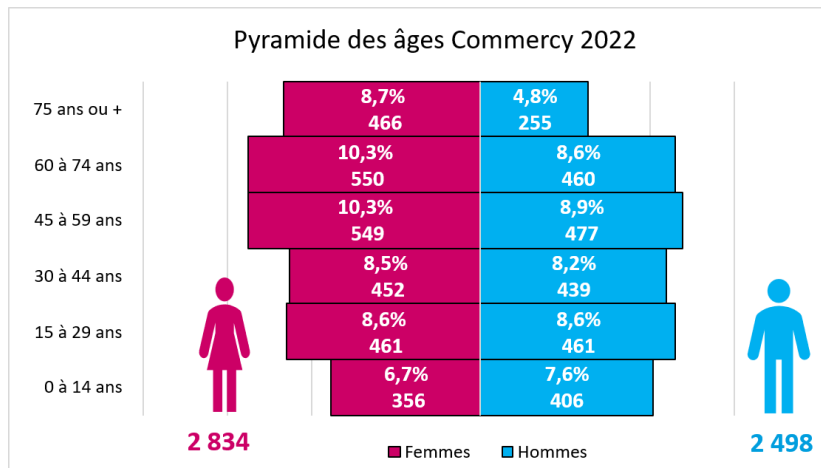
La population de Commercy se caractérise par un déséquilibre générationnel qui s’amplifie au fil du temps sur la période 2011-2022, avec une baisse continue de la proportion des moins de 15 ans et une augmentation continue de la proportion des plus de 60 ans, qui représentent en 2022, 33% de la population.

Le déséquilibre concerne aussi les sexes, avec des femmes majoritaires dans toutes les tranches d’âge à partir de 30 ans et qui au globale, sont 13,5% plus nombreuses que les hommes.



13,5% de plus de femmes que d’hommes ;
les femmes majoritaires dans toutes les tranches d’âge à partir de 30 ans.

On note enfin une proportion d’étrangers inférieure à la moyenne nationale de 1,5 point, mais très supérieure à la moyenne intercommunale, caractérisant le rôle de centralité urbaine de la ville, mais aussi le caractère plus rural des autres communes.



Un tiers de séniors

6,3% d’étrangers

Populations nouvelles

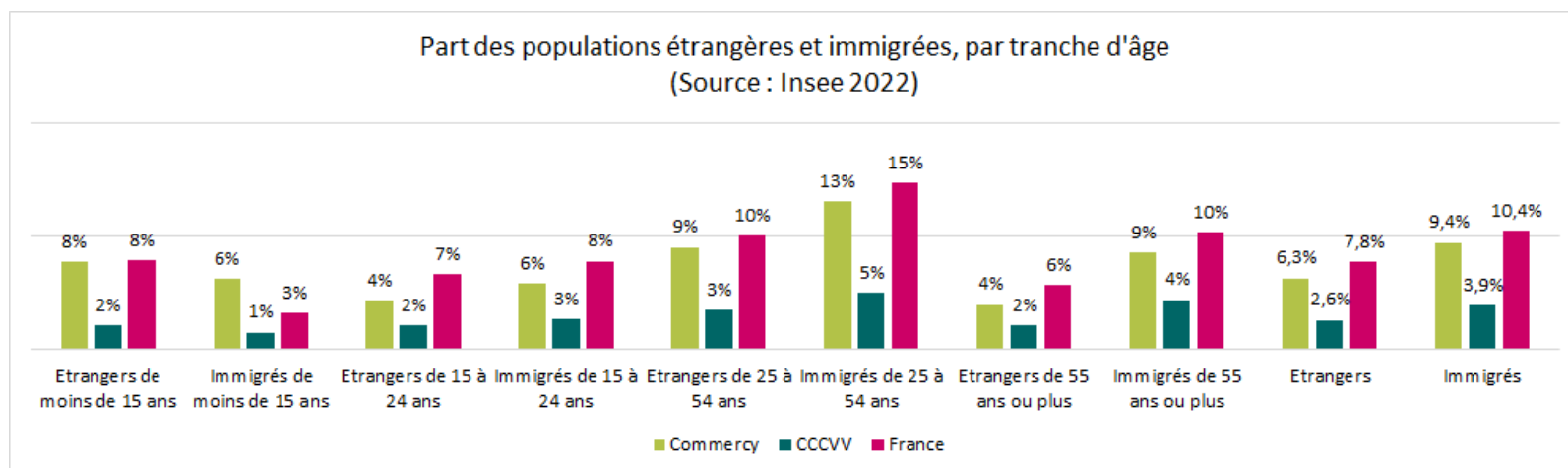
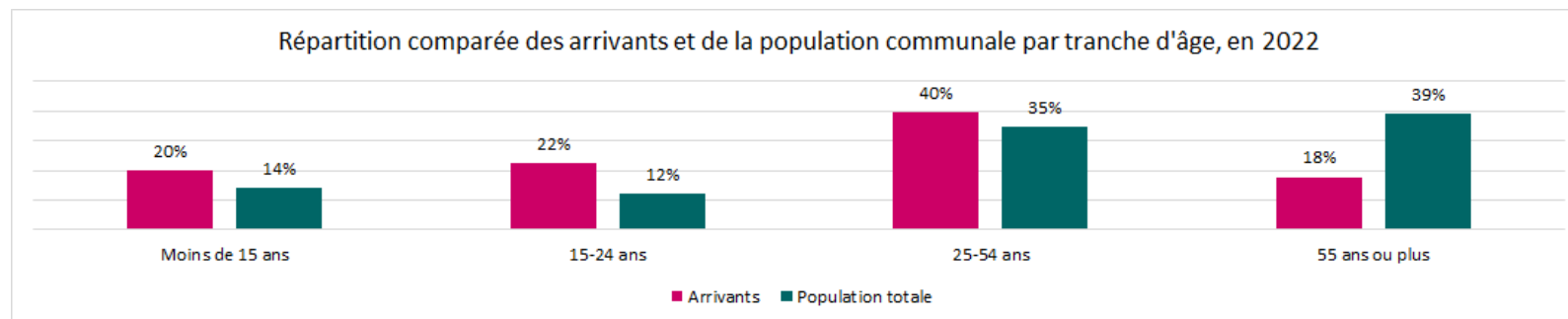
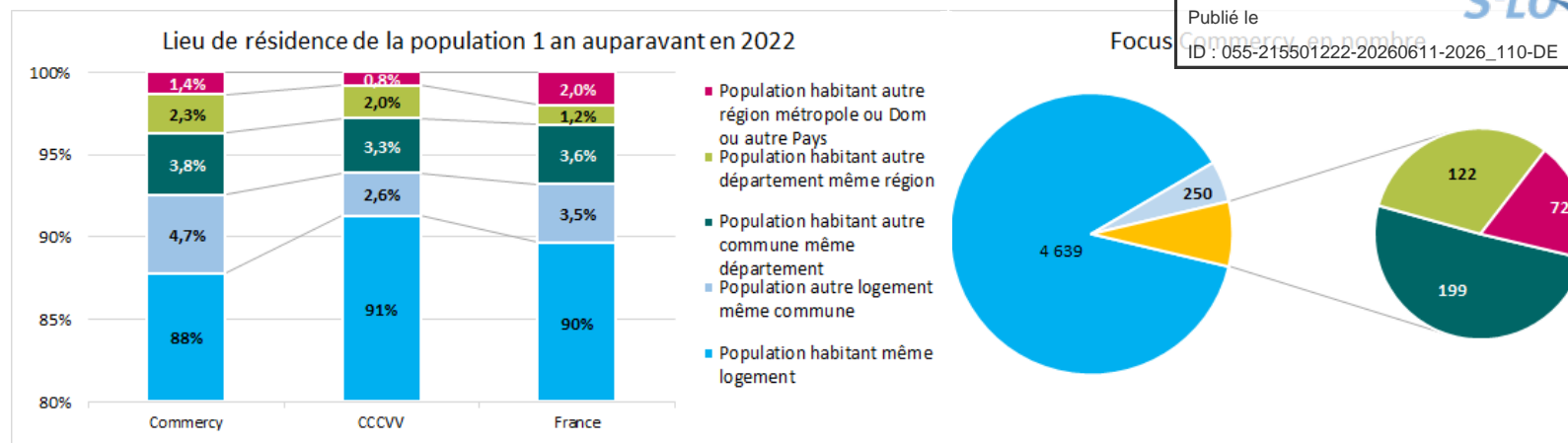
La proportion de nouveaux arrivants dans la commune est de 7,5%, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne nationale (6,8%), et représente en 2022, 394 personnes. Commercy est plus attractive aux niveaux départemental et régional mais moins au niveau national.

4,7% est la proportion annuelle de sa population qui déménage au sein même de la commune. Cet indicateur s'accroît avec la taille de la commune et se situe à 2,8 % pour les communes de la strate 4 000 – 6 000 habitants. Commercy connaît donc une activité plus élevée.

On note que les arrivants rajeunissent la population communale ; ce sont plutôt des familles avec enfants et des jeunes adultes.

Concernant les populations étrangères et immigrées, qu'il ne faut pas confondre, on constate qu'elles sont proportionnellement légèrement moins importantes à Commercy que dans le reste de la France et beaucoup plus importante qu'au niveau intercommunal, ce qui souligne à nouveau le caractère de centralité urbaine de la ville.

Ces populations sont constituées là-aussi, plutôt de familles avec enfants et de jeunes adultes.



VII. Ménages et Familles





LES POINTS CLÉS À RETENIR POUR LA THÉMATIQUE MÉNAGES ET FAMILLES

Les enseignements des données statistiques

La ville de Commercy enregistre une baisse marquée du nombre de ménages (-4,3 % entre 2016 et 2022), en lien direct avec sa décroissance démographique. Près d'un ménage sur deux (48 %) est composé d'une personne seule, le plus souvent une femme (52 %), tandis que seuls 29 % des ménages comptent des enfants, dont 42 % sont monoparentaux. Le modèle familial évolue : les couples avec enfants reculent fortement (-11 %) alors que les familles monoparentales progressent légèrement et représentent désormais un quart des familles (26 %), dont le plus souvent, le responsable est une femme (78 %).

Les familles sans enfant de moins de 25 ans sont majoritaires (52 %), et parmi celles avec enfant, près d'une sur deux n'a qu'un enfant ; les familles nombreuses sont aussi un peu plus fréquentes qu'à l'échelle nationale.

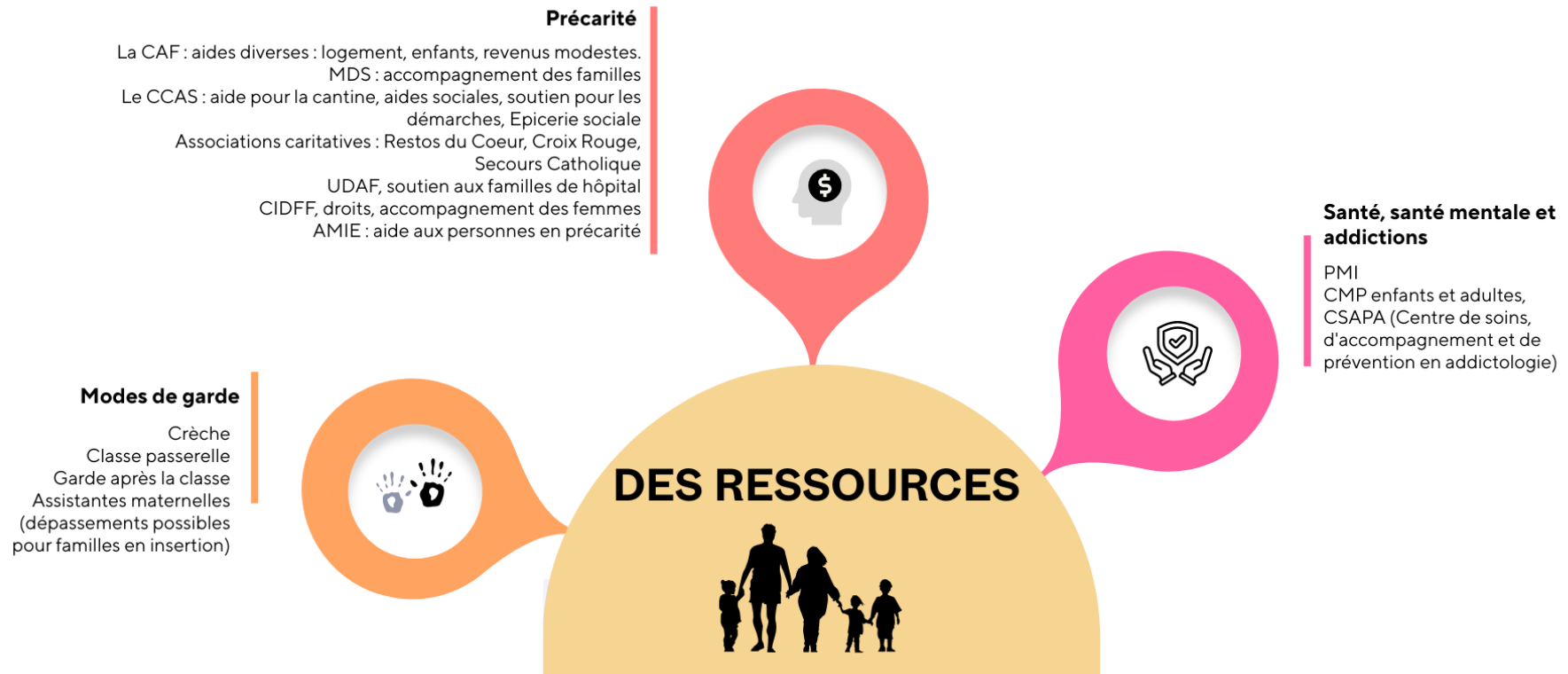
Les données de la CAF confirment un profil social vieillissant et plus isolé : les personnes seules constituent 57 % des allocataires et les seniors sont deux fois plus représentés qu'au niveau national (12 % contre 6 %). À l'inverse, les 30-49 ans, classe d'âge pivot des familles, sont sous-représentés. L'ensemble traduit une fragilisation démographique et sociale et une mutation du tissu familial, marquée par la montée de la solitude, le vieillissement et la féminisation des ménages.

Les retours des partenaires et des acteurs de terrain : les familles modestes et monoparentales

Les difficultés



Les perceptions des partenaires et acteurs du territoire



La Communauté de Communes n'a pas été citée spontanément par les acteurs du territoire alors qu'elle est un acteur avéré :

- **Périscolaire** : signature d'une convention territoriale globalisée avec la CAF, cantine à 1€, mercredis récréatifs à Commercy
- **Extrascolaire** : Un dispositif 3/11 ans a été ouvert avec un centre délocalisé et une navette à partir de 7h30 le matin et un retour le soir vers 17h00
- **Relais Petite Enfance** : des activités sont mises en place chaque semaine sur l'ensemble du territoire
- **Classe passerelle**

STRUCTURE DES MÉNAGES, STATUT CONJUGAL

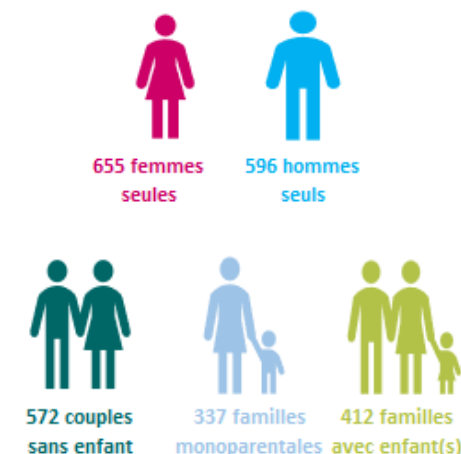
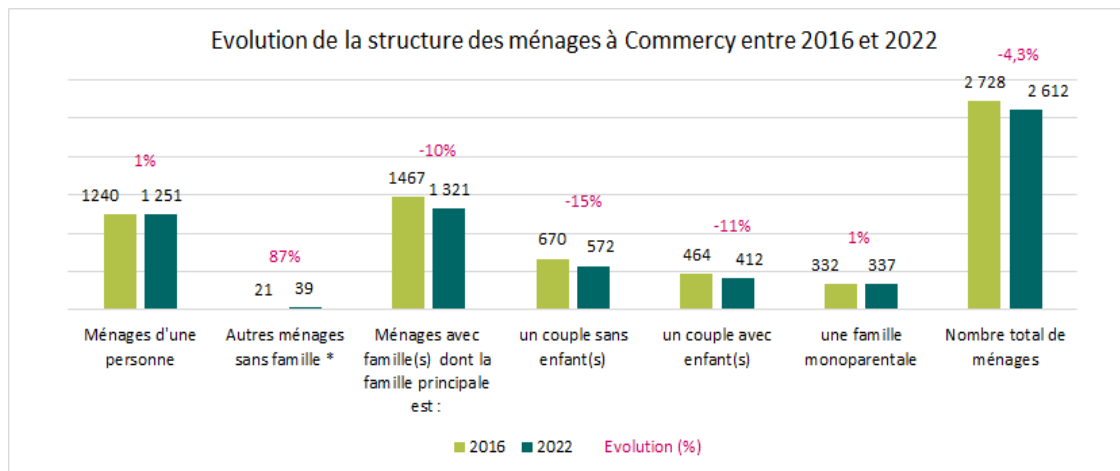
La Ville de Commercy se caractérise par une baisse significative du nombre de ses ménages (-4,3% entre 2016 et 2022) en corrélation avec sa décroissance démographique.

Près d'un ménage sur deux (48%) est constitué d'une personne seule. Le nombre de ces ménages a cru de 1% entre 2016 et 2022. 52% sont composés de femmes seules.

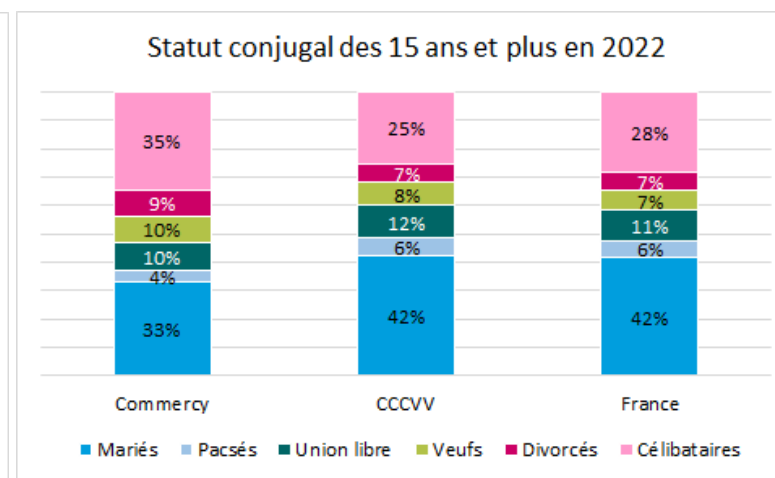
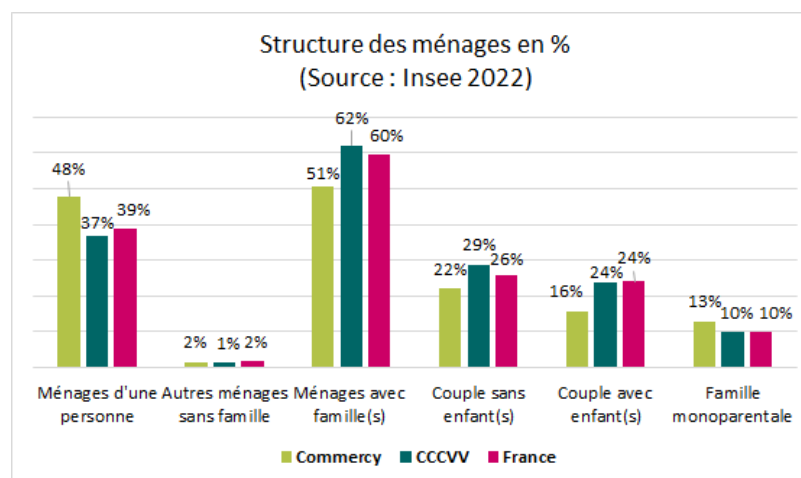
29% seulement des ménages sont avec enfant et parmi ceux-ci, 42% sont des familles monoparentales. Le nombre des familles monoparentales a quasiment stagné (+1%) entre 2016 et 2022 tandis que le nombre de couples avec enfants a chuté de 11%.

Les célibataires, les divorcés et les veufs/veuves représentent plus de la moitié (54%) des 15 ans et plus à Commercy, 12 points de plus qu'au niveau national.

Il y a plus de célibataires que de gens mariés à Commercy. Les chiffres de la CCCVV sont sur cette thématique beaucoup plus proches des valeurs nationales.



La Ville de Commercy compte 2 612 ménages, soit en moyenne 2,04 habitants/ménage



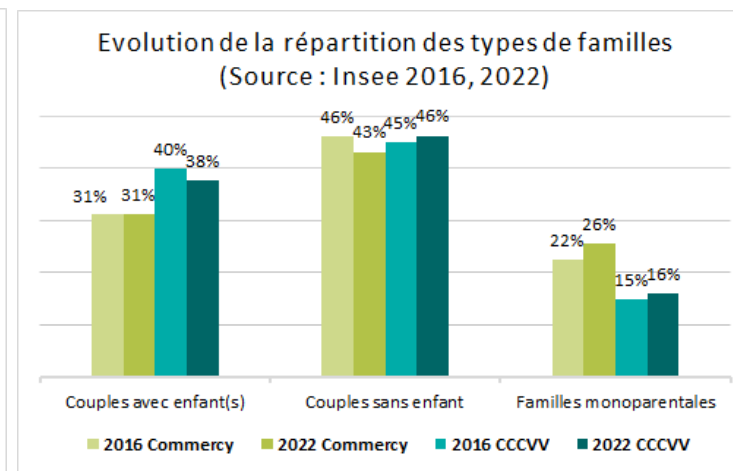
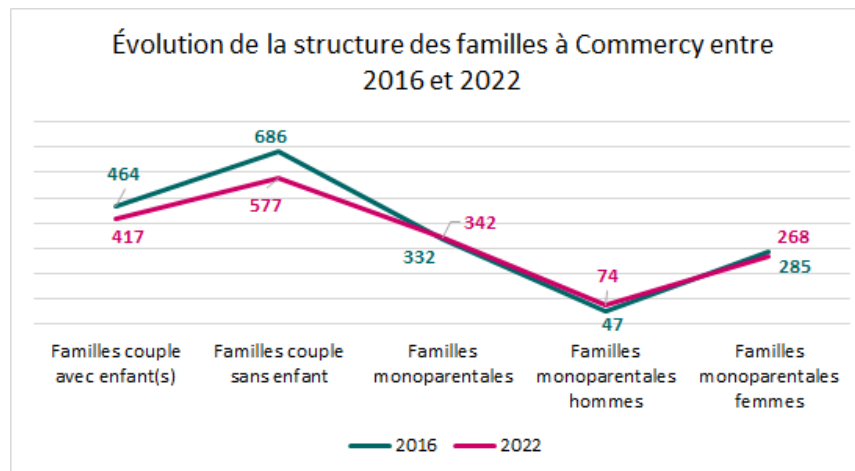
ÉVOLUTION ET COMPOSITION DES FAMILLES

A Commercy, le nombre de familles composées de couples avec ou sans enfants est en diminution, tandis que le nombre de familles monoparentales augmente. Proportionnellement, ces dernières représentent désormais plus du quart des familles (26%).

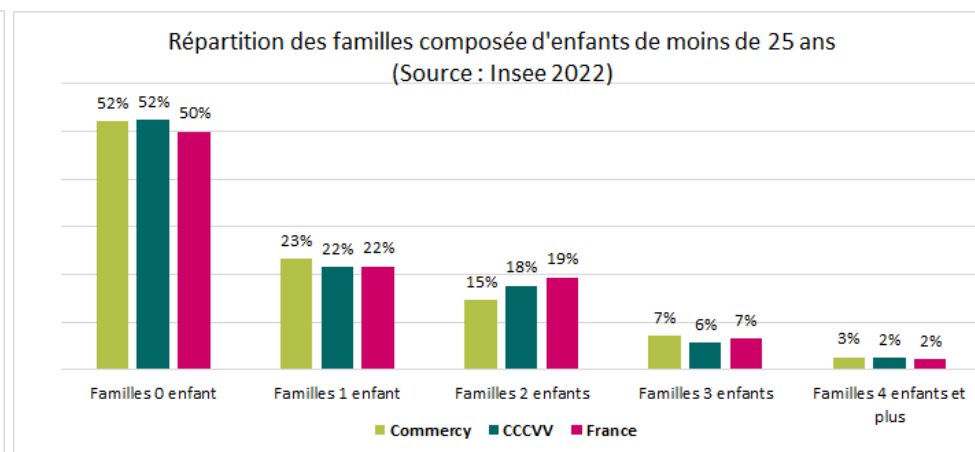
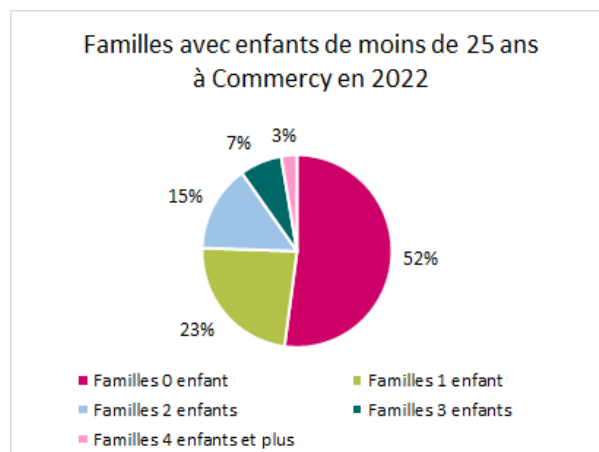
Le nombre de familles monoparentales a cru de 3% entre 2016 et 2022, représentant 10 familles de plus. Pour 78% d'entre elles, l'adulte est une femme ; c'était 85% en 2016.

Plus de la moitié des familles de Commercy (52%) n'a pas d'enfant de moins de 25 ans. 57% des familles étant des couples avec enfant ou des familles monoparentales, on en déduit que 5% des familles ont encore avec eux des enfants de plus de 25 ans.

Parmi les familles de Commercy avec enfant, près d'une sur deux (48%) n'a qu'un enfant et une sur cinq (20,8%) est une famille nombreuse. Dans les deux cas, c'est plus qu'au niveau national. En revanche, la proportion des familles avec 2 enfants à Commercy est très inférieure à la moyenne nationale (31% contre 38%).



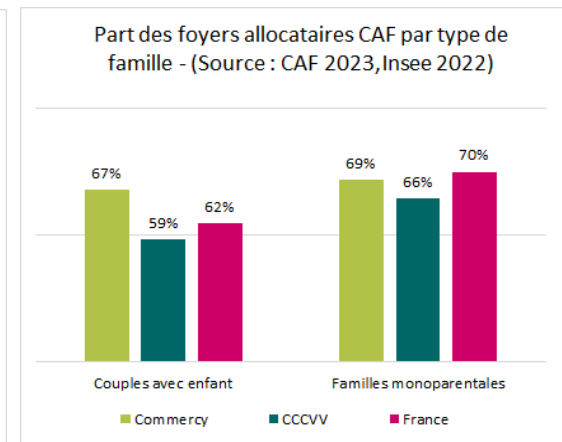
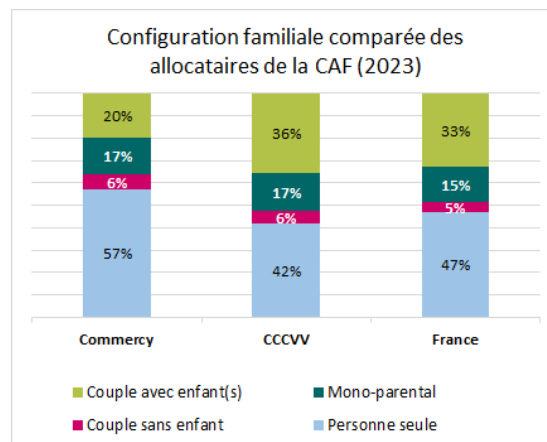
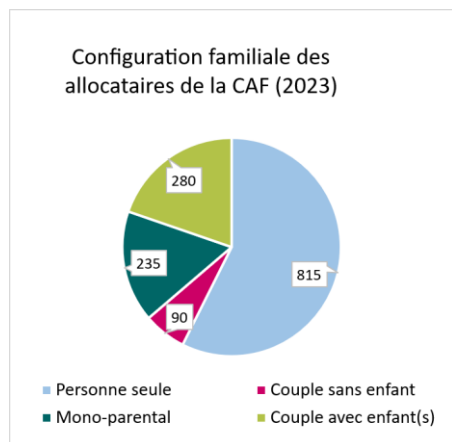
La Ville de Commercy compte **1 336 familles** dont **26% sont monoparentales** (Insee 2022)



GÉNÉRALITÉS SUR LES ALLOCATAIRES CAF

A Commercy, les personnes seules allocataires de la branche famille de la CAF représentent 815 personnes, soit 57% des allocataires.

Les familles avec enfants (couples et monoparentales) ne représentent qu'à peine plus du tiers (37%) des allocataires. Deux tiers des couples avec enfants sont aidés, ce qui est très supérieur à la moyenne nationale, tandis que 69% des familles monoparentales sont aidées, proportion inférieure d'un point à la moyenne nationale.



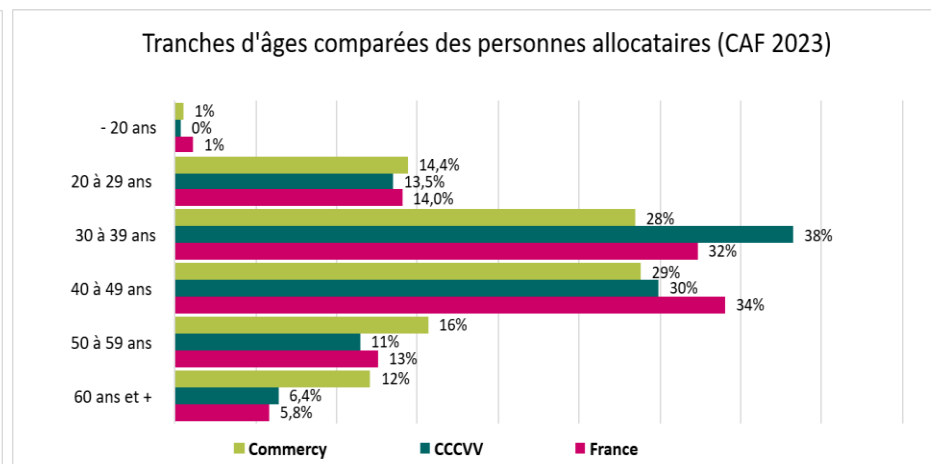
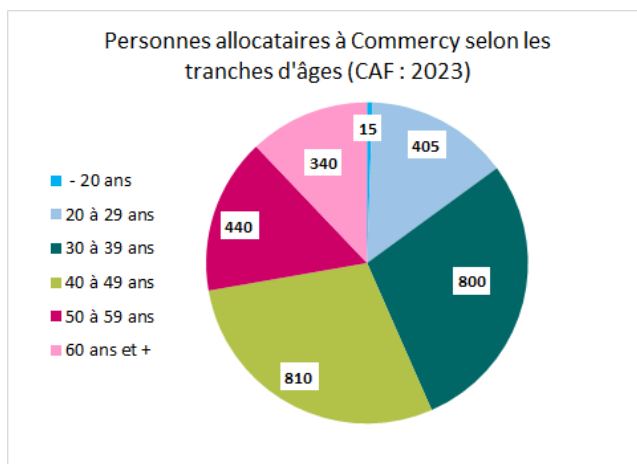
En proportion, les moins de 30 ans et les plus de 50 ans sont des tranches d'âge plus représentées parmi les allocataires de la CAF à Commercy qu'aux niveaux intercommunal et national. Ensemble, ils représentent 42% des allocataires, contre 30% au niveau intercommunal et 34% au niveau national.

Les seniors, en particulier, représentent 12% des allocataires à Commercy et 6% au niveau national.

Inversement, les 30 – 49 ans, représentent 57% des allocataires à Commercy alors qu'ils en représentent les deux tiers aux niveaux intercommunal et national.

Commercy compte 1 420 foyers allocataires CAF, représentant 2 810 personnes

Soit 54% des ménages (France : 45%) et 53% des habitants de la commune (France : 49%)



viii. Petite enfance –
Enfance - Jeunesse



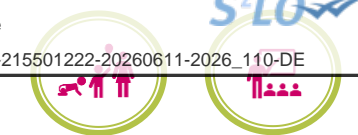
LES POINTS CLÉS À RETENIR POUR LA THÉMATIQUE PETITE ENFANCE - ENFANCE - JEUNE

Envoyé en préfecture le 11/06/2026

Reçu en préfecture le 11/06/2026

Publié le

ID : 055-215501222-20260611-2026_110-DE



Les enseignements des données statistiques

La jeunesse est sous-représentée à Commercy, où les 0-24 ans ne représentent qu'un peu plus du quart de la population, soit 2 points de moins que la moyenne nationale. Cette faiblesse, particulièrement marquée chez les 0-10 ans, traduit une érosion progressive des générations d'enfants et de jeunes, davantage qu'un simple vieillissement. Entre 2016 et 2022, les effectifs juvéniles ont reculé dans toutes les classes d'âge, surtout chez les moins de 6 ans (-17 %) et les 6-10 ans (-20 %), tandis que les 11-24 ans, quoique moins nombreux, sont proportionnellement plus présents.

L'accueil de la petite enfance repose sur un multi-accueil et dix-neuf assistants maternels, pour un taux de couverture global de 82 %, très supérieur à la moyenne nationale. Les recours aux aides CAF sont comparables ou supérieurs aux moyennes françaises : 20 % des familles bénéficient d'aides petite enfance, 88 % perçoivent la PAJE, mais le complément de mode de garde est peu mobilisé (24 %), traduisant une offre de garde limitée.

La ville dispose de structures éducatives et périscolaires surcapacitaires, reflet de son rôle de pôle d'enseignement intercommunal, proposant notamment trois formations post-bac de niveau BTS. Les taux de scolarisation sont supérieurs aux moyennes nationales jusqu'à 14 ans, puis chutent nettement après 15 ans (-5 points, puis -25 points chez les 18-24 ans). Les filles sont plus nombreuses à poursuivre leurs études, un tiers d'entre elles accède à l'enseignement supérieur contre un cinquième des garçons.

Au total, Commercy présente une démographie juvénile déficitaire et une offre d'accueil et de formation bien structurée mais sous-mobilisée. La raréfaction du public enfant et adolescent interroge la vitalité générationnelle locale davantage que la qualité des services, soulignant un déséquilibre croissant entre infrastructures éducatives et présence des jeunes générations.

Les retours des partenaires et des acteurs de terrain : jeunesse, les constats, les ressources, les propositions

01	L'emploi /insertion	<ul style="list-style-type: none"> • peu d'offres locales, chômage élevé • emploi précaire élevé et manque d'entreprises pour l'accueil en stage. • déconstruire les représentations du travail et les schémas familiaux, savoir être • manque de connaissance des procédures, dispositifs
02	Formation et orientation	<ul style="list-style-type: none"> • Décrochage important et manque de parcours motivants ou personnalisés, part élevée de NEET* et des des 20-24 ans peu ou pas diplômés • peu d'offre de formation locale, difficultés à sortir du territoire • manque d'accompagnement éducatif et psychologique précoce pour donner les bases
03	Les freins à la mobilité	<ul style="list-style-type: none"> • freins psychologiques : sortir du territoire, y compris pour les études • freins financiers : coût des études • permis : moyens financiers, freins familiaux, manque d'auto écoles et inspecteurs
04	Des besoins globaux de santé	<ul style="list-style-type: none"> • santé mentale, mal être, perte d'estime de soi, fugues de mineurs • addictions (consommations problématiques : cannabis, opioïdes, protoxyde). • Réseaux sociaux non sécurés • difficultés d'accès aux soins
05	Précarité	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de pauvreté (25%) supérieur à la moyenne nationale. • Des questionnements sur les risques de prostitution • Une reproduction des schémas familiaux • 43 jeunes placés à l'ASE sur le territoire actuellement
06	Isolement, violence	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de tiers-lieux et d'activités adaptées, • une difficulté à vivre ensemble, des violences entre jeunes, surtout au collège • une perception défavorable du territoire par les jeunes

- NEET : ni en emploi, ni en études, ni en formation

Les perceptions des partenaires et acteurs du territoire



Là encore, l'action de la communauté de communes n'a pas été citée spontanément par les acteurs malgré les aides suivantes :

- **Aide au permis de conduire** sous conditions mise en œuvre par la Mission Locale
- **Logement pour l'accueil des jeunes** : logement pour l'accueil des jeunes en insertion professionnelle (stage, d'un apprentissage ou encore d'un premier emploi de courte durée et rencontrant des problèmes de mobilité ou financières) avec un montant de loyer très adapté

De la même façon, le CISPD semble encore peu identifié : Il a été réactivé. Le suivi individuel des personnes relève des organismes spécialisés notamment CIDFF, France addiction pour mener les politiques adaptées, complétées par les réunions du groupe de travail du CISPD pour un échange transversal sur les cas individuels.

Propositions des partenaires

AMÉNAGER LES TRANSITIONS

- Faciliter les transitions à l'entrée du collège et lycée
- Apporter de l'information sur les dispositifs, structures,
- Renforcer les partenariats avec les universités de Nancy/Metz (échanges, formations délocalisées)
- Motiver par des projets valorisants, des formats souples



FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE

- Favoriser un développement économique varié et faire un lien entre les entreprises et leurs besoins
- Accompagnement plus efficace sur la recherche d'emploi
- Travailler sur les bases et le savoir être
- Lever les freins à la mobilité



BÂTIR UNE APPROCHE SANTÉ JEUNE GLOBALE

- Créer un Contrat Local de Santé (CLS) avec un volet jeunesse
- Une offre de prévention jeunesse, santé et accompagnement des familles
- Favoriser l'accès aux soins
- Travailler sur l'estime de soi



INTERROGER LES REPRÉSENTATIONS

- Favoriser les découvertes et expérimentations sur le plan sportif et culturel
- Travailler sur les représentations liées au travail
- Questionner les schémas familiaux et ouvrir des perspectives



RÉDUIRE LA PRÉCARITÉ

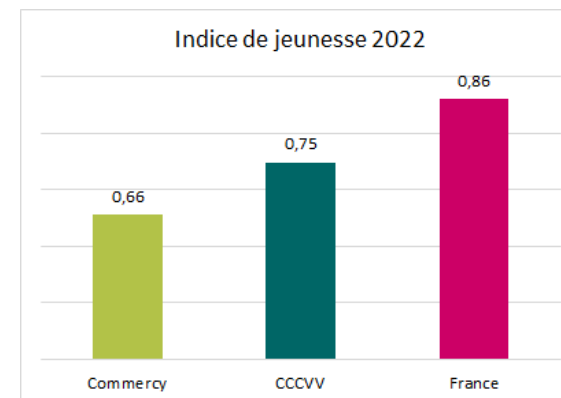
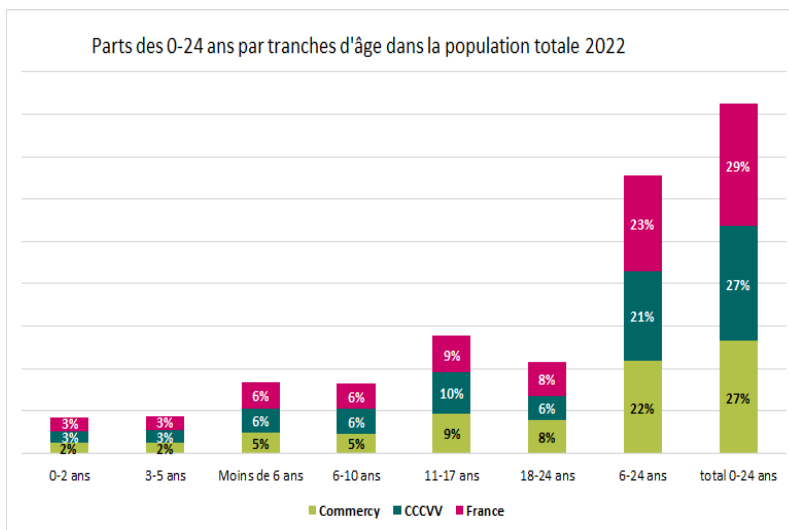
- Faciliter l'accès aux droits et aux dispositifs
- Faciliter l'accès à l'information
- Porter une attention particulière aux publics les plus vulnérables (notamment les jeunes sortis de l'ASE)



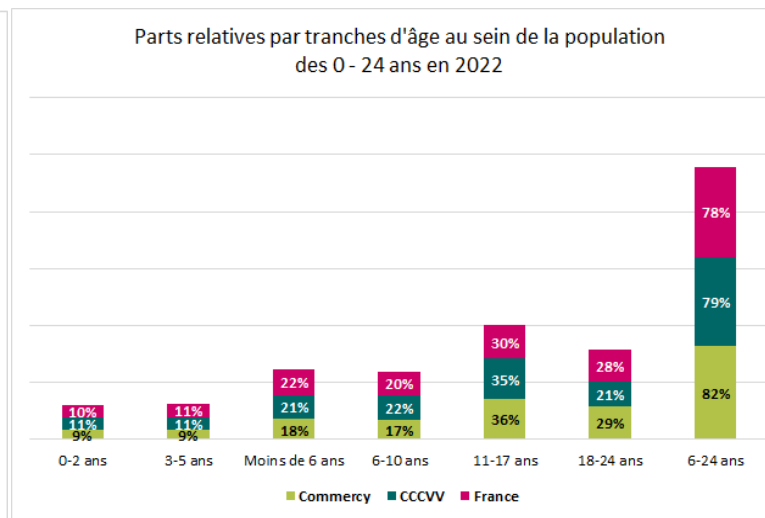
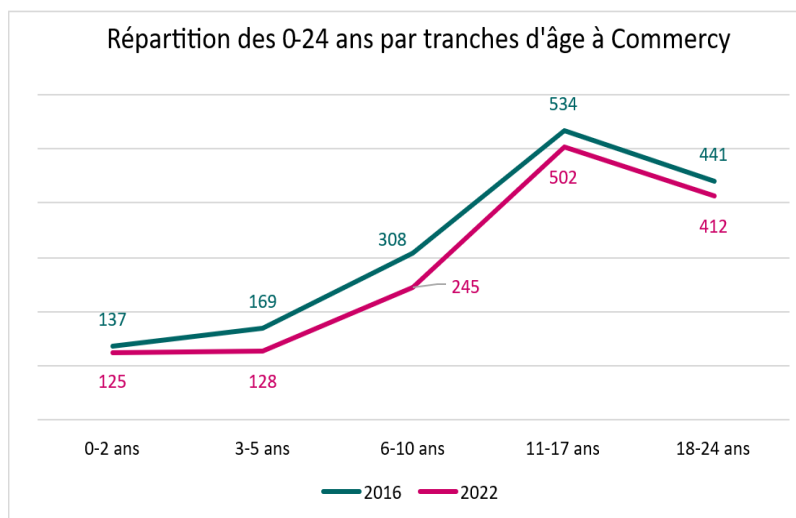
DÉMOGRAPHIE DES 0-24 ANS

A Commercy, les part des 0-24 ans au sein de la population totale est inférieure de 2 points à la moyenne nationale, et 3 points sous le seuil des 30%, traduisant une carence et donc un vieillissement de la population. La situation est identique au niveau intercommunal. Ce sont surtout les 0-10 ans qui sont sous-représentés à Commercy. L'indice de jeunesse rend compte de ce vieillissement, bien plus prononcé à Commercy qu'au niveau intercommunal et surtout qu'au niveau national.

Entre 2016 et 2022, la population des 0-24 ans à Commercy a baissé dans toutes les catégories. Les 0-6 ans, ont chuté de 17,4%, « perdant » 53 individus tandis que les 6-10 ans ont, pour leur part, chuté de 20,3%, perdant 63 individus, soit -18,9% pour l'ensemble des 0-10 ans. Ainsi, les moins de 6 ans et les 6-10 ans ne représentent-ils plus à Commercy que respectivement 18% et 17% des 0-24 ans, traduisant un très fort déséquilibre, bien plus important qu'aux niveaux intercommunal et national. Conséquemment, bien qu'ayant également baissé en nombre respectivement de 5,9% et 6,5% entre 2016 et 2022, les 11-17 ans et les 18-24 ans sont proportionnellement sur-représentés parmi les 0-24 ans.



L'indice de jeunesse est le rapport entre la population âgée de moins de 20 ans et celle des 60 ans et plus





PETITE ENFANCE

Établissements et modes d'accueil

Selon la Base permanente des équipements 2024 de l'Insee, la Ville de Commercy dispose de 2 établissements d'accueil pour la petite enfance dont :

1 Etablissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) :

Multi-accueil Tom Pouce – 5 rue du Docteur Edmond Morelle -

35 places

0 Lieu d'accueil enfant-parent (LAEP)

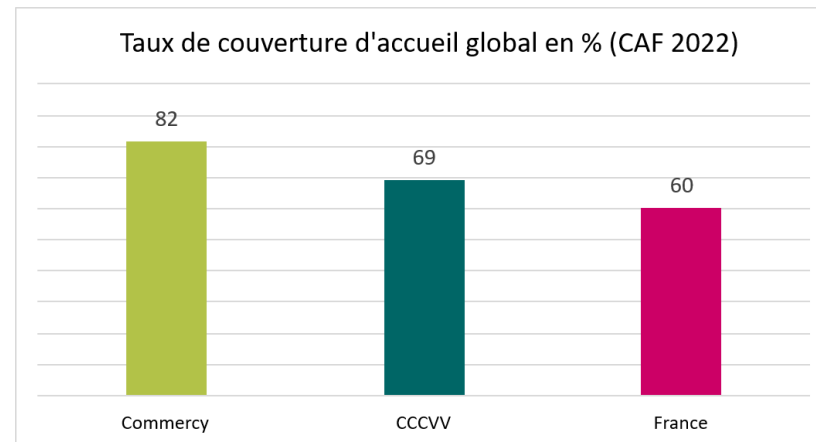
1 Relais petite enfance :

RPE de la Communauté de Communes Commercy-Void-

Vaucouleurs – 22 Rue Louvière – Void Vacon – Service itinérant

Le site Monenfant.fr de la CAF permet d'identifier 10 assistants maternels à Commercy proposant ensemble 37 places d'accueil ; la commune recense pour sa part 19 assistants maternels pour 67 places. La population de Commercy étant inférieure à 10 000 hab., la CAF ne fournit pas d'information plus détaillée.

En considérant une population de 125 enfants (0-2 ans, 2022, le taux de couverture d'accueil global de



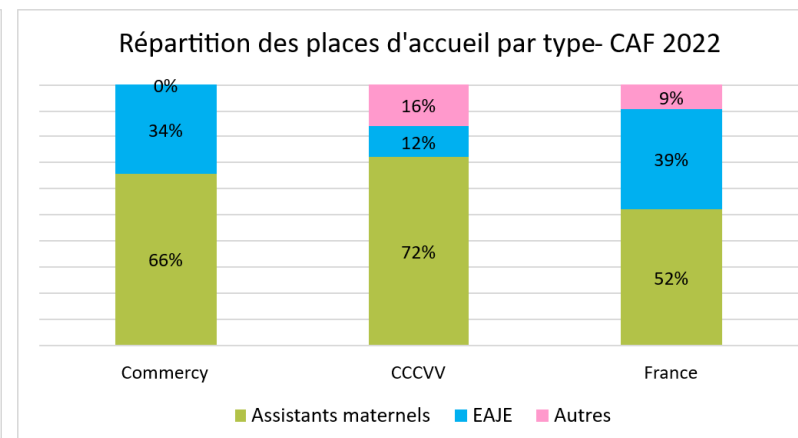
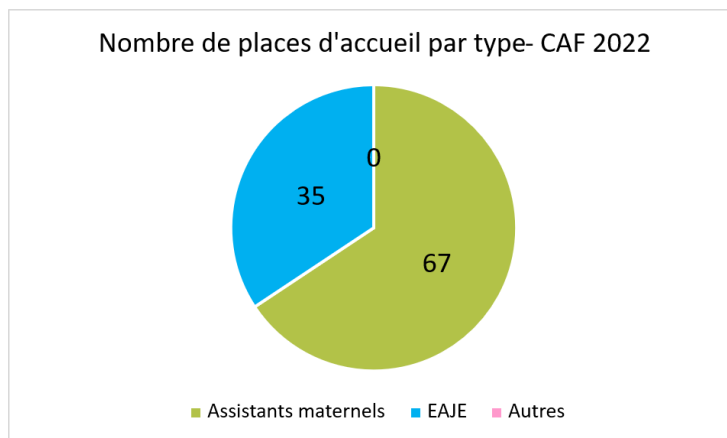
elon le site Monenfant.fr de la CAF, il n'existe pas à Commercy, de maison d'assistants maternels (MAM), ni dans un périmètre de 5 km. Sur la CCCVV, on compte 3 MAM :

MAM LES COPAINS D'ABORD, 2 bis Rue du Port à Lérouville

MAM LES P'TITS OURSONS, 9 Rue du vieux Pont à Pagny sur Meuse

MAM ABC, 3 voie Romaine à Vaucouleurs

Le nombre total de places d'accueil pour la commune est de 72 (EAJE + assistants maternels) pour une population de 125 enfants (0-2 ans, 2022). Proportionnellement, les assistants maternels représentent une capacité d'accueil moindre à Commercy qu'au niveau national. Le taux de place d'accueil en EAJE est lui juste conforme au taux national. Nous n'avons pas d'information sur les autres solutions (garde à domicile), la CAF ne fournissant des données détaillées que pour les communes de plus de 10 000 habitants.



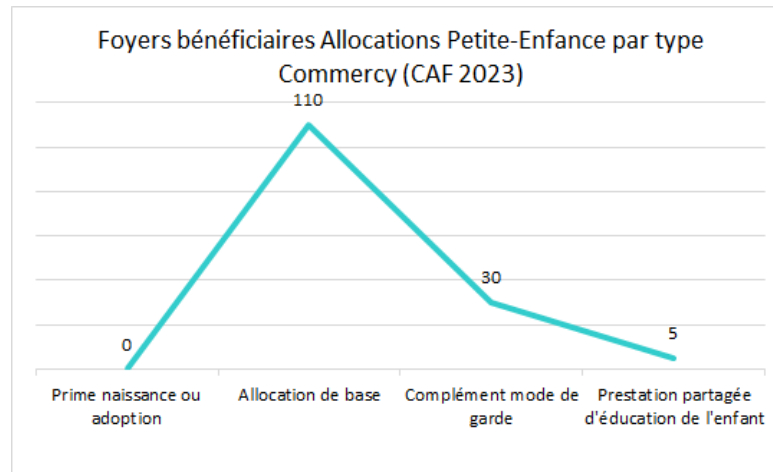
Aides et dispositifs pour la petite enfance

Les aides CAF à la petite-enfance concernent 20% des familles avec enfant de Commercy, soit un peu plus que la moyenne nationale (19%).

L'allocation de base de la PAJE est perçue par 88 % des foyers allocataires petite enfance, soit une proportion supérieure à la moyenne nationale (79%). Ce résultat traduit un recours satisfaisant au droit.

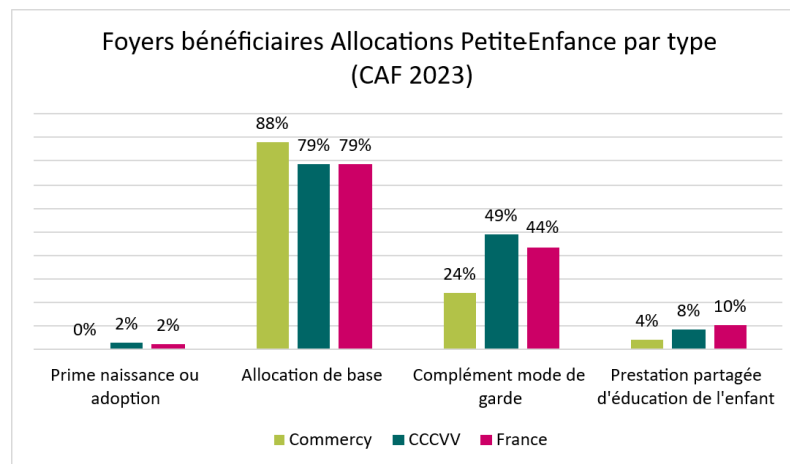
Seuls 30 foyers en revanche, perçoivent le complément mode de garde soit 24%, ce qui est très inférieur à la moyenne nationale et à mettre en rapport avec le nombre de places d'accueil des différents modes de garde du territoire.

Enfin, la prestation partagée d'éducation de l'enfant est également perçue à Commercy par une proportion de foyers inférieure de 6 points à la moyenne nationale. Ce moindre recours peut s'expliquer par plusieurs facteurs combinés : la structure familiale (moins de couples avec enfants qu'en moyenne), mais aussi les conditions locales d'emploi, notamment pour les femmes, qui influencent fortement les choix de congé parental.



125 foyers de Commercy sont allocataires CAF pour la petite enfance, soit 20% des 640 familles avec enfant de moins de 25 ans. Taux voisin de la moyenne nationale (19%).

(Sources : CAF 2023 – Insee 2022)



Envoyé en préfecture le 11/06/2026

Reçu en préfecture le 11/06/2026

Publié le

Les aides de la CAF à la petite-enfance
ID : 055-215501222-20260611-2026_110-DE



La prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) est accessible pour toute naissance ou adoption. Elle regroupe :

la prime à la naissance : versée une seule fois au cours du 7ème mois de grossesse.

la prime à l'adoption : versée une seule fois pour chaque enfant adopté au moment de l'arrivée au foyer.

l'allocation de base : versée à partir du mois suivant la naissance ou l'arrivée de l'enfant au foyer jusqu'au mois précédent son 3ème anniversaire. En cas d'adoption, elle est versée pendant 12 mois minimum dans la limite du 20e anniversaire de l'enfant.

la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) : Dès le premier enfant (né ou adopté) et pour chaque nouvel enfant, la prestation partagée de l'éducation de l'enfant est versée en cas de cessation ou de réduction de l'activité professionnelle pour élever le ou les enfants. La durée dépend du nombre d'enfants et de la situation familiale (en couple ou célibataire).

le complément de libre choix du mode de garde : est versé jusqu'aux 6 ans de l'enfant s'il est gardé par un salarié assistant maternel agréé ou une entreprise de garde à domicile ou une micro-crèche.

ENFANCE – JEUNESSE

Envoyé en préfecture le 11/06/2026

Reçu en préfecture le 11/06/2026

Publié le

ID : 055-215501222-20260611-2026_110-DE



Établissements d'accueil

Selon la Base permanente des équipements 2024 de l'Insee, la Ville de Commercy dispose de :

- 0 centre social
- 2 lieux d'hébergement pour la protection de l'enfance :
 - Maison d'Enfants à Caractère Social du Breuil, Prieuré du Breuil Aile Ouest
 - Maison de l'enfance, 20 rue des Capucins
- 5 établissements d'accueil sans hébergement, dont 4 seulement sont recensés par le site de la CAF monenfant.fr :
 - ALSH PÉRI - Capucins
 - ALSH PÉRI – Moulins
 - ALSH PÉRI – Rostand
 - ALSH PÉRI Mercredi
 - 1 Rue Docteur Edmond Morelle
 - Rue des Moulins
 - 3 Rue Elisabeth de Lorraine
 - Rue des Moulins



MECS du Breuil (Source : Site AMSEEA)

Selon le CCAS, le 5^{ème} site est un accueil extrascolaire organisé par la Communauté de Communes Commercy-Void-Vaucouleurs.

L'accueil périscolaire (matin, midi et soir) et les mercredis récréatifs sont gérés par la Communauté de Communes Commercy-Void-Vaucouleurs, pour les enfants scolarisés dans les écoles situées sur son territoire. 15 établissements sont ainsi proposés, comme le montre le tableau ci-contre :



Site Périscolaire	Adresse Mail Périscolaire	Adresse Mail Mercredis	Numéros de téléphone
Commercy Château-Moulins	peri.moulinschateau.cc-cv@orange.fr	mercredis.commercy.cc-cv@orange.fr	03 29 91 20 21
Commercy Capucins	peri.capucins.cc-cv@orange.fr		03 29 91 02 45
Commercy Rostand	peri.rostand.cc-cv@orange.fr		06 37 63 03 89
Euville	peri.euville.cc-cv@orange.fr	mercredis.euville.cc-cv@orange.fr	06 46 08 29 34
Lérouville Centre	peri.lerouvillecentre.cc-cv@orange.fr	mercredis.commercy.cc-cv@orange.fr	07 57 41 32 82
Lérouville Cités	peri.lerouvillecites.cc-cv@orange.fr		06 71 51 12 93
Maxey sur Vaise	peri.maxey.cc-cv@orange.fr	mercredis.maxey.cc-cv@orange.fr	06 71 51 62 05
Naives en Blois	peri.cytises.cc-cv@orange.fr	mercredis.voidvacon.cc-cv@orange.fr	07 57 48 09 39
Pagny sur Meuse	peri.pagny.cc-cv@orange.fr	mercredis.voidvacon.cc-cv@orange.fr	03 29 90 72 02
Rigny la Salle	peri.rigny.cc-cv@orange.fr	mercredis.maxey.cc-cv@orange.fr	07 86 33 16 71
Saint Aubin	peri.staubin.cc-cv@orange.fr	mercredis.voidvacon.cc-cv@orange.fr	06 40 28 48 08
Sorcy Saint Martin	peri.sorcy.cc-cv@orange.fr	mercredis.voidvacon.cc-cv@orange.fr	06 40 28 48 97
Vaucouleurs	peri.vaucouleurs.cc-cv@orange.fr	mercredis.maxey.cc-cv@orange.fr	07 86 58 12 06
Vignot	peri.vignot.cc-cv@orange.fr	mercredis.commercy.cc-cv@orange.fr	06 08 07 93 93
Void-Vacon	peri.void.cc-cv@orange.fr	mercredis.voidvacon.cc-cv@orange.fr	03 29 89 36 28

Aides et dispositifs pour l'enfance et la jeunesse

Les aides CAF à l'enfance et la jeunesse concernent 63% des familles avec enfant de Commercy, soit un peu plus que la moyenne nationale (57%).

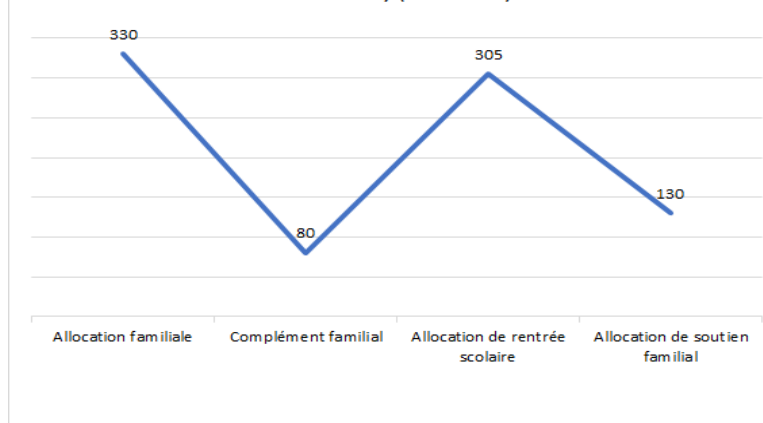
Les aides les plus versées sont les allocations familiales et l'allocation de rentrée scolaire : pour la première, versée sans conditions de ressources, la proportion de foyers concernés à Commercy est plus faible que la moyenne nationale, en raison de la plus grande proportion de familles ne comptant qu'un enfant.

Concernant l'allocation de rentrée scolaire, perçue par 75% des foyers allocataires d'au moins une prime enfance/jeunesse à Commercy alors que la moyenne nationale est à 55%, cette importante différence ne peut s'expliquer que par une plus forte proportion de familles éligibles, c'est-à-dire connaissant des difficultés financières.

Même explication, pour le complément familial, qui concerne les familles nombreuses : la proportion de ces familles à Commercy n'est que d'un point supérieure à la valeur nationale. Or le taux d'allocataires est de 20% à Commercy et de 16% au niveau national. Les familles nombreuses de Commercy sont donc plus fragiles financièrement.

Enfin, l'allocation de soutien familial est touchée par 32% des foyers allocataires commerciaux pour une moyenne nationale à 17% ; cet écart est supérieur à celui entre les proportions de familles monoparentales, et renvoie donc là-aussi à des conditions de ressources globalement moins favorables à Commercy.

Foyers bénéficiaires Allocations Enfance/Jeunesse par type
Commercy (CAF 2023)

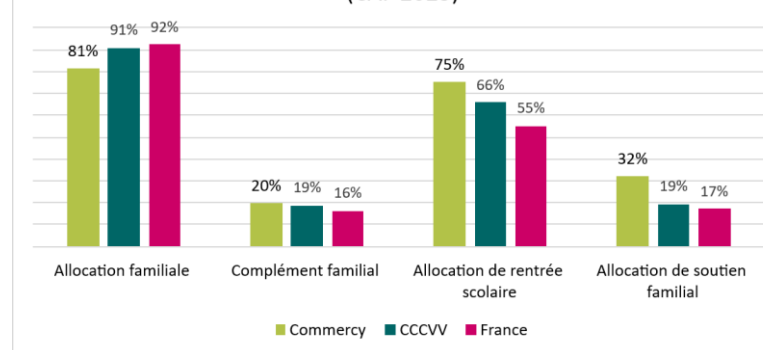


405 foyers de Commercy allocataires CAF pour l'enfance et la jeunesse, soit 63% des 640 familles avec enfant.

Taux supérieur à la moyenne nationale (57%)

(Sources : CAF 2023 – Insee 2022)

Foyers bénéficiaires Allocations Enfance/Jeunesse par type
(CAF 2023)



Envoyé en préfecture le 11/06/2026

Reçu en préfecture le 11/06/2026

Publié le

ID : 055-215501222-20260611-2026_110-DE



Les aides de la CAF à l'enfance et la jeunesse

Allocations familiales :

Versées automatiquement à partir du deuxième enfant à charge en métropole et dès le premier dans les Dom.

Complément familial :

Sous conditions de ressources. Le complément familial peut être versé aux familles ayant au moins 3 enfants à charge de plus de 3 ans et de moins de 21 ans. Son montant varie uniquement en fonction des ressources du foyer.

Allocation de rentrée scolaire :

Sous conditions de ressources. Aide à assumer le coût de la rentrée pour les enfants de 6 à 18 ans.

Allocation de soutien familial :

Versée pour élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents.

ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT - SCOLARISATION

Établissements d'enseignement du 1^{er} degré

Le Ministère de l'Éducation nationale recense pour l'année 2025, sur le périmètre de la ville de Commercy, les 4 établissements figurant dans le tableau ci-contre :

La population des 3-10 ans à Commercy était de 373 individus en 2022 ; on en déduit que **l'offre proposée sur la commune est surcapacitaire**.

Nom	Statut	Nb élèves	Nb classes	Nb élèves/classe
Ecole élémentaire publique Des Capucins	Public	126	7	18
Ecole maternelle publique Jean Rostand	Public	88	5	18
Ecole primaire privée Sainte Jeanne d'Arc	Privé	96	5	19
Ecole primaire publique Château-Moulins	Public	151	8	19
TOTAL		461	25	18

En outre, la moyenne nationale du nombre d'élèves par classe, dans le public, étant de 20,5 élèves, on constate qu'aucune école de la commune n'a de classe plus chargée, mais qu'en revanche, **les 4 écoles ont une moyenne d'élèves par classe légèrement inférieure à la moyenne nationale**.

Établissements d'enseignement du 2^{ème} degré

Le Ministère de l'Éducation nationale recense pour l'année 2025, sur le périmètre de la ville de Commercy, les 8 établissements figurant dans le tableau ci-contre :

La population des 11-17 ans à Commercy était de 502 individus en 2022 ; on voit que **l'offre proposée sur la commune est fortement surcapacitaire**, traduisant le caractère de centralité éducative de la commune.

Les établissements d'enseignement privé accueillent 22% du nombre total d'élèves, dont 14% en collège et 40% en lycée.

Nom	Statut	Nb élèves
Collège Les Tilleuls	Public	705
Collège privé Sainte Jeanne d'Arc	Privé	113
Lycée polyvalent Henri Vogt	Public	208
Lyceé professionnel privé Sainte Jeanne d'Arc	Privé	138
Maison Familiale Rurale de Commercy	Privé	?
Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent Henri Vogt	Public	?
Section d'enseignement général et professionnel adapté du Collège Les Tilleuls	Public	?
TOTAL		1 164



Collège Les Tilleuls – (Source : Monbureaunumerique.fr)



Établissements d'enseignement supérieur

Le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, recense pour l'année 2025, sur le périmètre de la ville de Commercy, les 3 établissements figurant dans le tableau ci-contre :

Toutes les formations proposées sont accessibles par l'apprentissage.

Aucune formation proposée n'excède le niveau Bac + 2.

En outre, ces formations sont toutes à finalité tertiaire.

Nom	Statut	Type de formation	Nom de la formation
Lycée professionnel privé Sainte Jeanne D'Arc (Commercy - 55)	Privés en contrat avec l'Etat / EESC	BTS - BTSA - BTSM	BTS - Services - Management opérationnel de la sécurité - en apprentissage
Lycée professionnel privé Sainte Jeanne D'Arc (Commercy - 55)	Privés en contrat avec l'Etat / EESC	BTS - BTSA - BTSM	BTS - Services - Management Commercial Opérationnel - en apprentissage
Lycée Henri Vogt (Commercy - 55)	Publics	BTS - BTSA - BTSM	BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage



(Photo : site internet)



(Photo : Est Républicain)



Scolarisation

De 2 à 14 ans, quelle que soit la tranche d'âge, le taux de scolarisation à Commercy est toujours supérieur ou égal au taux national.

En particulier, on note une forte précocité de la scolarisation (+5 points pour les 2-5 ans par rapport à la moyenne nationale) et un taux parfait de 100% pour les 6-10 ans.

En revanche, le taux de scolarisation commercial commence à décrocher à partir de la tranche des 15-17 ans (-5 points par rapport à la moyenne nationale), puis s'effondre véritablement ensuite atteignant - 25 points pour les 18-24 ans.

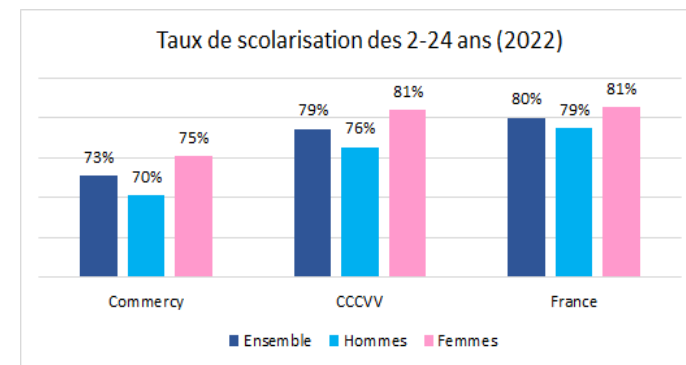
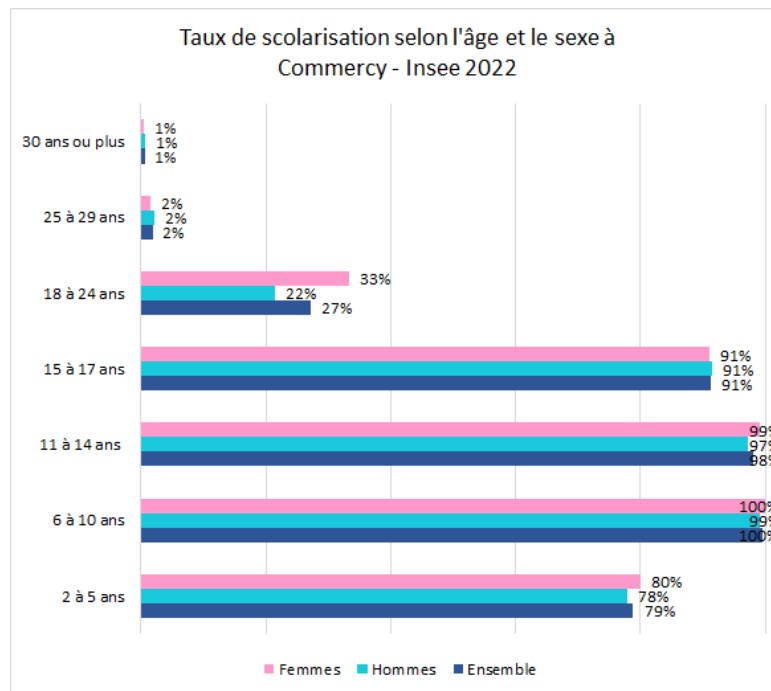
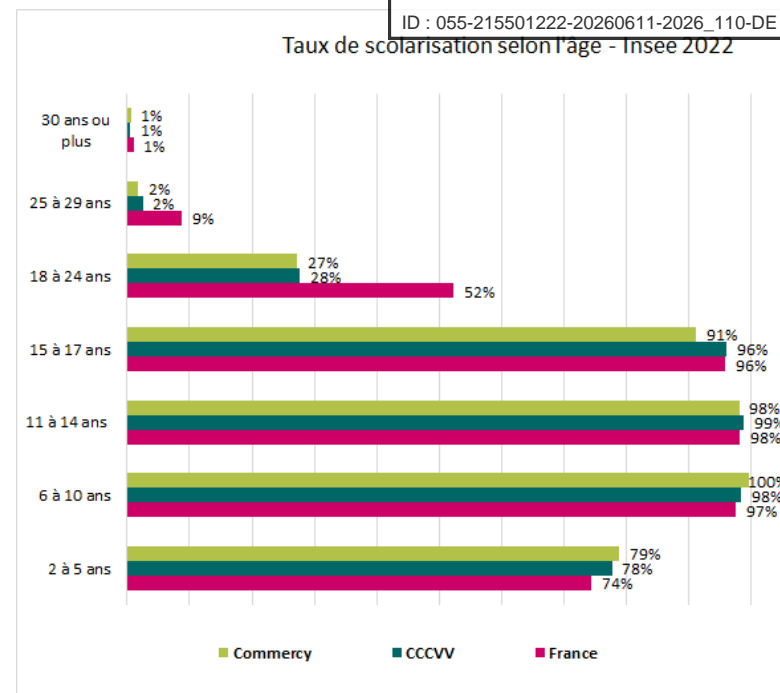
La formation pour adulte est également en retrait : - 7 points pour les 25-29 ans.

Le taux de scolarisation total des 2-24 ans est au final plus faible de 7 points à Commercy que les moyennes intercommunale et nationale, lesquelles sont très voisines autour de 80%.

Le taux de scolarisation des filles à Commercy est plus élevé que celui des garçons, avec un écart de 5 points, comme pour la CCCVV, mais plus élevé de 3 points à la situation nationale.

Cette supériorité vaut pour toutes les tranches d'âge. Les filles sont ainsi un tiers à poursuivre des études post-bac quand les garçons ne sont à peine plus d'un sur cinq.

Commercy	Population	Population scolarisée
	Nombre	Nombre
2 à 5 ans	171	135
6 à 10 ans	245	244
11 à 14 ans	263	258
15 à 17 ans	239	218
18 à 24 ans	412	112
25 à 29 ans	270	5
30 ans ou plus	3 649	21
Total	5 250	993



IX.

Séniors et Personnes âgées





LES POINTS CLÉS À RETENIR DE LA THÉMATIQUE SÉNIORS

Les enseignements des données statistiques

La population des seniors est particulièrement importante à Commercy, où les plus de 60 ans représentent 32 % des habitants (contre 27 % en France), et les 75 ans et plus, 13,5 %. Le déséquilibre femmes-hommes est marqué, avec 42 % de femmes en plus parmi les seniors. Entre 2016 et 2022, leur effectif total a légèrement reculé (-1,1 %), en raison notamment d'un taux de mortalité élevé (1,55 %). Cette baisse masque des évolutions contrastées : hausse des 60-74 ans (+0,7 %), recul des 75-89 ans (-5,4 %) et progression des 90 ans et plus (+7,1 %).

L'indice d'évolution des générations (1,4) traduit un vieillissement déjà avancé et une croissance future modérée des très âgés. Pour autant, la ville dispose d'une offre d'équipements sociaux et médico-sociaux supérieure à la moyenne nationale : un EHPAD de 132 places, un EHPA, une résidences autonomie, un SSIAD et plusieurs services d'aide à domicile (ADMR, ADHAP).

La proportion de seniors isolés a diminué entre 2016 et 2022, passant sous les 40 %, mais cette évolution doit être interprétée avec prudence : elle peut traduire à la fois une amélioration de la prise en charge et des solidarités, et l'effet mécanique d'une mortalité élevée chez les personnes âgées, notamment pendant la période Covid.

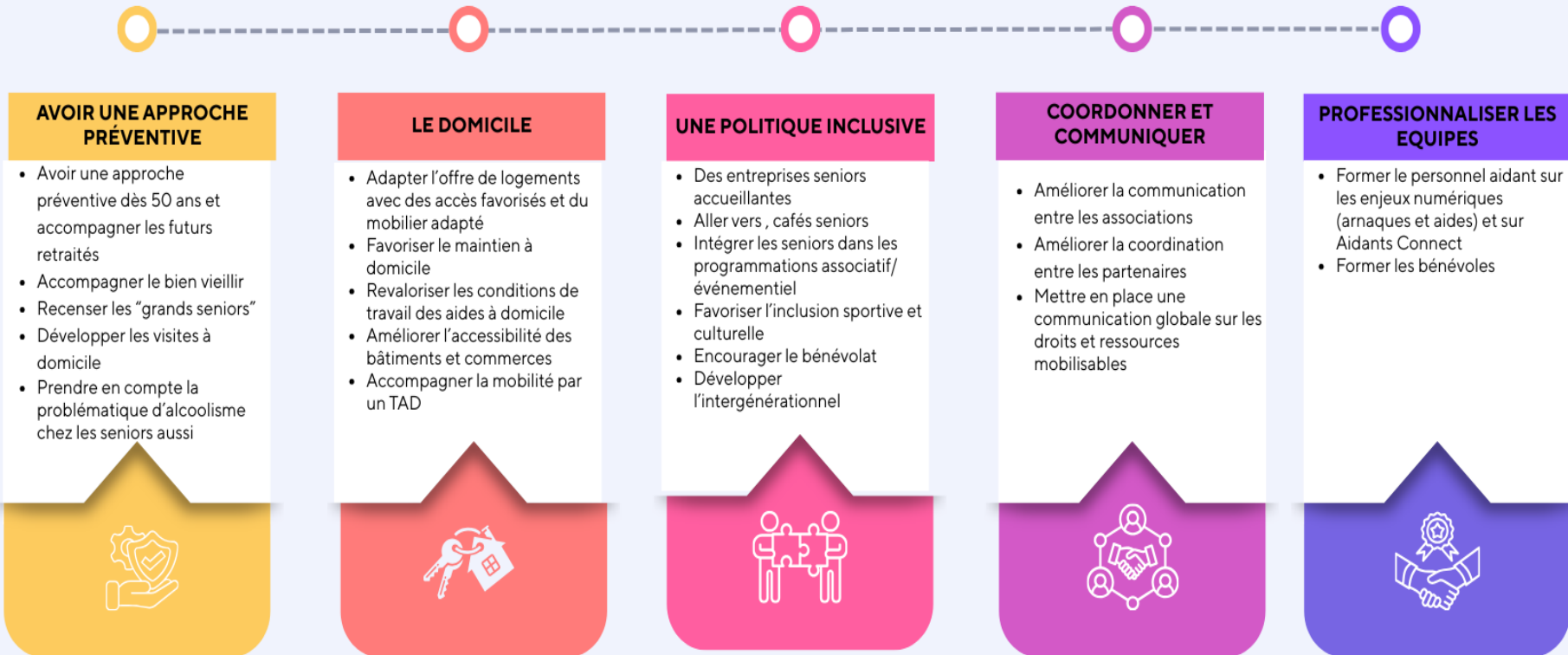
Les retours des partenaires et des acteurs de terrain : les seniors, constats, ressources et propositions

01	Lien social et isolement	<ul style="list-style-type: none"> solitude profonde (deuil, éloignement) entraînant un renoncement aux opportunités et un repli sur soi.
02	Accès aux droits	<ul style="list-style-type: none"> fracture numérique : manque d'outils, de connaissances et compétences (indice de fragilité numérique à 61%, dans le rouge), arnaques pudeur pour les plus fragiles : non recours et situations de crise (syndrome de Diogène...)
03	Santé et accès aux soins	<ul style="list-style-type: none"> délais longs, manque de spécialistes, difficulté à comprendre certaines démarches médicales. addictions : problème d'alcoolisme +++
04	Précarité	<ul style="list-style-type: none"> petites retraites frustration, incompréhension des démarches, abandon, non recours : précarité amplifiée. auto restriction sur le portage de repas (1 jour sur 2) .
05	Mobilité	<ul style="list-style-type: none"> manque d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap (bâti, services) peu de transports publics et horaires peu adaptés déplacements difficiles pour les courses, les soins
06	Logement	<ul style="list-style-type: none"> logements inadaptés, manque de petits logements mauvaise isolation mobilier, services inadaptés (baignoire, ascenseur) difficultés pour entretenir son logement marchands de sommeil malveillants des logements encore vétustes (terre battue)

Les perceptions des partenaires et acteurs du territoire



Propositions des partenaires



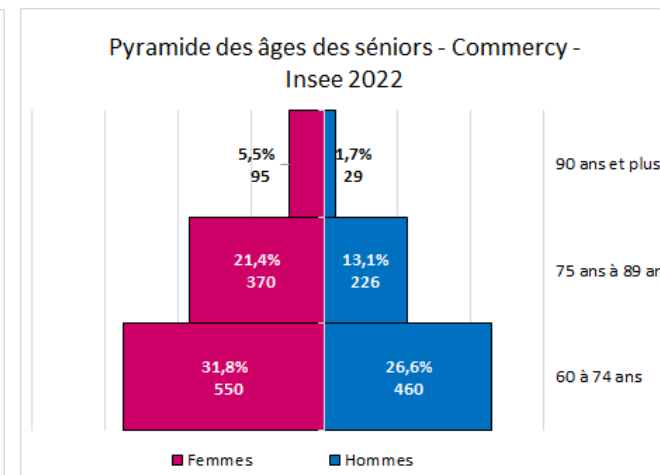
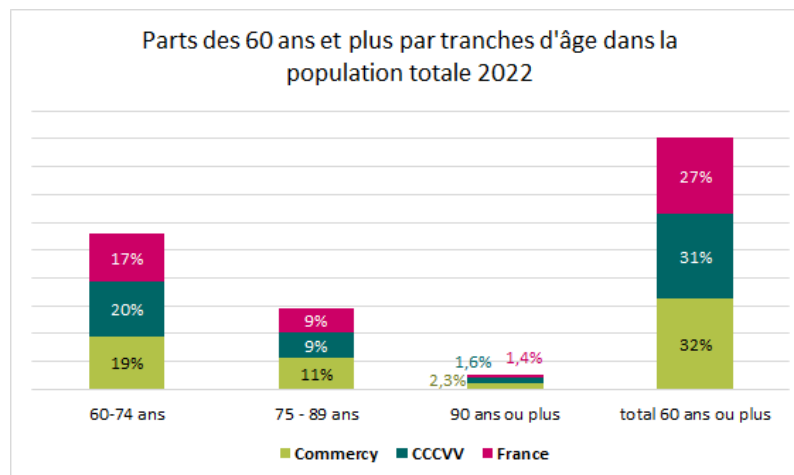
SÉNIORS ET PERSONNES ÂGÉES

Démographie

A Commercy, la population des plus de 60 ans compte 1 731 individus (2022) et représente près d'un tiers de la population (32%), ce qui est très supérieur à la moyenne nationale (27%). La situation intercommunale est similaire (31%).

Les 75 ans et plus sont en particulier plus représentés à Commercy (721 individus, 13,5% de la population).

Le déséquilibre hommes-femmes est très prononcé, puisque globalement on compte 42% de plus de femmes que d'hommes parmi les séniors à Commercy.



Un habitant de Commercy sur trois est un sénior.

Les femmes y sont très majoritaires (59%).

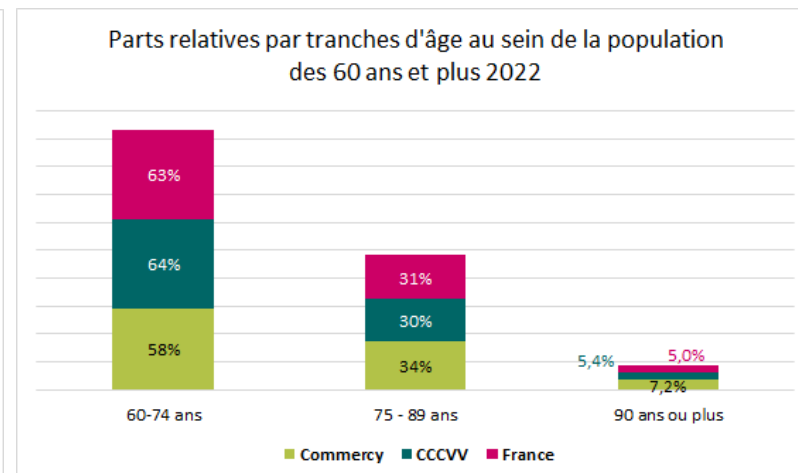
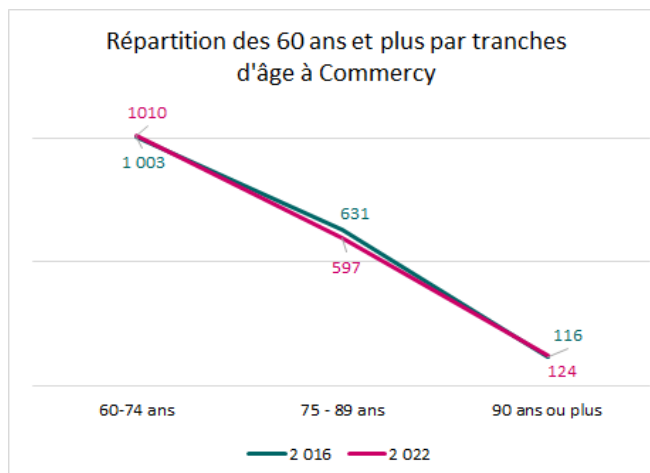
Les 75 ans et plus sont surreprésentés.

La population des seniors de Commercy a très légèrement décru entre 2016 et 2022, passant de 1 750 à 1 731 individus (- 1,1%, soit - 19 individus).

Alors que la population des 60-74 ans a cru de 0,7% (+ 7 individus), les 75 – 89 ans ont chuté de 5,4% (-34 individus) et les 90 ans et plus, ont « bondi » de 7,1% (+8 individus).

Le fort taux de mortalité (1,55% à Commercy contre 0,95% en France) constaté sur la période, durant laquelle a eu lieu la pandémie Covid 19, est la cause de ce déficit statistique.

En dépit de cela, les 75 ans et plus Commercy représentent 41,6% des seniors, 4,6 points de plus qu'à l'échelle nationale et 5,8 de plus qu'à l'échelle intercommunale.



Indice d'évolution des générations

L'indice d'évolution des générations correspond au ratio entre la population des 60-74 ans et celle des 75 ans et plus. Plus l'indice est élevé (proche de 2), plus la proportion de jeunes seniors est importante, ce qui annonce une progression marquée des 75 ans et plus dans les années à venir. Inversement, un indice plus faible (proche de 1,5) traduit un vieillissement déjà engagé et une croissance future plus modérée de la population très âgée. C'est le cas de Commercy.

Indice d'évolution des générations en 2022

	indice d'évolution des générations
Commercy	1,4
CCCVV	1,8
France	1,7

Services et établissements d'accueil à destination des personnes âgées

Eu égard à la population de séniors (60 ans et plus), et selon la base permanente des équipements 2024 de l'Insee, la dotation de la Ville de Commercy en services et établissements d'action sociale envers les personnes âgées est supérieure à la moyenne nationale dans tous les domaines.

Selon les sites pour-les-personnes-agees.gouv.fr et santeenfrance.fr, il s'agit de :

- Établissements d'hébergement type EHPAD :
 - EHPAD du Centre hospitalier de Commercy, 1 rue Henri Garnier, capacité : 132 places
- Établissements d'hébergement type EHPA :
 - EHPA Le Doux Repos, 90 rue des Capucins, 7 chambres
- Résidence autonomie :
 - Résidence Au Temps des Cerises, 34 rue Edmond Morelle, 34 appartements
- Services de soin à domicile :
 - SSIAD - Centre hospitalier Saint-Charles Commercy, 1 rue Henri Garnier
- Services d'aide pour personnes âgées :
 - ADMR, 61 rue de Saint-Mihiel
 - ADHAP Services, 18 avenue Stanislas

Action sociale pour personnes âgées	Commercy	CCCVV	Taux pour 1000 habitants de 60 ans et +		
			Commercy	CCCVV	France
Hébergement	3	5	1,73	0,74	0,56
Soins à domicile	1	2	0,58	0,30	0,11
Services d'aide	2	4	1,16	0,59	0,48
Population 60 ans et plus en 2022	1 731	6 727			



Maison de Retraite - EHPA



HOPITAL ST. CHARLES



Personnes âgées isolées

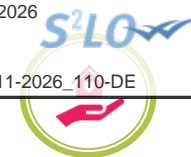
La proportion de séniors isolés à Commercy est inférieure à la moyenne nationale en 2022, comme elle l'était déjà en 2016. Elle a décliné durant cette période, passant sous les 40%. La moyenne intercommunale a suivi la même tendance baissière, tandis que la moyenne nationale a elle, progressé.

	Commercy	Commercy	CCCVV	France
80 ans ou plus en 2022	467			
80 ans ou plus vivant seul en 2022	179	38%	41%	43%
80 ans ou plus en 2016	523			
80 ans ou plus vivant seul en 2016	214	41%	44%	42%

x.

Habitat et cadre de vie





LES POINTS CLÉS À RETENIR DE LA THÉMATIQUE HABITAT ET CADRE DE VIE

Les enseignements des données statistiques

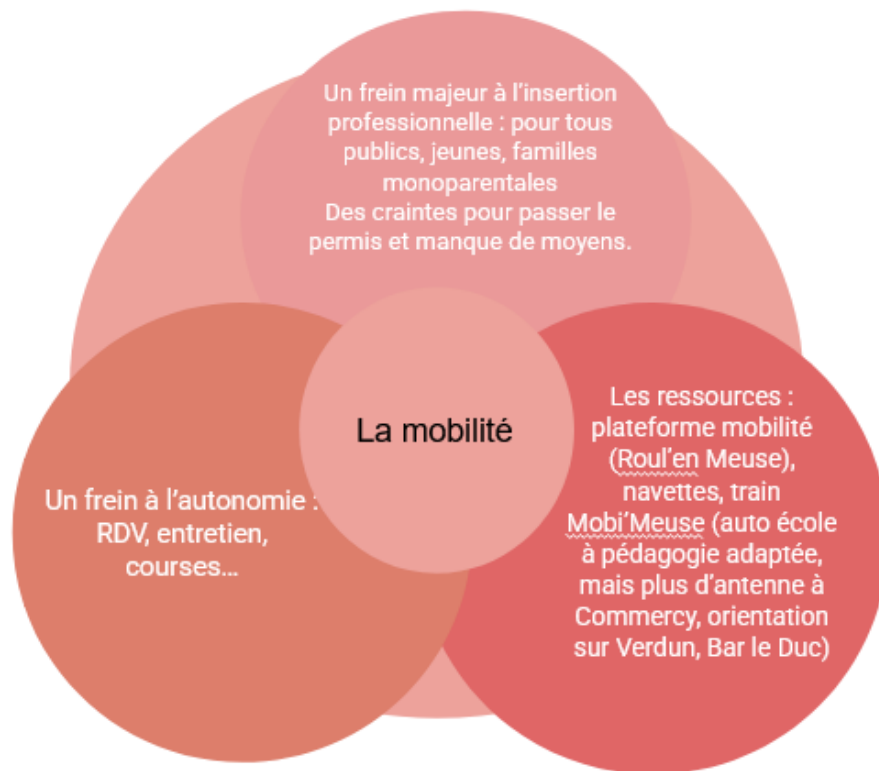
Le parc de logements de Commercy compte 3 107 unités en 2022, majoritairement collectives (56 %) et occupées par des locataires (57 %), dont la moitié en HLM. Ce profil typiquement urbain se double d'un taux de vacance élevé (13,7 %) et d'une faible part de petits logements (14 %), en décalage avec la forte proportion de personnes seules (48 % des ménages). Le turn-over résidentiel est important : 13 % des habitants ont emménagé depuis moins de deux ans, et moins de la moitié résident dans le même logement depuis dix ans.

Le parc est ancien : 53 % des logements actuels étaient déjà construits en 1970, et seuls 16 % sont postérieurs à 1990, ce qui rend prioritaire la rénovation thermique et l'adaptation au changement climatique. Les trois quarts des logements sont encore chauffés par énergies fossiles. En revanche, la couverture en fibre optique atteint 95 %, supérieure à la moyenne nationale.

Le logement social représente 34 % des résidences principales, bien au-delà du seuil SRU, avec un parc de 903 logements en 2024, en légère reprise après une décennie de recul. La vacance y est désormais faible (2,4 %) et la typologie équilibrée, même si l'offre en petits logements demeure insuffisante. Les aides au logement concernent une part importante des foyers : 58 % perçoivent l'APL, 27 % l'ALS et 15 % l'ALF, reflet d'une population à la fois locataire, urbaine et souvent modeste.

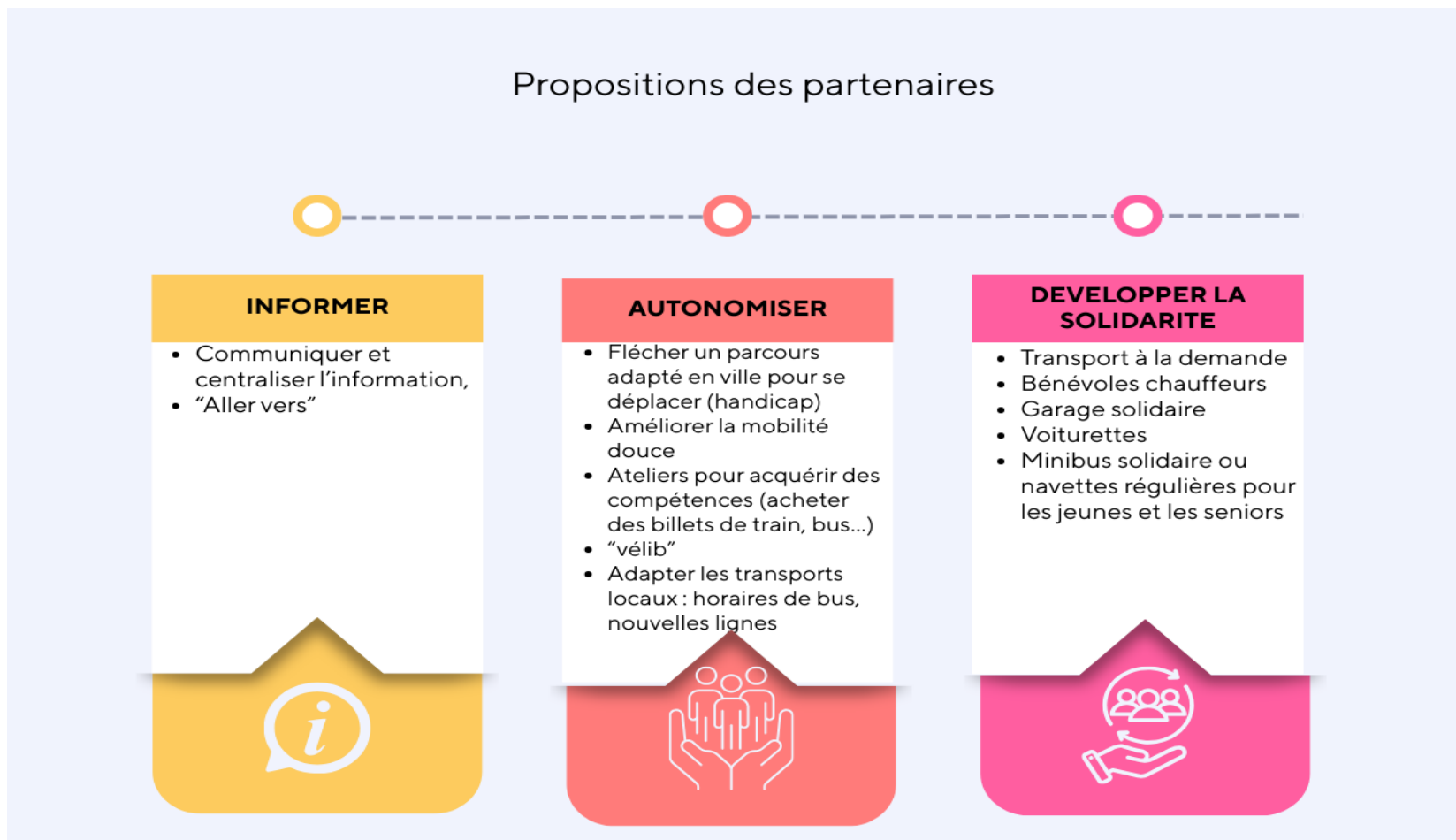
Enfin, Commercy confirme son rôle de centralité urbaine : son offre de commerces, services à la personne et équipements culturels est supérieure à la moyenne nationale pour une ville de cette taille, consolidant son statut de pôle structurant du cadre de vie intercommunal.

Les retours des partenaires et des acteurs de terrain : zoom sur la mobilité, les freins et les propositions



Au-delà des questions d'insertion, les difficultés de mobilité peuvent être un frein à l'autonomie dans la vie quotidienne voire dans l'accès aux droits, aux soins, aux loisirs. Ces difficultés peuvent concerner des actifs ou adultes en demande d'insertion mais aussi des personnes âgées, handicapées...

Des axes de travail ont été proposés par les partenaires pour prendre en compte l'ensemble des populations :



LOGEMENTS

Le parc de logements

Le parc de logements de la Ville de Commercy était constitué de 3 107 logements en 2022 (Insee).

Il est caractérisé par des logements à prédominance collectifs (56%), majoritairement occupés par des locataires (57%), dont la moitié est en HLM, soulignant le caractère urbain de la commune.

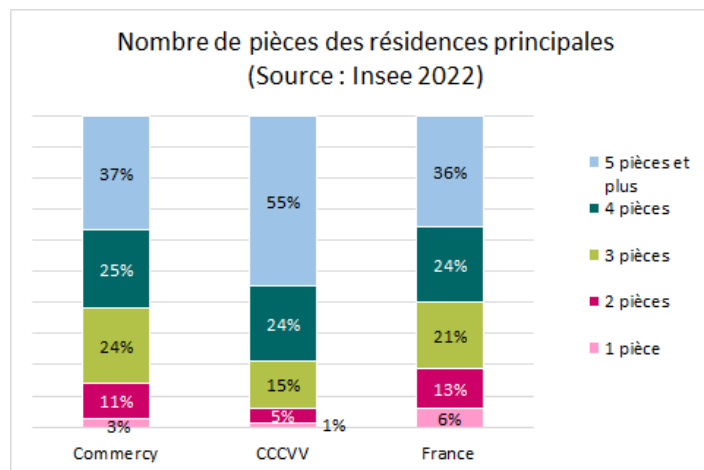
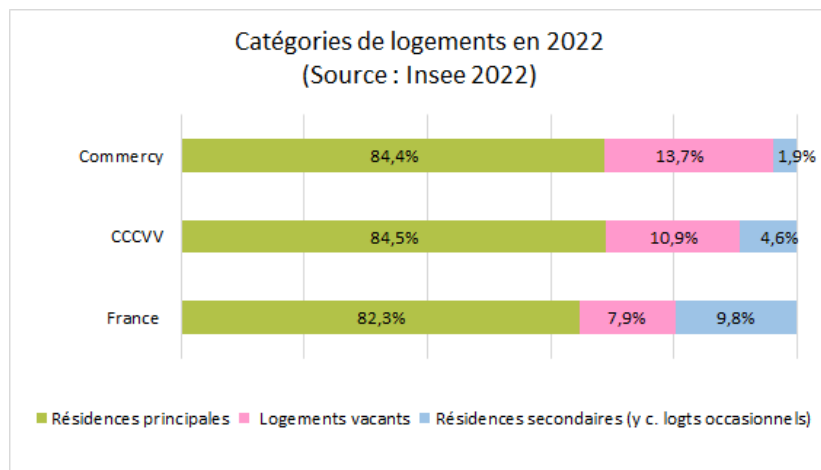
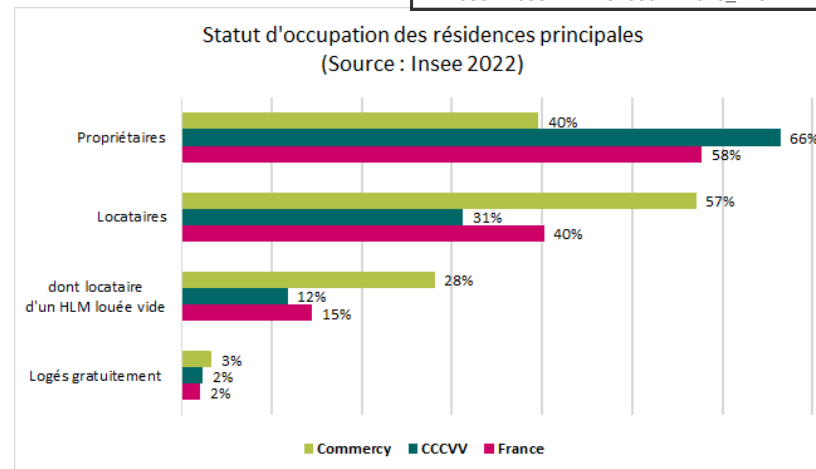
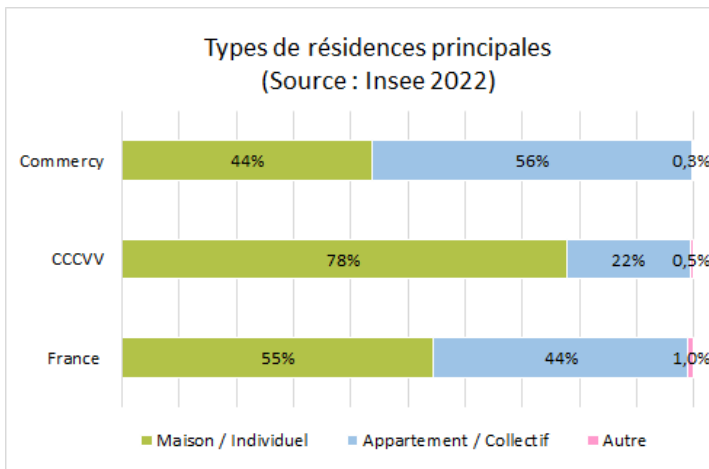
Les résidences secondaires y sont inférieures à 2%, témoignant d'une absence de tourisms de villégiature.

Le taux de vacance est anormalement élevé à 13,7%.

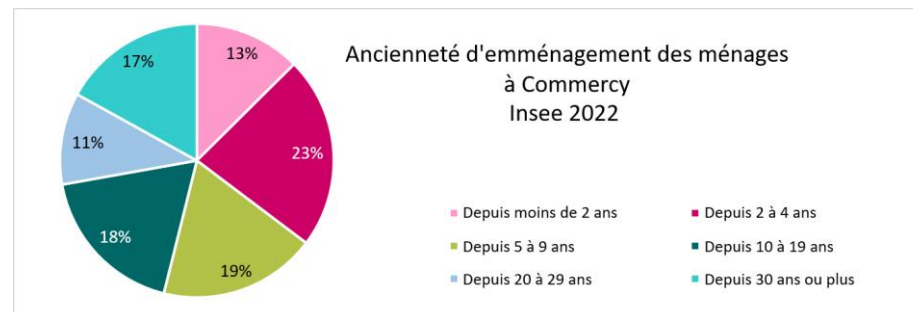
Le parc de logement est assez diversifié en tailles, même si les grands logements (4 pièces et plus) restent majoritaires (52%), au détriments des petits de 1 et 2 pièces (14%), sans doute insuffisants compte tenu de la forte proportion de personnes vivant seules (48% des ménages).

Avec un taux de 13% d'ancienneté d'emménagement depuis moins de 2 ans, on peut considérer que le turnover des résidents est élevé, la moyenne s'établissant plus vers 11% pour cette strate de population.

Les ménages présents depuis 10 ans et plus sont minoritaires (46%) alors que pour les villes de cette strate, la moyenne est à 52%.



Ancienneté d'emménagement :
 < 2 ans : 13 %
 > 10 ans : 46 %



Ancienneté des résidences principales selon la période d'achèvement

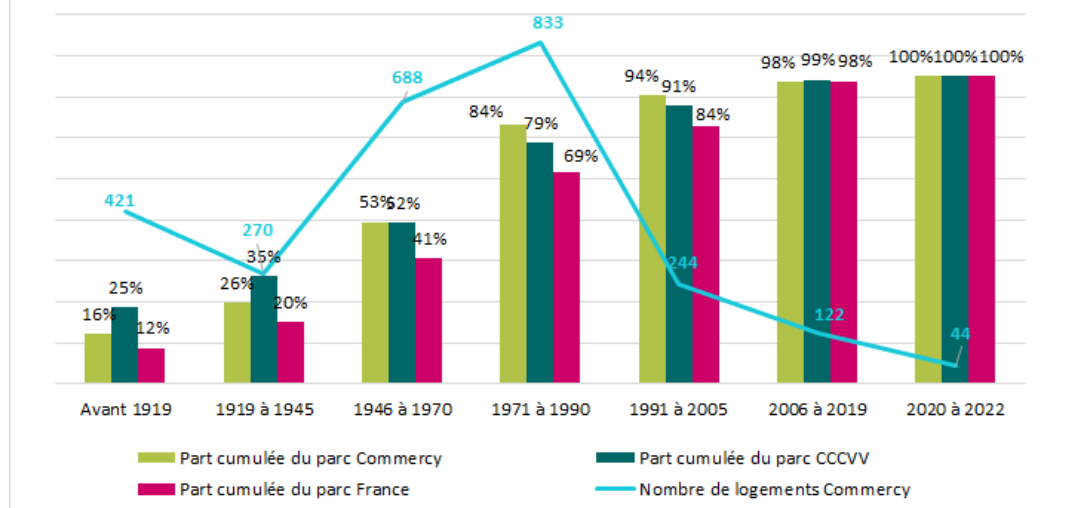
58% seulement du parc de logements de Commercy sont postérieurs à la seconde guerre mondiale, durant laquelle la ville a plutôt été épargnée. 418 logements, soit 27% du parc ont été construits durant les trente glorieuses. En 1970, 53% du parc actuel était construit, contre 41% au niveau national.



La maison « Kaput » et sa façade criblée d'impacts de balles et d'éclats d'obus. (L'Est Républicain)

Seuls 16% du parc sont postérieurs à 1990, contre 21% pour la CCCVV et 31% en moyenne nationale, impliquant donc un effort plus important à conduire en termes de rénovation thermique et d'adaptation au dérèglement climatique.

Résidences principales en 2022 selon la période de construction (Source : Insee 2022)

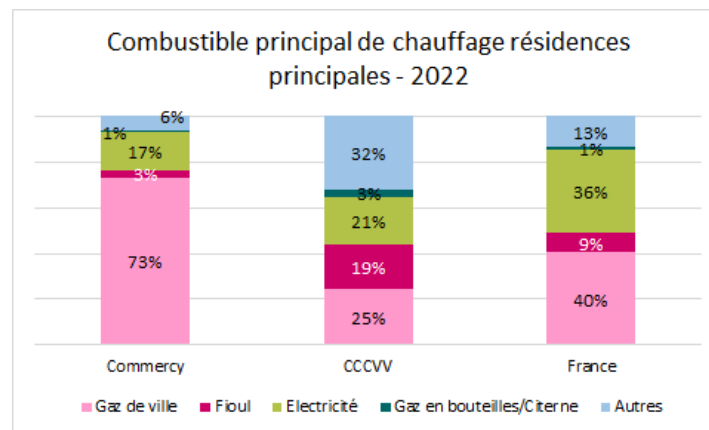


Équipement des résidences principales

Plus de trois quarts des logements à Commercy sont chauffés par de l'énergie fossile, contre moins d'un sur deux au niveau national.

La commune dispose d'un déploiement de l'internet haut débit par fibre optique qui présentait au 2^{ème} trimestre 2025 un taux de couverture de 95%, supérieur à la moyenne nationale, toutes tailles de communes confondues.

Commercy est en zone RIP et l'opérateur chargé du déploiement est Altitude Infra.



Taux de raccordement à la fibre T2 2025 Commercy :

95 %

(Moyenne Fr. = 92%)

Source : Observatoire Avicca

Répertoire du parc locatif social (RPLS)

Les données présentées proviennent du Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS) de l'année 2024, qui dresse l'état global du parc de logements locatifs des bailleurs sociaux au 1^{er} janvier de l'année.

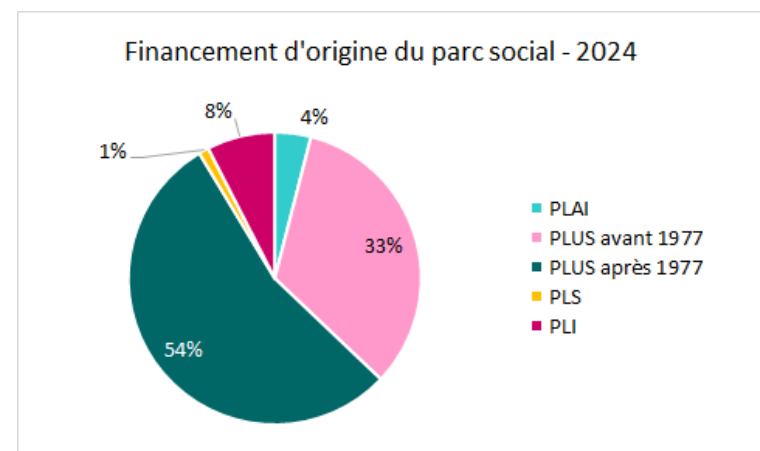
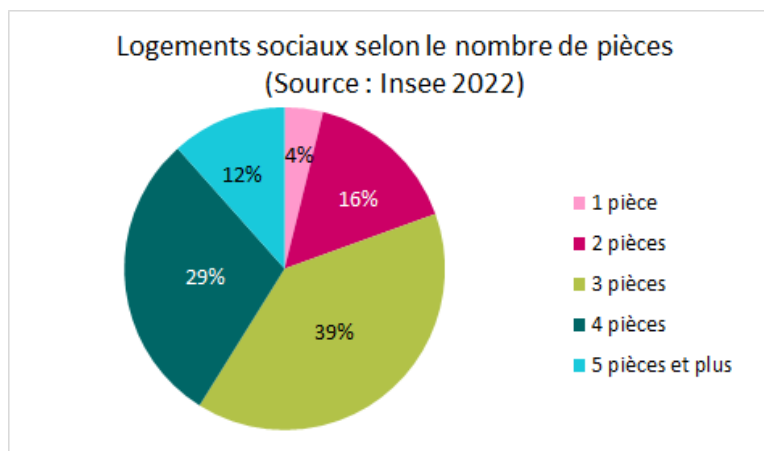
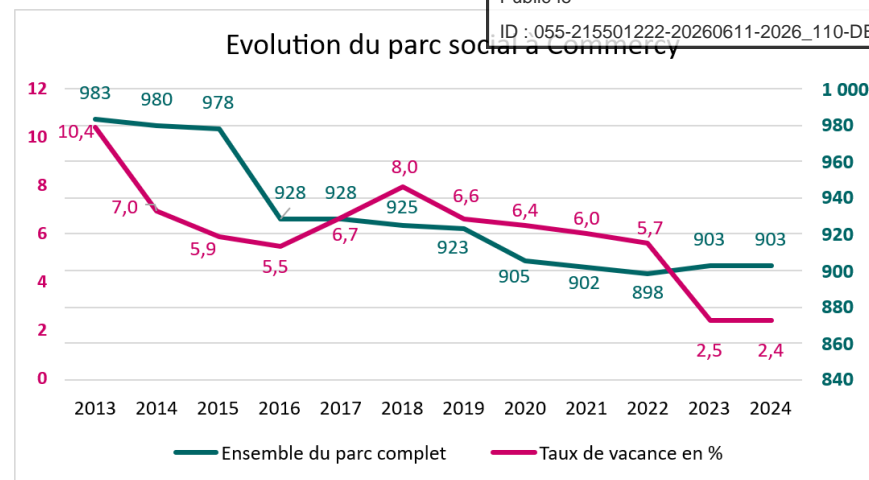
Le parc de logement social de Commercy était constitué de 903 logements au 1^{er} janvier 2024. Ce nombre fut en repli continu depuis 2013, année où le parc social culminait à 983 logements, jusqu'à 2022 où il atteint 898 logements (-8,6%). En 2023, le parc a regagné 5 logements.

Le taux de vacance, très élevé en 2013 à 10,4%, a considérablement décliné avec une première chute à 5,5% en 2016, avant de remonter à 8% en 2018, puis de chuter à nouveau jusqu'à 2,4% en 2024, taux plus conforme (la moyenne nationale est à 2,3%).

Le parc de logement social représente 34,4% des résidences principales de Commercy, soit un taux très supérieur au taux de 25% exigé par la loi Solidarités et renouvellement urbain (SRU).

Le parc social est plutôt diversifié dans sa composition : les grands logements (4 pièces et plus) n'en représentent que 41% et les petits logements de 1 et 2 pièces représentent ensemble 20% du parc, ce qui semble insuffisant toutefois (Rappel : 48% des ménages sont composés de personnes seules). Une immense majorité des logements (87%) ont été financés par le PLUS.

Taux de logements sociaux par rapport aux résidences principales à Commercy : **34,4 %**



Les bénéficiaires des logements PLA, PLUS, PLS et PLI

Les logements PLA, financés par le Prêt Locatif Aidé d'Intégration, sont attribués aux locataires en situation de grande précarité.

Les logements PLUS, financés par le Prêt Locatif à Usage Social correspondent aux locations HLM (habitation à loyer modéré).

Les logements PLS, financés par le Prêt Locatif Social, ils sont attribués aux candidats locataires ne pouvant prétendre aux locations HLM, mais ne disposant pas de revenus suffisants pour se loger dans le privé.

Les logements PLI, financés par le Prêt Locatif Intermédiaire et également attribués aux personnes dont les revenus sont trop élevés pour pouvoir être éligible à un logement HLM, mais trop faibles pour se loger dans le parc privé.

(Source : Action Logement)

Bénéficiaires CAF percevant une aide au logement

Les aides au logement perçues par les foyers de Commercy sont majoritairement de type APL (58%), ce qui peut s'expliquer par le très important parc HLM de la commune (34% des résidences principales).

D'un côté, une petite proportion de foyers perçoit l'ALF (15%), tandis que plus d'un quart (27%) bénéficie de l'ALS, en lien avec la forte proportion de ménages composés d'une personne seule (48%). Il peut s'agir d'étudiants, de jeunes adultes ou de seniors, mais aussi de ménages précaires, résidents du parc privé, et en situation financière fragile.

La répartition par habitant montre que les foyers de bénéficiaires de l'APL (57%) et de l'ALF (27%), sont des foyers composés de plus d'individus que ceux touchant l'ALS (17%), ce qui est cohérent avec le fait que cette dernière concerne principalement des personnes seules. La situation est différente au niveau de l'intercommunalité où à la fois le parc social et le parc collectif sont beaucoup moins importants.

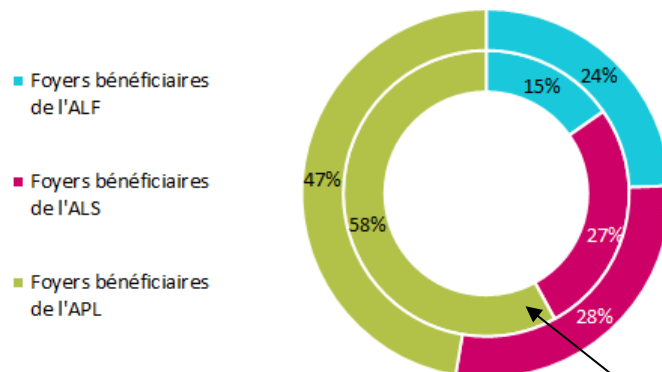
Les types d'aides :

APL : aide personnalisée au logement, versée si le logement est conventionné

ALF : allocation de logement familiale, versée si la situation familiale le justifie, au regard d'un certain nombre de critères. Cible les familles hors parc HLM.

ALS : allocation de logement sociale, versée si ni l'APL, ni l'ALF, ne sont versables. Cible en général les jeunes, étudiants, personnes âgées ou ménages précaires dans le parc privé

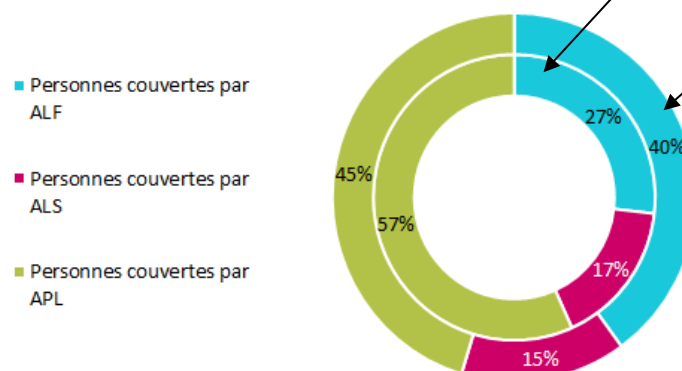
Répartition des foyers bénéficiaires d'une aide au logement par type d'aide au 31/12/2023



Commercy

CC CVV

Répartition des personnes couvertes par une aide au logement par type d'aide au 31/12/2023



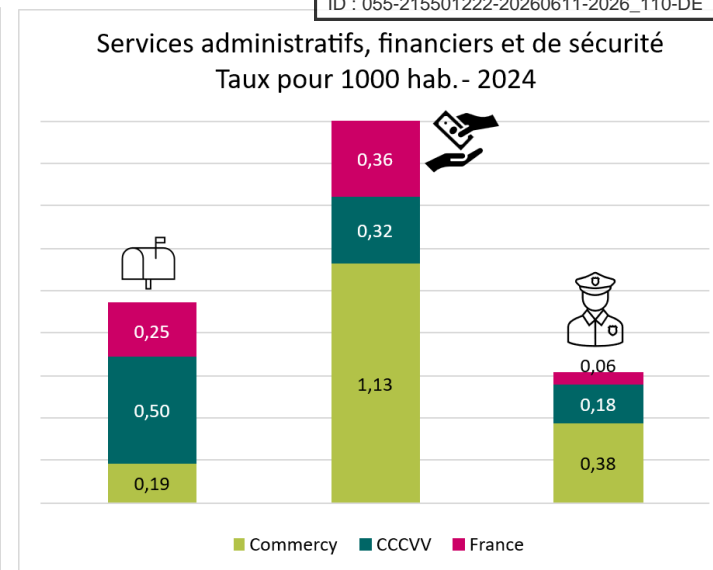
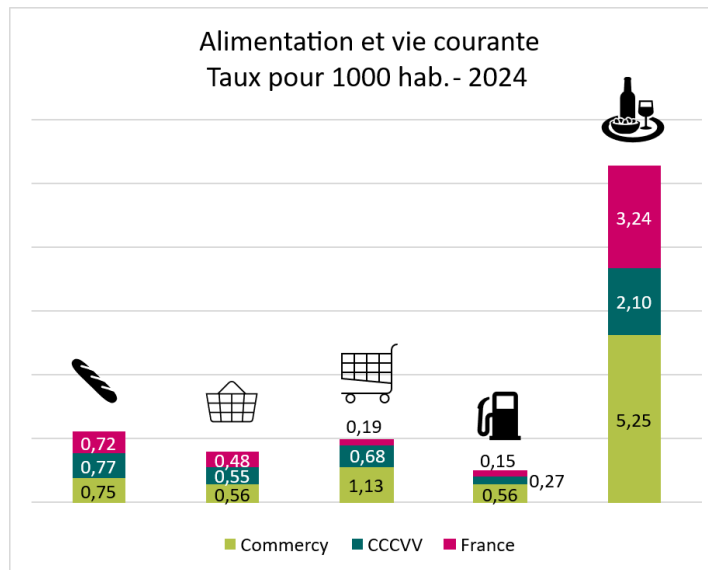
Services et commerces de proximité

Les données présentées proviennent de la base permanente des équipements (BPE) de l'Insee, millésime 2024.

En tant que principale centralité urbaine de son intercommunalité, la ville de Commercy bénéficie globalement d'une dotation plus importante que la moyenne nationale tant en termes de commerces que de services de proximité.

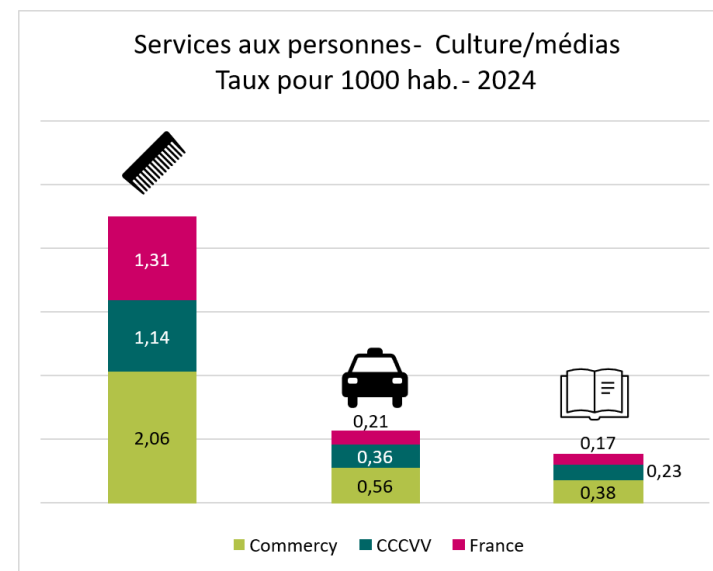
C'est particulièrement vrai en matière de commerces pour l'alimentation et la vie courante et en matière de services à la personne et d'offre culturelle.

Concernant les services administratifs, financiers et de sécurité, la ville de Commercy apparaît numériquement en retrait sur l'indicateur des bureaux de poste, mais elle bénéficie d'un bureau central 16 place Charles De Gaulle offrant des services élargis (courrier-colis, banque, DAB, téléphonie mobile et box internet) et ouvert 6j/7, matin et après-midi (sauf samedi après-midi).



Légende des indicateurs retenus:

Alimentation et vie courante		Services administratifs, financiers et de sécurité	
Boulangerie - pâtisseries		Bureau/Agence/Relais de poste	
Epicerie/Supérette		Banque/Caisse d'épargne	
Supermarché		Police - Gendarmerie	
Station-service		Services aux personnes - Culture/médias	
Restaurant		Coiffeur	
		Auto-école	
		Librairie-papeterie-journaux	



xi. Emploi, formation et
insertion
professionnelle



LES POINTS CLÉS À RETENIR DE LA THÉMATIQUE EMPLOI, FORMATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE



Les enseignements des données statistiques

La population active de Commercy présente un profil populaire et faiblement qualifié : ouvriers et employés totalisent 67 % des actifs, tandis que les cadres et professions intellectuelles ne représentent que 9 %, soit deux fois moins que la moyenne nationale. Le taux d'activité des 15-64 ans (72 %) est inférieur à la moyenne française et le chômage touche plus d'un actif sur cinq, particulièrement les jeunes et les femmes. Malgré un bassin d'emploi local en croissance (+1,4 %/an) et surcapacitaire – 3 590 emplois pour 1 846 actifs occupés résidents –, seuls la moitié des habitants travaillent dans la commune, tandis que 800 navetteurs viennent quotidiennement de l'intercommunalité voisine. Cette situation suggère que les emplois les plus qualifiés sont occupés par des actifs extérieurs, les cadres ne résidant pas majoritairement dans la ville.

Les emplois sont principalement salariés (89 %) et stables (80 % en CDI), mais les contrats précaires (intérim, CDD) et le temps partiel, surtout féminin, y sont plus fréquents qu'au niveau national. Le niveau de diplôme demeure faible : 64 % des habitants non scolarisés n'ont pas dépassé le CAP-BEP et 31 % sont sans diplôme (contre 19 % en France).

Les déplacements domicile-travail traduisent la densité de l'offre locale : plus de la moitié des actifs travaillent sur place, ce qui limite les distances et explique la forte part des modes doux (23 %), dont plus de 20 % de marche à pied, reflet d'une proximité entre emploi et habitat propre à un tissu économique local concentré.

EMPLOI

Répartitions des catégories socioprofessionnelles

La population active de la Ville de Commercy se compose très majoritairement d'ouvriers et employés (67% à eux deux).

Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont nettement sous-représentées (9% contre 19% en moyenne nationale), alors même que Commercy est une centralité administrative et éducative. Le ratio de 0,5 entre les CSP+ et les CSP- montre bien que les proportions de ces catégories socioprofessionnelles sont déséquilibrées.

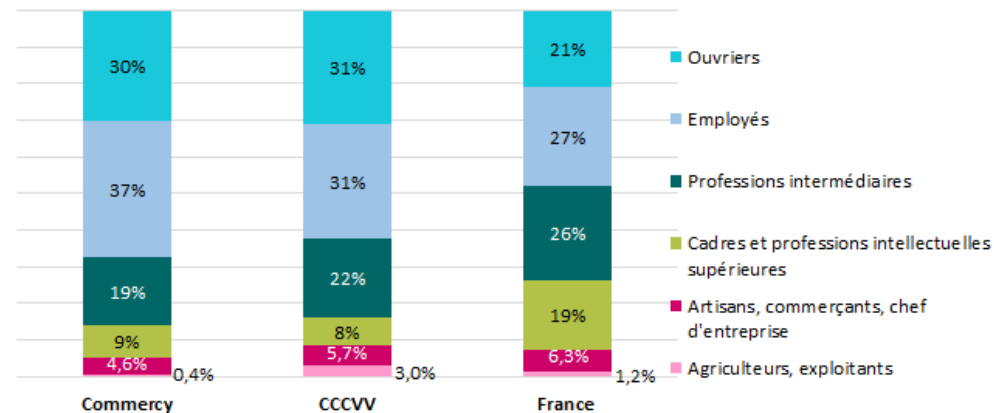
Ratio CSP+ / CSP- : 0,5



La catégorie des CSP+ regroupe les chefs d'entreprises, les artisans et commerçants, les cadres, les professions intellectuelles supérieures et les professions intermédiaires.

La catégorie des CSP- regroupe les employés et les ouvriers.

Population active de 15 à 64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle - 2022



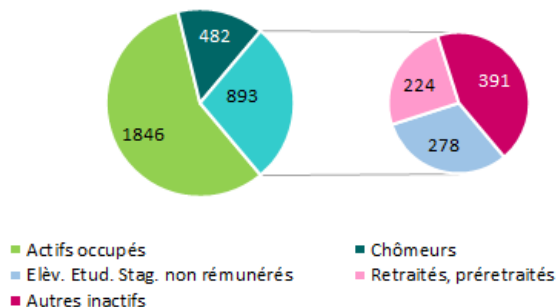
Activité - Chômage

Commercy se caractérise par un faible taux d'activité des 15-64 ans, de 72,3%, en retrait de 3 points par rapport à la moyenne nationale. Parmi ces actifs, plus de 20% sont au chômage, taux près de deux fois supérieur à la moyenne nationale.

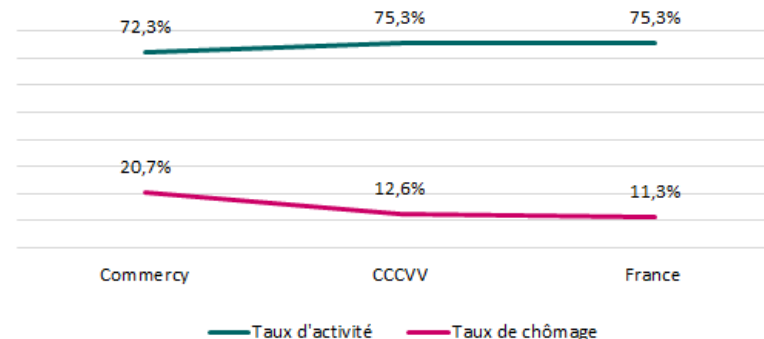
Au final, les actifs occupés ne représentent que 57% des 15-64 ans contre 67% au niveau national.

Côté inactifs, les étudiants représentent 8,6% des 15-64 ans, les retraités, 6,9%, les gens qui ne travaillent pas, 12,1% soit 42% de plus que la moyenne nationale (8,5%).

Actifs et inactifs parmi les 15-64 ans Commercy - 2022



Taux d'activité et de chômage des 15 - 64 ans en 2022

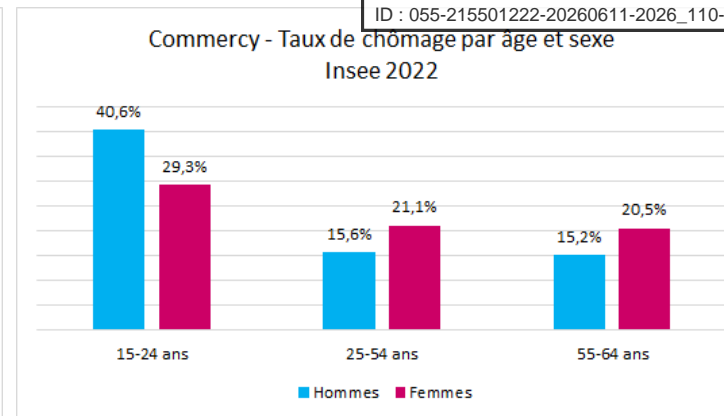
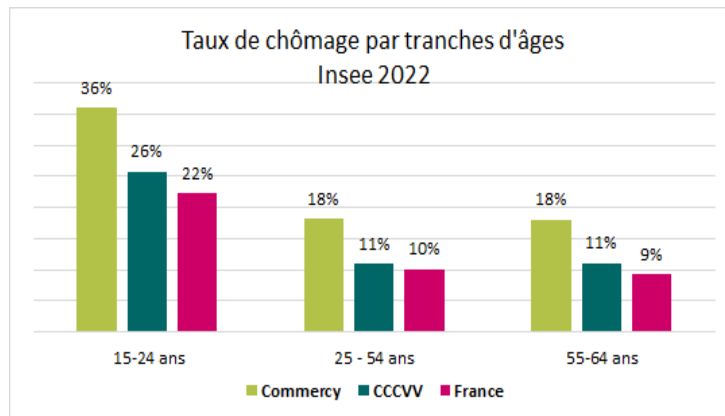
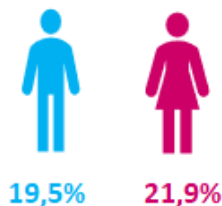


Le taux de chômage fourni par l'Insee est issu du recensement et repose sur une déclaration des habitants quant à leur situation vis-à-vis de l'emploi. Il traduit davantage un ressenti social et tend à inclure des personnes non reconnues comme chômeurs au sens strict. Pour sa part, le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT), calculé à partir de l'Enquête Emploi, s'appuie sur des critères internationaux précis et fournit une mesure plus restrictive mais normative, qui peut minorer la réalité de la précarité observée localement.

Taux de chômage par âge et sexe

Le taux de chômage à Commercy est très supérieur à la moyenne nationale pour toutes les tranches d'âge. Il frappe principalement les jeunes, et les femmes plus que les hommes, sauf pour les 15-24 ans où il atteint 40,6% chez les hommes.

Taux de chômage des 15-64 ans à Commercy



Au sens du BIT, le taux de chômage était de 7,3% en décembre 2024 sur le bassin d'emploi de Commercy dont :

54,4% de femmes

17% de jeunes entre 16 et 26 ans, 63% ayant le niveau Bac ou inférieur

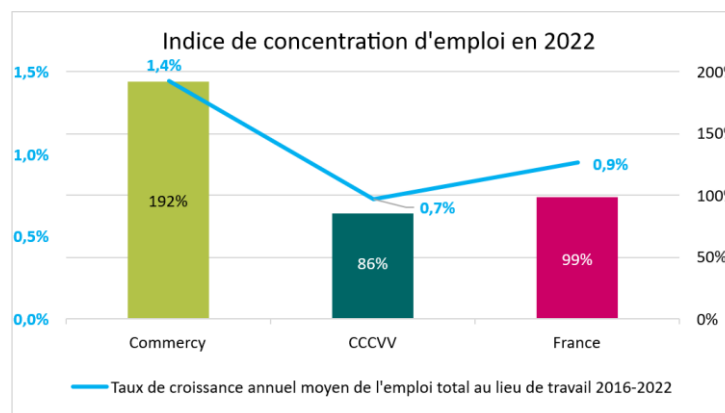
29,5% de plus de 50 ans

(Source : France Travail – Est Républicain du 28/05/2025)

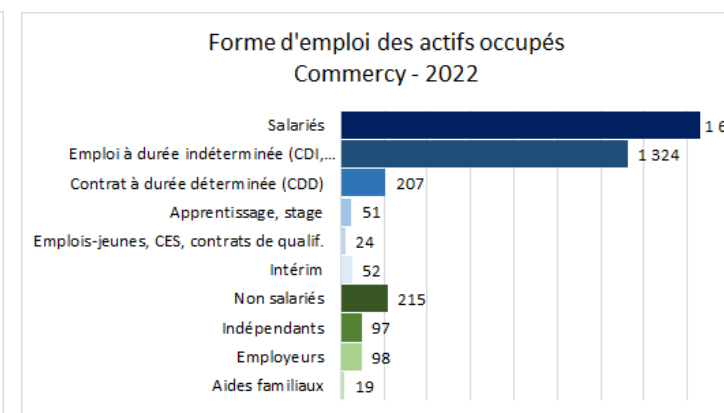
Activité par forme d'emploi et temps de travail

La ville de Commercy est un bassin d'emploi en croissance soutenue de 1,4% par an et surcapacitaire, puisqu'offrant 3 590 emplois pour une population active occupée de 1 846 individus. Ceci ne suffit pas toutefois pour son intercommunalité qui, elle, reste déficitaire avec un indice de concentration d'emploi de 86%

Ces emplois sont très majoritairement salariés (89% des emplois) et en CDI (80% des emplois salariés).



L'indice de concentration de l'emploi mesure le rapport entre le nombre d'emplois total proposés sur un territoire et le nombre d'actifs occupés (actifs en emploi) qui y résident.

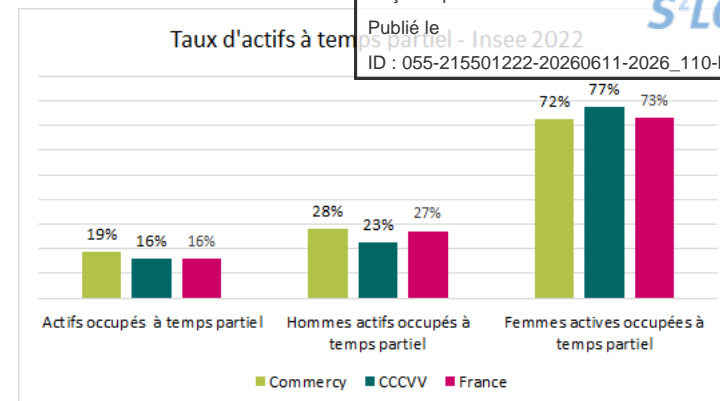
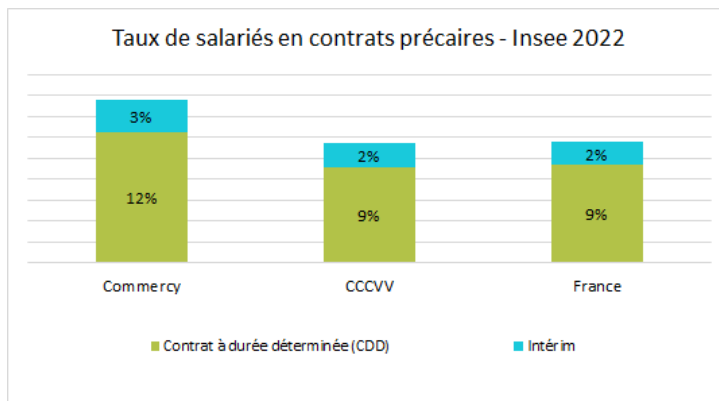




Emplois précaires et emplois à temps partiel

Globalement, le taux de salariés en contrats précaires est plus élevé à Commercy, qui compte proportionnellement 50% d'intérimaires de plus et 33% de CDD de plus qu'au niveau national.

Le travail à temps partiel y est aussi plus pratiqué (+3 points), très majoritairement par les femmes, comme au niveau national.



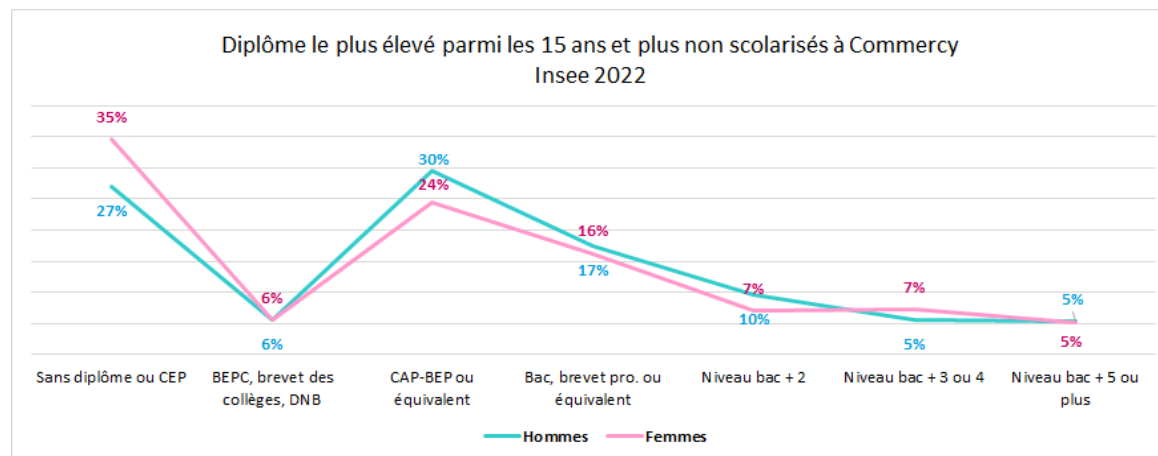
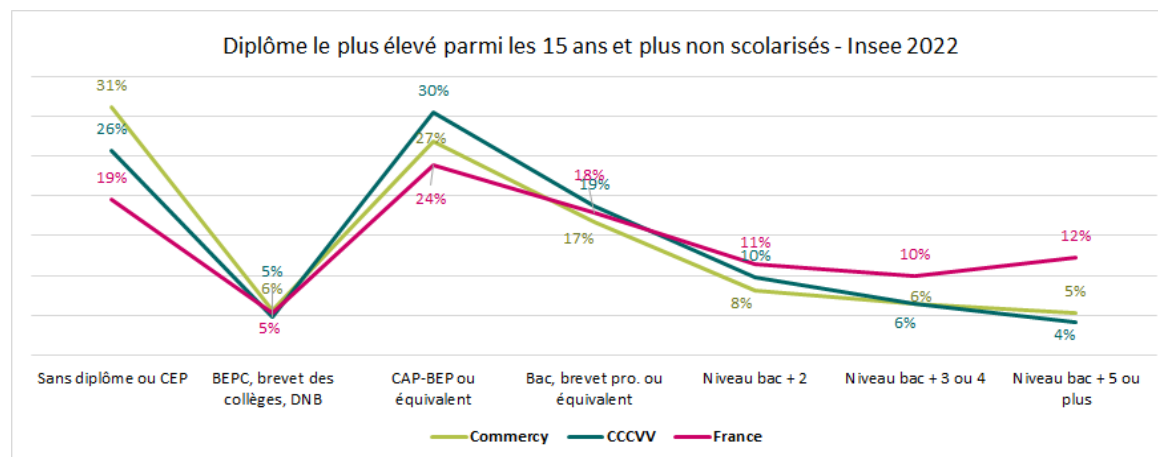
Diplômes de la population non-scolarisée

Près de deux tiers de la population (64%) de Commercy âgée de 15 ans et plus et non scolarisée, n'a pas de diplôme supérieur au CAP ou au BEP. Près d'un tiers (31%) est même sans diplôme (12 points de plus que la moyenne nationale).

Un peu plus d'un tiers de la population (36%) a un diplôme de niveau Bac ou plus, pour un taux de 51% au niveau national.

5% seulement sont d'un niveau bac + 5 ou plus, ce qui est inférieur à la moitié de la moyenne nationale.

Ces chiffres sont globalement similaires pour les hommes et les femmes hormis celui des sans diplôme, où les femmes sont 35% dans ce cas, pour 27% d'hommes.



64% de la population sous le niveau Bac

35% des femmes sans diplôme

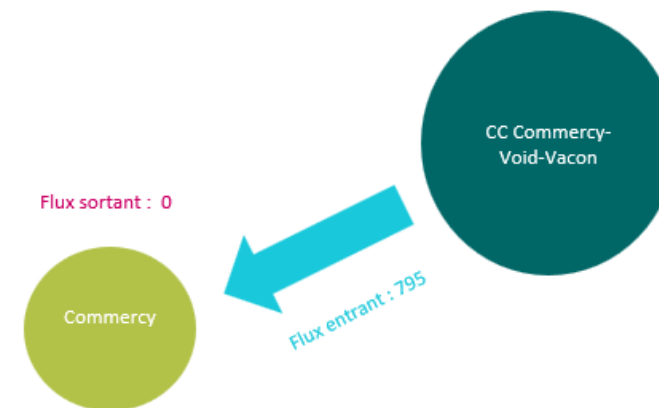
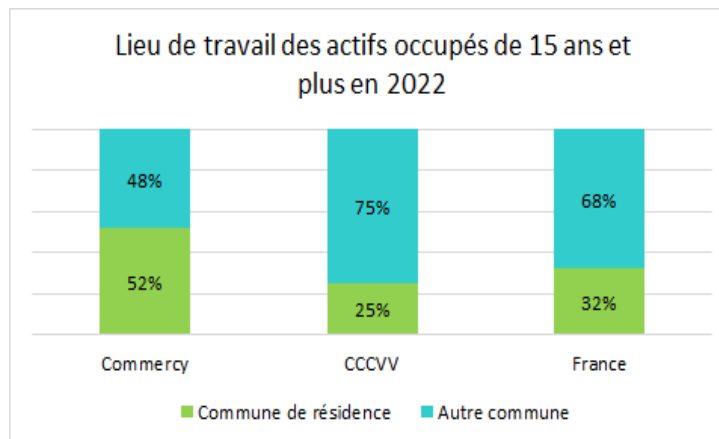


Migrations pendulaires

L'analyse des déplacements domicile-travail (supérieur à 100 flux quotidiens) donne une approche de l'attractivité économique du Périmètre d'étude.

La moitié seulement des habitants de Commercy qui travaillent, le font à Commercy même, en dépit du bassin d'emploi surcapacitaire que constitue la commune. Au niveau de l'intercommunalité, ce sont près de 75% qui travaillent dans une autre commune que leur commune de résidence. Il s'agit la plupart du temps de la ville de Commercy, qui reçoit près de 800 navetteurs venant de la CCCVV.

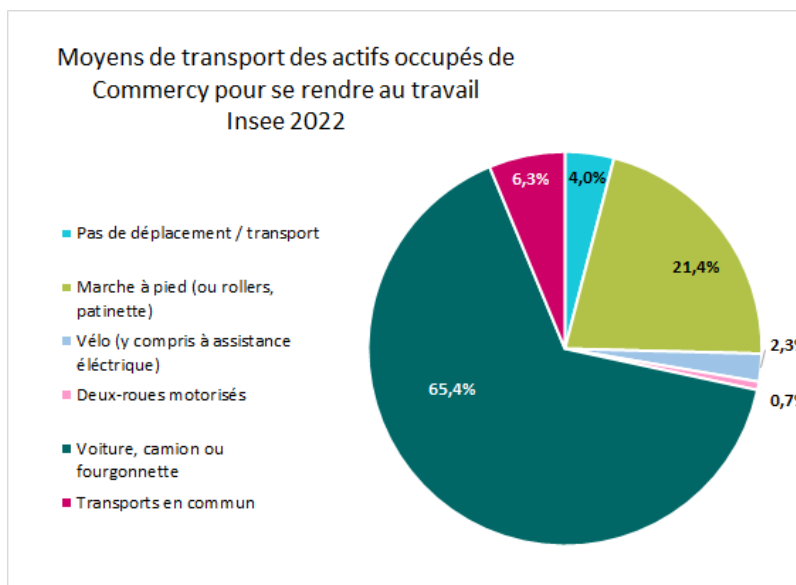
En revanche, les 48% de commerçiens qui travaillent en dehors de Commercy s'éparpillent en de multiples destinations dont pas une seule ne concentre un flux supérieur à 100 individus.



Moyens de transport utilisés pour se rendre au travail

La part modale de la voiture dans les déplacements pendulaires des actifs de Commercy reste majoritaire pour un peu moins de deux tiers d'entre eux, ce qui est un taux particulièrement faible pour une commune de cette strate et qui est la conséquence d'un usage important de modes alternatifs (transport en commun et modes doux) rendu possible par la proximité entre habitat et lieu de travail pour de nombreux commerçiens. En témoigne, la part modale de la marche à pied, supérieure à 20%.

Au total, les modes doux (marche, vélos) dépassent les 23%.



Focus sur l'offre de transports en commun :

La gare SNCF de Commercy permet de rejoindre Bar-le-Duc et Nancy ;

La ligne 14 du réseau Fluo Grand Est 55 va de Verdun à Void-Vacon, en passant par les communes de St-Mihiel, Vadonville, Lérouville, Commercy et Void.



xii. Revenus et Précarité





LES POINTS CLÉS À RETENIR DE LA THÉMATIQUE REVENUS ET PRÉCARITÉ

Les enseignements des données statistiques

Les revenus à Commercy traduisent une situation nettement plus fragile qu'aux échelles nationale et intercommunale. Le revenu médian par unité de consommation y est inférieur de 17 % à la moyenne nationale (soit -330 €/mois) et de 11 % à celle de la CC CVV. Seuls 39 % des ménages sont imposés, contre plus de la moitié en France. Le rapport interdécile (3,1) indique des inégalités présentes mais modérées, la principale spécificité étant un niveau général de revenus faible.

Le taux de pauvreté atteint 25 %, soit 10 points au-dessus du niveau national. Les familles avec enfants, surtout les monoparentales (44 %), sont les plus touchées, tout comme les locataires (37 %, dont 42 % en HLM). Même les propriétaires présentent un taux de pauvreté supérieur à la moyenne nationale (11 %). Les revenus d'activité ne représentent que 62 % du revenu disponible, contre 74 % en France, tandis que les pensions et retraites comptent pour 34 % et les prestations sociales pour 11 %, plus du double du niveau national. Les minima sociaux et aides au logement y sont particulièrement élevés.

Près de 28 % des ménages perçoivent au moins une prestation solidarité-insertion de la CAF, et 10 % touchent le RSA, proportions supérieures aux moyennes françaises. La prime d'activité concerne également davantage de foyers (+5 points), surtout des ménages de grande taille. Ainsi, Commercy concentre les fragilités économiques et sociales de son intercommunalité, marquée par une forte dépendance aux transferts sociaux, une faible valorisation du travail, et une vulnérabilité accrue des familles et des locataires.

Les retours des partenaires et des acteurs de terrain : les personnes isolées et précarisées, les constats, les ressources, les propositions

01	Isolement	<ul style="list-style-type: none"> • personnes en rupture familiale ou sociale, • nouveaux arrivants sans réseau local, • personnes isolées, migrants, difficultés de communication • pas de lieu d'accueil sans étiquette identifié
02	Habitat dégradé	<ul style="list-style-type: none"> • habitants des quartiers ou de logements anciens dégradés, • turn over important des populations liées à l'insalubrité : pas de stabilité possible • Accompagnement vers et dans le logement nécessaire
03	Difficultés liées à l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> • difficultés d'insertion des jeunes sans qualification • taux de chômage élevé • difficulté pour trouver un emploi stable • dépendance aux mobilités • inadéquations offres d'emploi/qualifications • manque d'entreprises qui permettent l'insertion de personnes handicapées
04	Santé et addictions	<ul style="list-style-type: none"> • difficultés de prise en charge et suivi par les structures adaptées • alcoolisation dès le matin problématique • problèmes psychiatriques
05	Précarité	<ul style="list-style-type: none"> • travailleurs précaires ou temps partiels : salaire qui ne suit pas l'inflation, pas valorisé • difficultés financières qui préoccupent au détriment du lien social ou des activités • cumul de difficultés et complexité des situations • baisse de l'offre France Services /permanences

Les perceptions des partenaires et acteurs du territoire



Constats et propositions des partenaires

ETAYER LE TERRITOIRE

- Besoin de psychiatres, psychologues, d'orthophonistes
- Besoin d'éducateurs, de familles d'accueil...
- Besoin de médecins



CREER LES CONDITIONS DU LIEN SOCIAL

- Créer un lieu de vie, d'accueil convivial : actuellement, MFR, Tiers lieu Uzinov peu investi
- Lieu pour centraliser les ressources et les informations ouvert à tous
- Soutenir des projets de colocations solidaires ou habitats partagés



RENFORCER L'INFORMATION ET LA COORDINATION

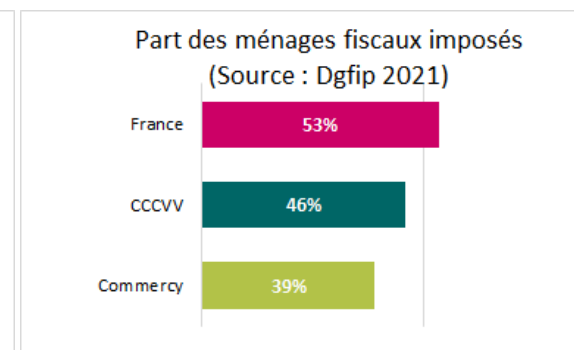
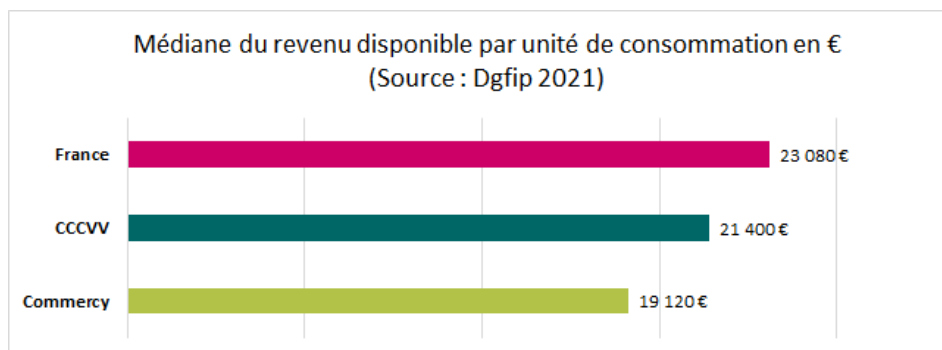
- Rencontres partenariales régulières et conviviales pour une fluidité des informations
- S'interroger sur comment faire pour atteindre le public



REVENUS ET PAUVRETÉ

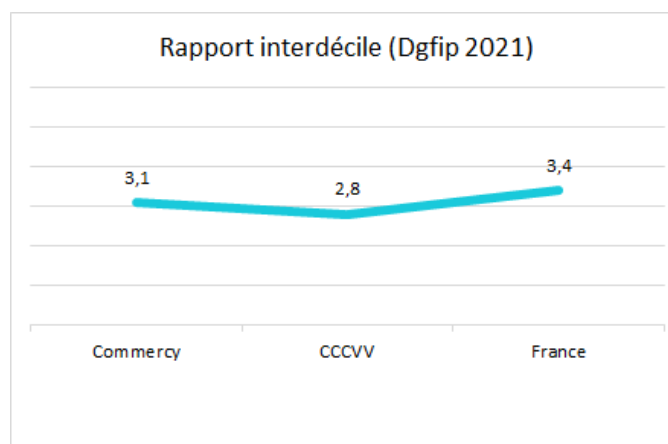
Généralités

La médiane du revenu disponible par unité de consommation à Commercy inférieure de 17% à la valeur nationale et de 11% à la valeur intercommunale. Cela représente 330 €/mois de moins que la médiane nationale et 190 €/mois de moins que celle de l'EPCI. Conséquemment, seuls 39% des ménages fiscaux de Commercy sont imposés, soit 14 points de moins que la moyenne nationale.

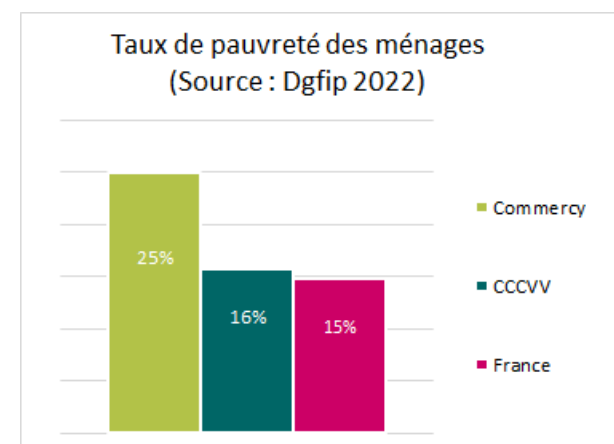


Médiane du revenu disponible inférieure de **17%** à la valeur nationale
61% des ménages fiscaux non imposés
25% de taux de pauvreté

Le rapport interdécile a une valeur de 3,1 à Commercy, indiquant des inégalités de revenus importantes quoique moins élevées qu'au niveau national, alors que la situation intercommunale est moins marquée (2,8).



Commercy présente un taux de pauvreté des ménages de 25%, ce qui dépasse de 10 points le taux national et de 9 points le taux intercommunal.



Au sein de son intercommunalité, la ville de Commercy concentre les difficultés en termes de revenus.

Le **rapport interdécile** (D9/D1) des revenus permet d'identifier les disparités (ou écarts) entre les 10% des ménages les plus riches et les 10% des ménages les plus pauvres.

Le **taux de pauvreté** définit la part des ménages dont le revenu disponible par unité de consommation est inférieur à 60% de la médiane nationale.

Focus sur le taux de pauvreté

Les données fournies par la DGFIP pour Commercy sont incomplètes pour cette thématique (valeurs nulles).

La ville de Commercy présente des taux de pauvreté très supérieurs aux moyennes nationales, quel que soit l'angle d'observation.

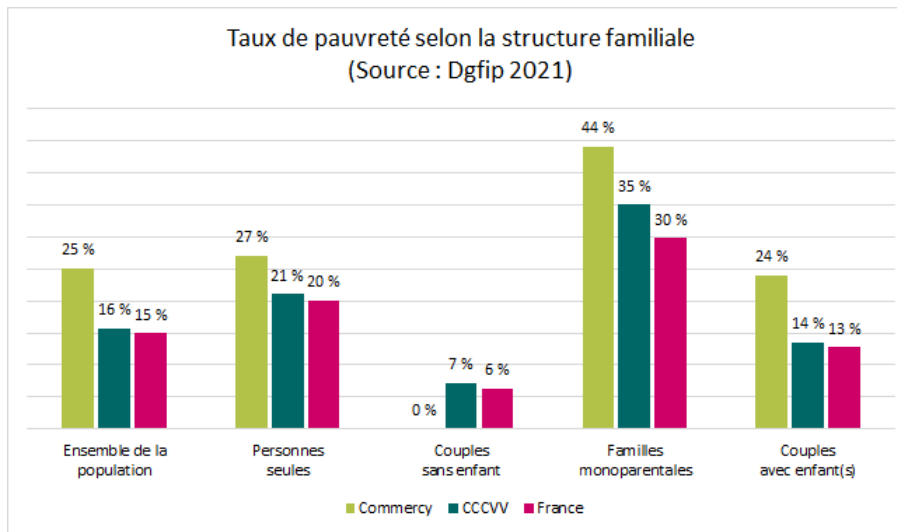
Concernant la structure familiale, les situations des familles avec enfants présentent des taux de pauvreté très supérieurs aux moyennes nationales : +14 points pour les familles monoparentales (44%) et +11 points pour les couples avec enfant (24%). Plus il y a de personnes dans le ménage, plus l'écart entre le taux de pauvreté à Commercy et la moyenne nationale est élevé.

Concernant les personnes seules, le détail par sexe n'est pas disponible pour Commercy, mais ce sont les femmes qui sont plus touchées que les hommes au niveau de la CCCVV (+2 points à 22%).

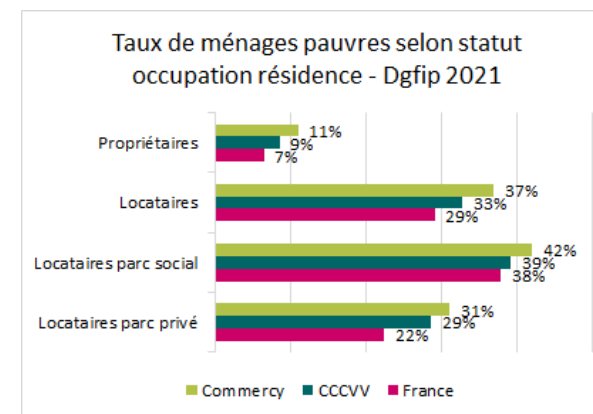
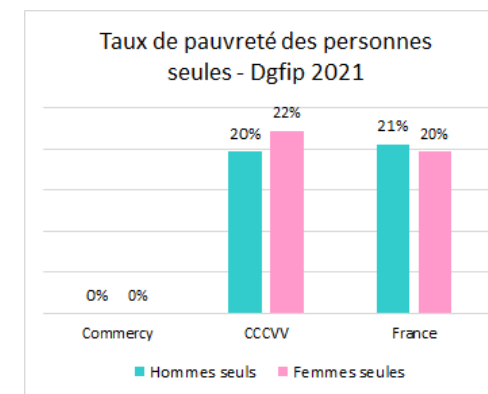
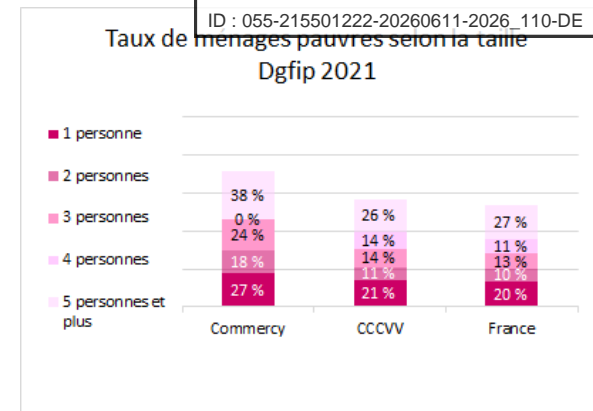
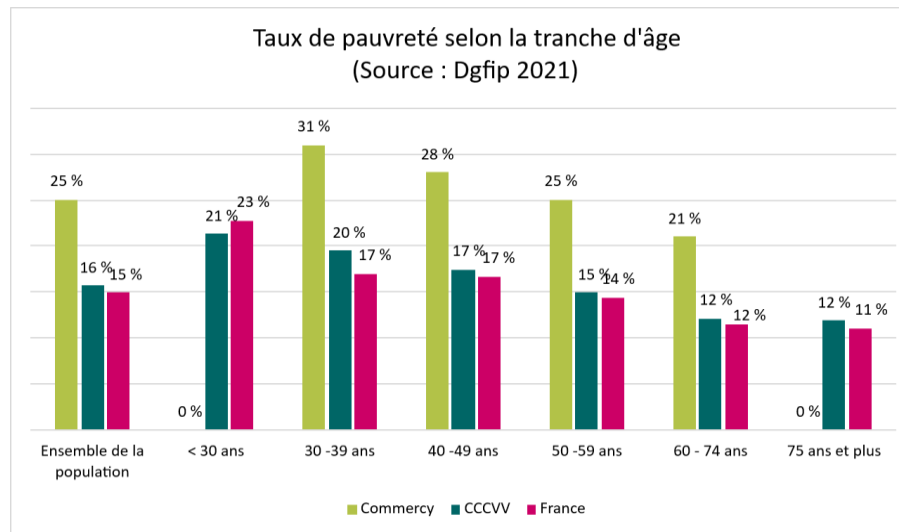
Les données ne sont pas disponibles pour les moins de 30 ans et les plus de 74 ans à Commercy. On constate néanmoins que 31% de 30-39 ans sont pauvres et que si ce taux décroît avec l'âge, le taux des 60-74 ans est encore de 21%.

37% des locataires sont en situation de pauvreté, dont 42% des locataires HLM et 31% des locataires du parc privé.

Les propriétaires, qui ne représentent que 40% des occupants des logements de Commercy, présentent un taux de pauvreté de 11%, 4 points au-dessus de la moyenne nationale.

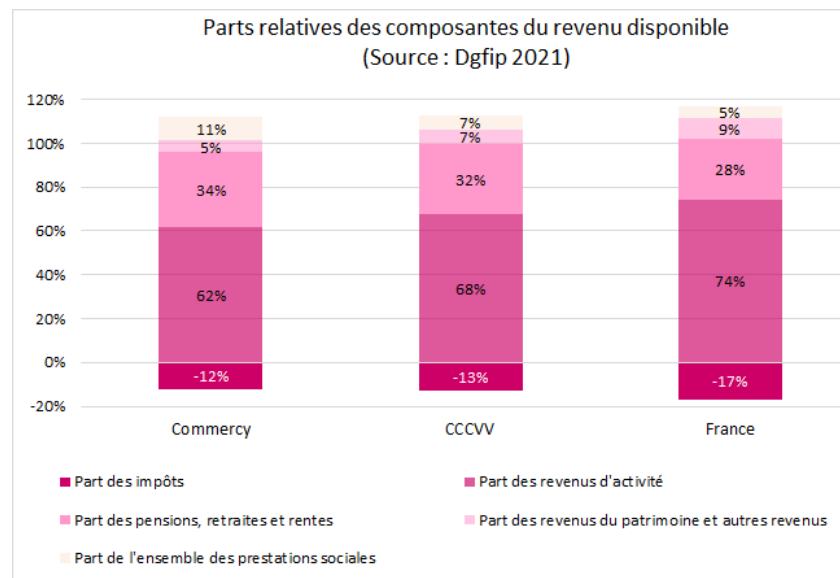


**44% des familles monoparentales,
27% des personnes seules,
37% des locataires,
31% des 30-39 ans, sont pauvres**



Composition des revenus disponibles en 2021

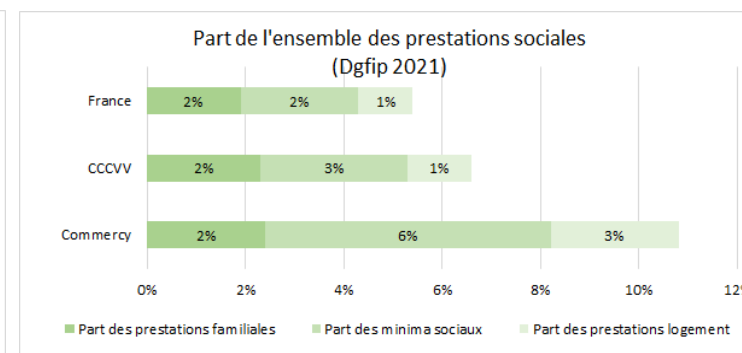
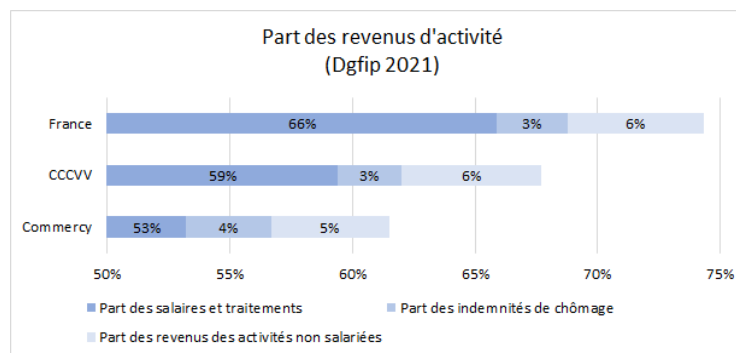
L'examen des parts relatives des composantes du revenu disponible montre que Commercy se distingue par une faible part de la composante des revenus d'activité (62%), 12 points en dessous de la valeur nationale et à mettre en rapport avec le faible taux d'actifs de la commune, la forte part de la composante des pensions, retraites et rentes (34%), 6 points au-dessus de la moyenne nationale, en lien avec la forte proportion de seniors dans la population, et enfin la part élevée de la composante relative aux prestations sociales (11%), plus du double de la moyenne nationale (5%), et qui illustre la grande fragilité sociale de la population.



53% de salaires et 11% de prestations sociales dans le revenu disponible

La part des impôts est la composante négative du revenu disponible correspondant aux impôts directs ; les impôts directs regroupent les impôts sur le revenu des personnes physiques (IRPP), la taxe d'habitation, la contribution sociale généralisée (CSG), la contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS), les prélèvements libératoires sur valeurs mobilières et autres.

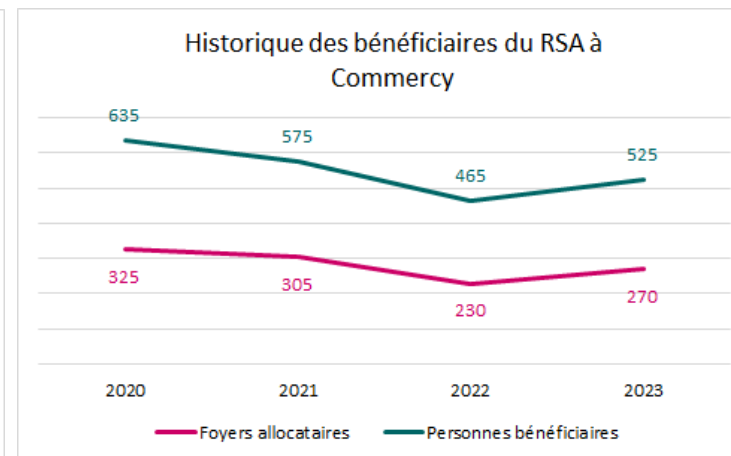
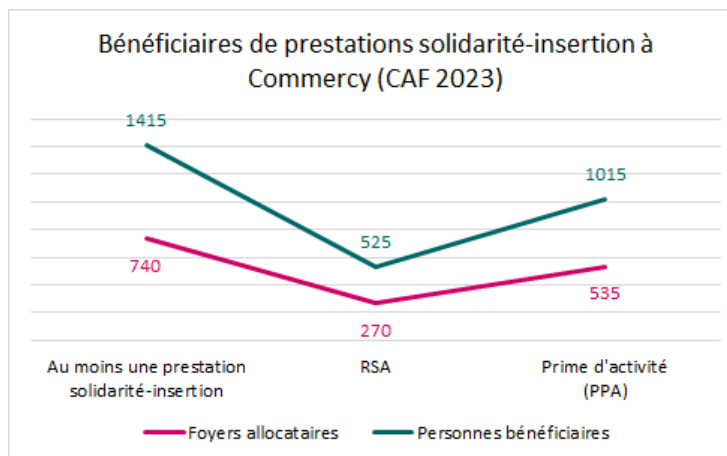
Le détail des revenus d'activités indique une part des salaires et traitements de 53% à Commercy quand elle représente 66% au niveau national. Concernant les prestations sociales, ce sont surtout les parts de minimas sociaux et des prestations logements qui sont très élevées à Commercy, au triple des valeurs nationales. Encore une fois, la situation intercommunale est bien moins dégradée et se situe sur tous ces indicateurs, entre la situation de Commercy et la situation nationale.



Précarité des allocataires CAF

Sur les 2 612 ménages que compte la ville de Commercy, 740 soit 28%, bénéficient d’au moins une prestation solidarité-insertion de la CAF.

En particulier 270 foyers (10,3% des ménages), pour 525 bénéficiaires, touchent le RSA, la moyenne 2020-2023 s’établissant à 283 foyers, représentant 550 bénéficiaires.

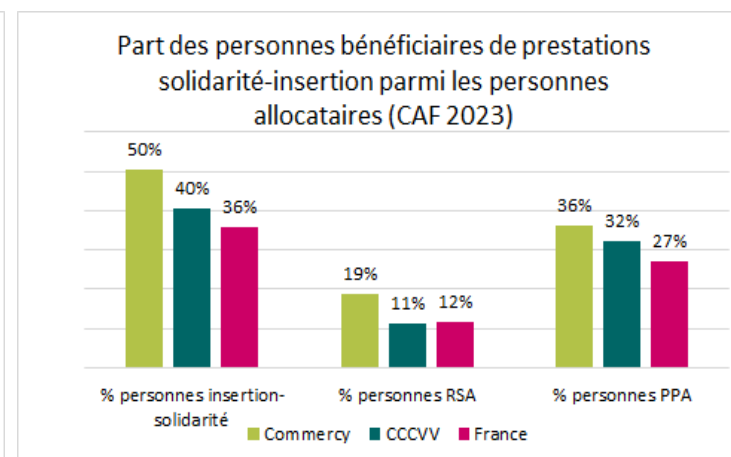
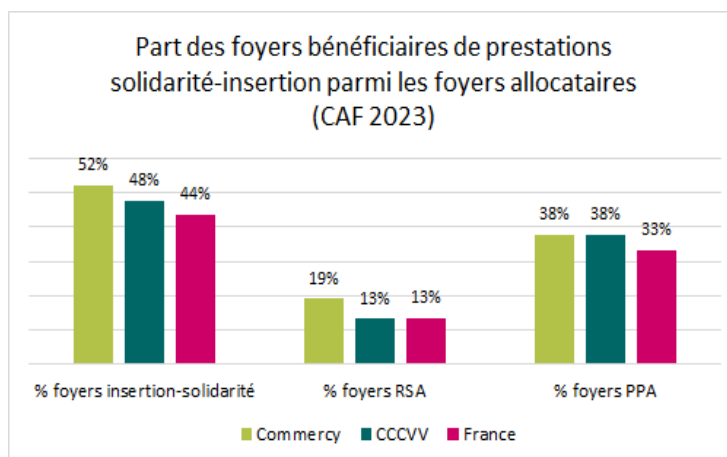


A Commercy, les pourcentages de foyers et personnes bénéficiaires d’au moins une prestation solidarité-insertion parmi l’ensemble des allocataires CAF, sont respectivement de 52% et 50%. Ces taux sont plus élevés respectivement de 8 points et 14 points par rapport aux taux nationaux. Commercy est concerné par des ménages de tailles plus importantes.

28% de foyers bénéficiaires d’allocations de solidarité-insertion
10,3% de ménages au RSA

Il en est de même pour les foyers et personnes touchant le RSA.

En revanche concernant la prime d’activité, l’écart en nombre de foyers est moins significatif (5 points) mais il passe à 9 points pour les individus. Encore une fois ceci indique que ce sont plutôt les ménages de tailles plus importantes (familles avec enfants), qui sont bénéficiaires de ces aides à Commercy.



xiii. Santé - Handicap



LES POINTS CLÉS À RETENIR DE LA THÉMATIQUE SANTÉ - HANDICAP

Envoyé en préfecture le 11/06/2026

Reçu en préfecture le 11/06/2026

Publié le

ID : 055-215501222-20260611-2026_110-DE



Les enseignements des données statistiques

Commercy occupe un rôle de centralité sanitaire pour le sud meusien grâce à une dotation complète en équipements de santé, centrée sur le Centre hospitalier Saint-Charles. Celui-ci assure les soins courants, mais certains services spécialisés — urgences, maternité, cancérologie, dialyse ou transfusion — nécessitent un recours à Bar-le-Duc, Toul ou Nancy.

La médecine de ville est bien représentée en généralistes, dentistes et pharmacies, avec quelques spécialistes (cardiologie, dermatologie), mais la pénurie est marquée dans plusieurs disciplines clés pour les seniors et les enfants (gériatrie, rhumatologie, urologie, ophtalmologie, pédiatrie, kinésithérapie). Si l'offre locale est solide, elle ne couvre pas entièrement les besoins intercommunaux.

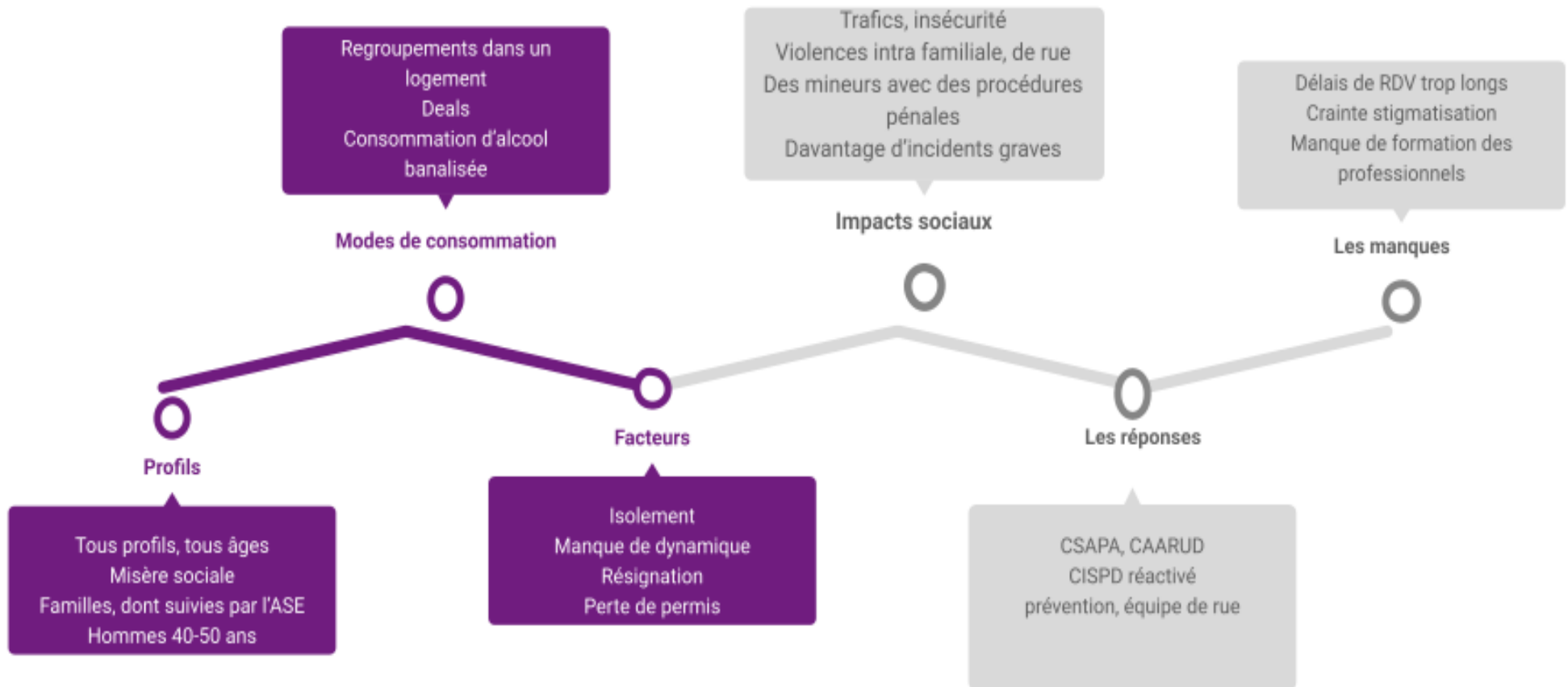
En matière de handicap, Commercy compte 185 adultes bénéficiaires de l'AAH et 22 enfants de l'AEH. Le premier taux est supérieur à la moyenne nationale, le second inférieur, sans qu'une explication précise (structure démographique, accès au droit, concentration urbaine) puisse être établie. La commune respecte ses obligations d'accessibilité : un registre public est disponible pour 11 bâtiments municipaux.

L'offre médico-sociale est dense et diversifiée, avec des établissements pour enfants handicapés (IME, ITEP, centre pour polyhandicapés), des maisons d'accueil spécialisées pour adultes (Les Pléiades, Stanislas), des services à domicile ou ambulatoires (CMP, CMPP, SESSAD) et un ESAT pour le travail protégé.

Commercy dispose ainsi d'un écosystème médico-social complet, positionné comme un pôle de santé et de prise en charge du handicap à l'échelle intercommunale.

Les données de santé, corroborées par les constats des partenaires, montrent une addiction à l'alcool importante. On observe un taux mortalité dans la Meuse supérieur au Grand Est, lié à des décès évitables et prématurés liés au tabac et à l'alcool.

Les retours des partenaires et des acteurs de terrain : zoom sur la lutte contre les addictions, constats, réponses et propositions



Propositions des partenaires

FACILITER LA RELATION

- Mettre en place un espace neutre (centre social?)
- Travailler la mise en relation
- Diffuser l'information, plaquette



SECURITE ET PREVENTION

- Rendre le CISPD plus concret
- Elaborer une politique globale et coordonnée depuis l'enfance (familles d'accueil, soutien psychologique, professionnels de prévention...)



AMÉLIORER LES DÉLAIS DE PRISE EN CHARGE

- Augmenter le nombre de professionnels
- Augmenter les actions collectives



SANTÉ

Établissements, services et praticiens de santé

Les données de cette page proviennent de la base permanente des équipements 2024 de l'Insee.

Les tableaux ci-dessous et ci-contre permettent de visualiser les dotations du territoire en équipements et services de santé d'une part, et en praticiens d'autre part.

Cette dotation apparaît en nombre pour la ville de Commercy, avec une comparaison par rapport à la dotation moyenne nationale :

- sur fond vert : dotation supérieure à la dotation nationale ;
- sur fond rouge : dotation inférieure à la moyenne nationale.

Concernant l'intercommunalité, le même code couleur est utilisé, mais avec juste une appréciation quantitative :

- signe + sur fond vert : dotation supérieure à la dotation nationale ;
- signe - sur fond rouge : dotation inférieure à la dotation nationale.

HOPITAL ST. CHARLES



En tant que centralité du sud meusien, la ville de Commercy dispose d'une dotation significative en équipements de santé, illustrée par la présence du Centre Hospitalier Saint-Charles.

Pour certains besoins toutefois (urgences, maternité, lutte contre le cancer, dialyse, transfusion sanguine...), Commercy doit compter sur sa proximité avec Bar-le-Duc, Toul ou Nancy.

Concernant les praticiens, on note une bonne dotation en généralistes, dentistes, pharmacies, ambulance et la présence de spécialiste en cardiologie et dermatologie par exemple. On peut regretter l'absence ou l'insuffisance de certaines disciplines propres aux séniors ou aux enfants : gériatre, rhumatologue, urologue, ophtalmologiste, pédiatres et kinés.

Enfin, la dotation de Commercy, si elle est importante, ne suffit pas à satisfaire son intercommunalité.

Equipements et services de santé	Commercy	CCCVV / France
établissement de soins de courte durée	1	+
établissement de soins de suite et de réadaptation	1	+
établissement de soins de longue durée	1	+
établissement psychiatrique	1	+
centre de lutte contre le cancer	0	-
urgences	0	-
maternité	0	-
centre de santé	1	-
structure psychiatrique en ambulatoire	0	-
centre de médecine préventive	0	-
dialyse	0	-
hospitalisation à domicile	0	-
maison de santé pluridisciplinaire	0	+
service de prise en charge des addictions	1	+
services de santé maternelle et infantile	0	-
laboratoire d analyses et de biologie médicale	2	+
transfusion sanguine	0	-
établissement thermal	0	-

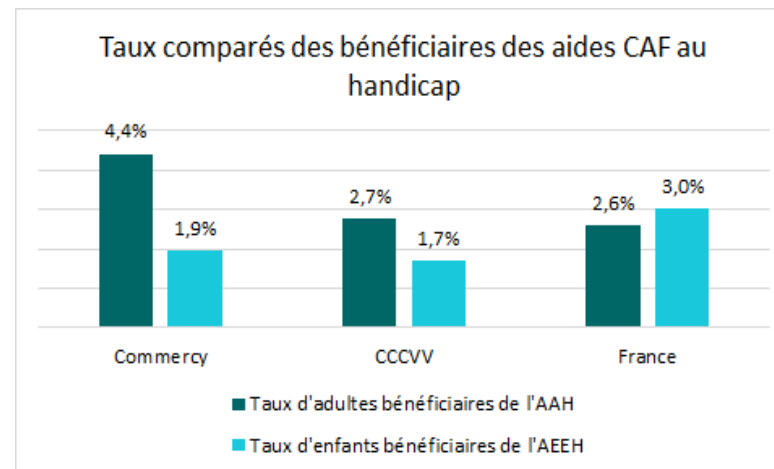
Praticiens de santé	Commercy	CCCVV / France
professionnels de l'appareillage	0	+
ergothérapeute	2	+
psychomotricien	0	-
diététicien	2	-
psychologue	0	-
allergologue	0	-
anesthésiste-réanimateur	0	-
spécialiste en chirurgie générale	0	-
spécialiste en chirurgie orthopédique, plastique et traumatologique	1	+
endocrinologue	0	-
gériatre	0	-
hématologue	0	-
spécialiste en médecine physique et de réadaptation	0	-
neurologue	0	-
spécialiste en oncologie, anatomie et cytologie pathologiques	0	-
rhumatologue	0	-
urologue, néphrologue	0	-
médecin généraliste	8	-
spécialiste en cardiologie	1	-
spécialiste en dermatologie vénéréologie	1	+
spécialiste en gastro-entérologie hépatologie	0	-
spécialiste en psychiatrie	0	-
spécialiste en ophtalmologie	0	-
spécialiste en oto-rhino-laryngologie	0	-
spécialiste en pédiatrie	0	-
spécialiste en pneumologie	0	-
spécialiste en radiodiagnostic et imagerie médicale	0	-
spécialiste en stomatologie	0	-
spécialiste en gynécologie médicale et/ou obstétrique	0	-
chirurgien dentiste	10	-
sage-femme	2	+
masseur kinésithérapeute	6	-
pédicure-podologue	2	-
infirmier	5	-
ambulance	2	+
pharmacie	3	+

Bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) et de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)

Les chiffres ci-dessous provenant de la CNAF, sont en valeur au 31/12/2021 à l'échelle communale (denier millésime disponible) et au 31/12/2023 aux échelles intercommunale et nationale. Les ratios mobilisant la population totale, s'appuient quant à eux sur des données Insee 2022. Attention donc à prendre ces résultats comme des tendances.

- Nombre d'adultes couverts par l'AAH à Commercy au 31/12/2021 : 185
- Nombre d'enfants couverts par l'AEEH à Commercy au 31/12/2021 : 22

Les taux de bénéficiaires de l'AAH et de l'AEEH à Commercy sont respectivement supérieurs et inférieurs aux moyennes nationales, sans qu'il puisse être porté de conclusion à ce stade sur la cause (concentration urbaine ? accès au droit ? ...).



L'Allocation adulte handicapé (AAH), est une prestation sociale destinée à assurer un minimum de revenu aux personnes qui présentent une incapacité permanente, et sont sans ressources, ou disposant de revenus modestes, et qui ne peuvent prétendre à un avantage de vieillesse ou d'invalidité ou à une rente d'accident du travail. Elle est attribuée aux personnes souffrant d'une incapacité évaluée à au moins 80 % (sauf dérogation) par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (ex-Cotorep). Elle ne peut être attribuée avant l'âge de 20 ans, sauf cas particulier. Elle est versée par les Caf et les caisses de la MSA et du régime minier.

L'AAH est une prestation individualisée dont le montant est fixé pour un an. Elle assure un minimum social et peut se cumuler avec un revenu du travail. Un couple peut recevoir deux aides pour handicapé.

L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) s'adresse aux familles ayant à leur charge des enfants handicapés. Pour en bénéficier, l'enfant doit remplir plusieurs conditions : - être âgé de moins de 20 ans ; - avoir une incapacité permanente d'au moins 80 %. Celle-ci peut aussi être comprise entre 50 % et 79 % si l'enfant fréquente un établissement adapté ou si son état exige le recours à un dispositif adapté ou d'accompagnement dans un établissement scolaire, ou de soins préconisés par la CDAPH. - ne pas résider en internat avec prise en charge intégrale des frais de séjours par l'Assurance maladie, l'État ou l'Aide sociale.

A noter que la Ville de Commercy en tant que propriétaire d'Établissements Recevant du Public (ERP) est tenue de mettre à disposition du public un registre d'accessibilité. Ce registre a pour objectif d'informer le public sur le degré d'accessibilité de l'ERP et ses prestations.

Tous ces registres sont disponibles sur le site internet de la commune, à la rubrique Municipalité/Accessibilité, pour 11 bâtiments :



Services et établissements d'accueil à destination des personnes en situation de handicap

Le tableau ci-dessous, dont les données sont issues de la base permanente des équipements 2024 de l'Insee, présente les établissements d'accueil et en situation de handicap.

Cette dotation apparaît en nombre, avec une comparaison par rapport à la dotation moyenne nationale pour 1 000 individus, en tenant compte des données disponibles sur les populations concernées :

- sur fond vert : dotation supérieure à la dotation nationale ;
- sur fond rouge : dotation inférieure à la moyenne nationale ;
- sur fond blanc : calcul de dotation impossible.

Les données disponibles sur les populations d'enfants et d'adultes handicapés ne sont pas alignées, ni entre elles, ni avec la BPE de l'Insee, puisqu'il s'agit des millésimes suivants : - échelle communale : millésime 2021 ;

Échelle nationale : millésime 2023.

Les dotations calculées dans ces conditions sont donc à prendre comme des tendances.

Les services d'hébergement et d'aide à domicile du territoire pour les personnes handicapées sont les suivants :

Etablissements d'hébergement (IME) :

Centre d'accueil pour polyhandicapés, 1 rue Henri Garnier
Institut Medico Educatif, rue du Clos de l'Hospice
I.T.E.P. EPDAMS, 11 rue Voltaire

Etablissements d'hébergement adultes :

Maison Accueil Spécialisée Les Pléiades, 1 rue du Terme du vin
Maison d'accueil spécialisée Stanislas, 1 rue Henri Garnier

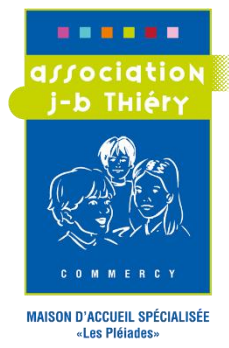
Services à domicile ou ambulatoires (SESSAD / CMPP) :

CMP adultes, rue de Saint-Mihiel
CMPP Antenne de Commercy, rue Raymond Poincaré
SESSAD du centre hospitalier de Commercy, 52 rue Raymond Poincaré

Travail protégé :

ESAT, 9 rue Porte Sainte Barbe

Action sociale pour personnes en situation de handicap	Commercy
enfants handicapés : hébergement	3
enfants handicapés : services à domicile ou ambulatoires	2
adultes handicapés : accueil/hébergement	2
adultes handicapés : services d'aide	2
travail protégé	1
adultes handicapés : services de soins à domicile	1
service d'aide aux déficients visuels ou auditifs	0



HOPITAL ST. CHARLES

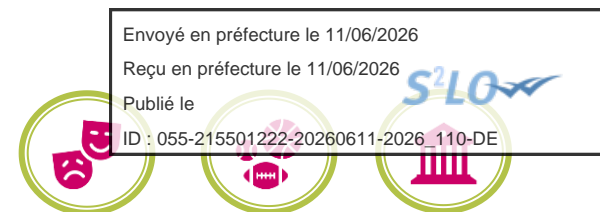


xiv.

Vie locale - Culture, sport et loisirs



LES POINTS CLÉS À RETENIR DE LA THÉMATIQUE VIE LOCALE, CULTURE, SPORT, LOISIRS ET CITOYENNETÉ



Les enseignements des données statistiques

Commercy dispose d'une offre culturelle et sportive étoffée, renforcée par sa fonction de centralité locale : conservatoire, musée de la Céramique et de l'Ivoire, salles de spectacle (Les Tilleuls, Les Roises), festivals et centre aquatique Aqua Mosa. La ville bénéficie d'un secteur patrimonial protégé (SPR-AVAP).

Son tissu associatif est dense (261 associations, soit près de 5 pour 100 habitants, 2,5 fois la moyenne nationale) et ancien (64% de plus de 20 ans), mais connaît peu de renouvellement. Les associations sont surreprésentées dans les domaines sportif, social, éducatif et jeunesse, et moins présentes dans la culture, le patrimoine et l'environnement.

La participation électorale suit les tendances nationales et la commune anime par ailleurs plusieurs dispositifs de démocratie locale : un Conseil des Sages, un Conseil municipal des jeunes et un budget participatif (40 000 €).

Au total, Commercy présente une vie locale dense et structurée, portée par un fort ancrage associatif et des modes de participation citoyenne actifs, bien que le renouvellement du tissu associatif apparaisse modéré.

CULTURE, SPORT ET LOISIRS

Équipements de culture, sport et de loisirs

Les données de cette page proviennent de la base permanente des équipements 2024 de l'Insee. Les tableaux ci-dessous permettent de visualiser les dotations du territoire en équipements culturels et de sports et loisirs. Cette dotation apparaît en nombre avec une comparaison par rapport à la dotation moyenne nationale pour 10 000 habitants :

- sur fond vert : dotation supérieure à la dotation nationale ;
- sur fond rouge : dotation inférieure à la moyenne nationale.

En tant que centralité locale, Commercy dispose d'une dotation diversifiée en équipements culturels et de sports et loisirs, bien complétés, pour ces derniers, par l'offre intercommunale.

Le décompte de l'Insee est toutefois incomplet. En matière culturelle, il faut y ajouter :

- le conservatoire de musique
- le musée de la céramique et de l'ivoire
- les salles polyvalentes Les Tilleuls et Les Roises

L'offre culturelle inclut aussi les festivals annuels (l'Été chez Stan et Bords de Scène).

Sur le plan patrimonial, la commune est dotée d'un secteur protégé au titre des Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) comprenant une Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP).

En matière d'équipements sportifs, le centre aquatique Aqua Mosa, non comptabilisé par l'Insee, propose 7j/7 un bassin sportif, un bassin ludique et un espace bien-être.



Salle Les Tilleuls – Salle polyvalente
(Photo : L'Est Républicain)

Equipements culturels	Commercy	CCCVV
cinéma	1	1
conservatoire	0	0
bibliothèque	1	11
exposition et médiation culturelle	1	2
espace remarquable et patrimoine	0	0
archives	2	2
arts du spectacle	0	0
Nombre total d'établissements	5	16
Taux pour 10 000 habitants	9,4	7,3

Equipements de sport et de loisirs	Commercy	CCCVV
bassin de natation	0	0
boulodrome	1	9
tennis	1	3
domaine skiable	0	0
centre équestre	0	2
athlétisme	3	4
terrain de golf	0	0
parcours sportif/santé	1	1
sports de glace	0	0
plateaux et terrains de jeux extérieurs	3	14
terrains de grands jeux	4	22
salles de combat	1	3
salles non spécialisées	0	8
sports nautiques	0	0
bowling	0	0
salles de remise en forme	1	1
salles multisports, gymnases	4	8
circuit / piste de sports mécaniques	1	2
mur et fronton	1	1
pas de tir	1	2
site d'activités aériennes	0	0
site de modélisme	0	0
structure artificielle d'escalade	0	0
équipements de cyclisme	1	2
salles spécialisées	1	3
skatepark & vélo-freestyle	0	1
baignade aménagée	0	0
port de plaisance – mouillage	0	0
boucle de randonnée et parcours de course d'orientation	2	6
équipements de sports de nature	0	6
Nombre total d'établissements	26	92
Taux pour 10 000 habitants	49	42

ASSOCIATIONS

Les données de cette page proviennent du répertoire national des associations (RNA) en date du 1^{er} septembre 2025. Seules les associations relevant de l'extraction Waldec ont été prises en compte, car les données de l'extraction Import ne peuvent pas être rattachées de façon fiable à la commune. Pour rappel :

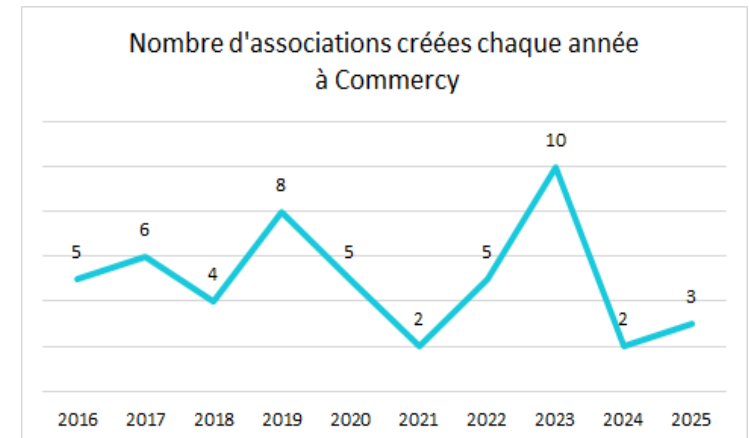
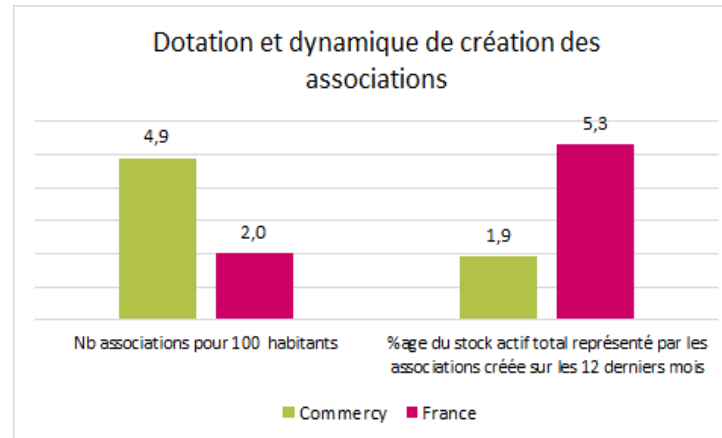
- RNA_waldec : liste des associations disposant d'un numéro RNA. Toutes les associations créées ou ayant déclaré un changement de situation depuis 2009 disposent d'un numéro RNA.
- RNA_import : liste des associations créées depuis 1901 et qui n'ont pas effectué de déclaration de changement de situation depuis 2009.

Les valeurs de référence à l'échelle nationale proviennent du rapport « Chiffres clés de la vie associative 2023 » publié par l'INJEP (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire).

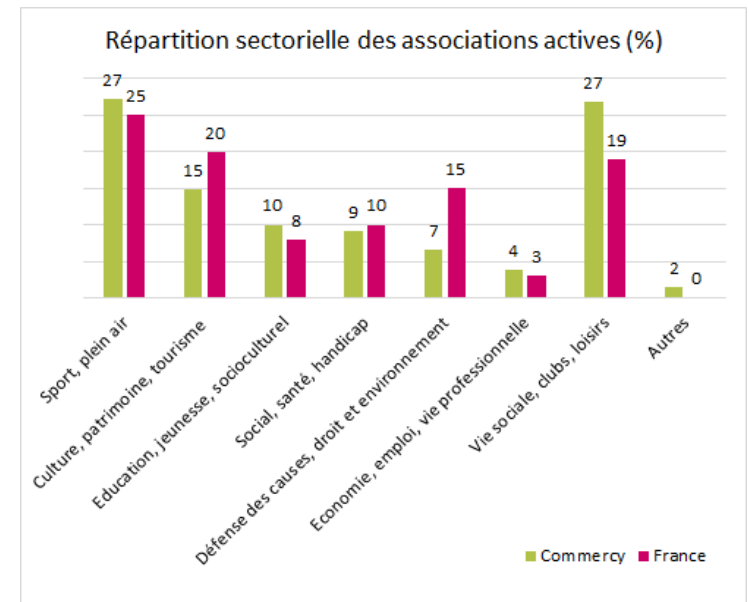
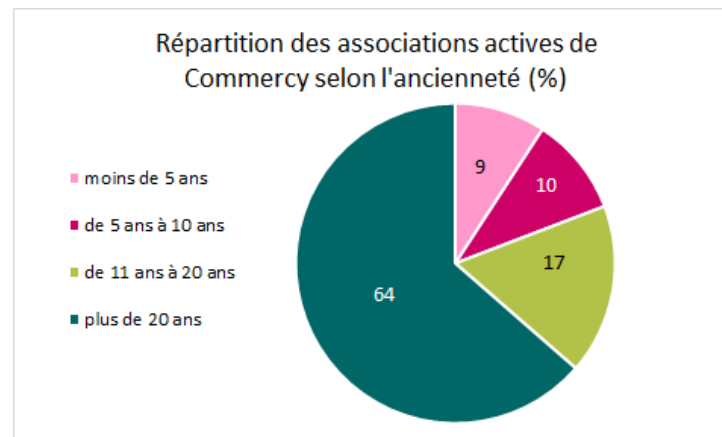
Le RNA identifie 261 associations actives à Commercy, soit 2,5 fois plus d'associations pour 100 habitants, que la moyenne nationale. Selon la Mairie toutefois, seul une centaine est active. Depuis 10 ans, il se crée en moyenne 5 associations nouvelles par an à Commercy, avec une grande variabilité (écart-type de 2,5).

Le tissu associatif commercial est proportionnellement plus ancien que la moyenne nationale (64 % d'associations de plus de 20 ans contre ≈ 50 %), et le rythme de création (1,9 % du stock en 2025) est inférieur à la dynamique française (5,3 %). Cela suggère une grande solidité du tissu local marqué par une grande longévité des associations anciennes, mais aussi un dynamisme de renouveau assez modéré (9% des associations ont moins de 5 ans).

La répartition sectorielle des associations présentes à Commercy est bien diversifiée. Par rapport à la répartition moyenne nationale, on note davantage d'associations consacrées aux secteurs du sport, de la vie sociale, de l'éducation et de la jeunesse et beaucoup moins consacrées à la culture, au patrimoine et au tourisme ou à la défense de causes, au droit et à l'environnement.



261 associations actives
dont **64% ont plus de 20 ans**



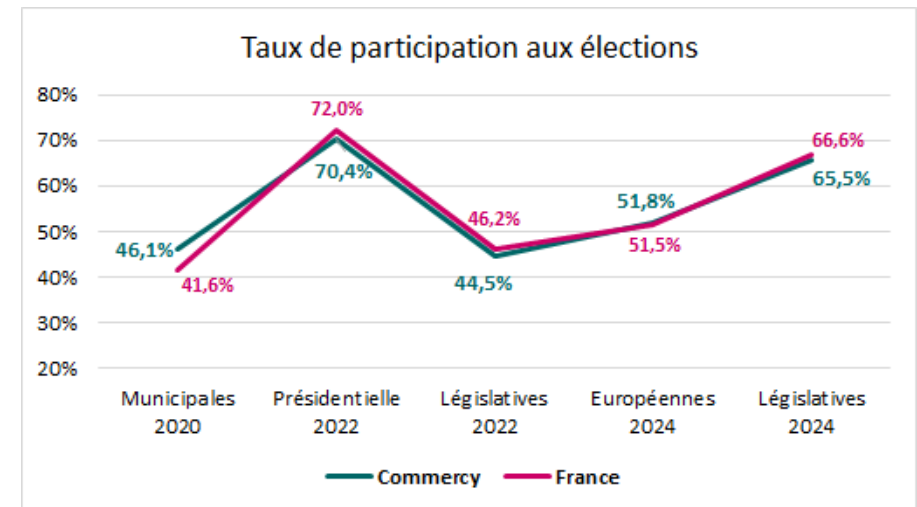
Participation électorale

Les données présentées ici proviennent du site internet du ministère de l'Intérieur.

Le tableau ci-dessous indique le nombre d'inscrits sur les listes électorales de la ville de Commercy, pour les élections survenues depuis 2020. Ce nombre a décliné de 8% sur la période :

Municipales 2020	Présidentielle 2022	Législatives 2022	Européennes 2024	Législatives 2024
3 413	3 280	3 303	3 162	3 137

Les taux de participation aux élections depuis 2020, suivent parfaitement les tendances nationales. Le plus grand écart a concerné les municipales de 2020 (écart de 4,5 points), qui se sont tenues en pleine crise COVID. A cette occasion, la participation des commerçants avait été bien plus élevée que la moyenne nationale.



Démocratie locale

La ville de Commercy a mis en œuvre :

- **Le Conseil des Sages de Commercy** : instance consultative créée en 2017 et rassemblant 15 Commerçants âgés de 60 ans et plus, qui grâce à leur expérience et à leurs compétences, peuvent apporter leurs contributions aux côtés des élus, des services, des associations et des habitants, afin d'améliorer la qualité de vie et du mieux vivre ensemble dans la ville. Instance de réflexion et de propositions, le Conseil des Sages partage ses avis et études pour éclairer le Conseil Municipal sur différents projets intéressant la Ville de Commercy. Sa démarche s'inscrit dans une logique de démocratie locale constructive.
- **Un conseil municipal des jeunes** : dispositif de participation à la vie locale pour les enfants des classes de CM1 et CM2. Les jeunes conseillers, au nombre de 15 au maximum, sont les porte-parole de tous leurs camarades de classe et d'école, pour relayer leurs remarques et leurs souhaits concernant leur ville, auprès de l'exécutif municipal.
- **Le Budget Participatif Citoyen**, doté de 40 000 €, qui en est à sa 4^{ème} édition en 2025. Lancé en 2021, il n'a pas eu lieu en 2024. En 2024, les 6 projets en lice ont rassemblé 519 votes et 75 participants.
- **Dialogues citoyens** : deux fois par an, la ville de Commercy organise des moments d'échange et de réflexion collective et conviviale dans des quartiers de la communes
- **Un bulletin municipal** : semestriel ou quadrimestriel, il informe les habitants des actualités de la vie locale





xv.

Le CCAS et l'action sociale

Les missions du CCAS

Le CCAS de Commercy définit sa mission comme « **un accueil pour tous, un soutien pour chacun** », et l'exerce à travers 3 grands axes d'action :

- Accueillir, écouter, orienter
- Accompagner les parcours de vie
- Créer du lien et lutter contre l'isolement

Le CCAS propose deux types d'aides :

1) Aides sociales légales :

- instruction des dossiers (Complémentaire Santé Solidaire, RSA, aide sociale aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap),
- obligation alimentaire
- domiciliation.

2) Aides sociales facultatives :

- accompagnement RSA/Social,
- aide à la restauration scolaire,
- soutien aux sorties scolaires,
- bons de Noël, fonds d'aide à l'énergie

Les actions phares du CCAS sont :

- **Le Point Conseil Budget (PCB)** : Service gratuit et confidentiel, le Point Conseil Budget du CCAS aide à mieux gérer les dépenses, prévenir les difficultés financières et trouver des solutions adaptées. Une action concrète pour renforcer l'autonomie financière.
- **L'Épicerie Sociale** : Le CCAS gère une épicerie sociale permettant aux personnes en difficulté d'accéder à des produits en complément des dispositifs existants. Au-delà de l'aide alimentaire, ce lieu est souvent un espace d'écoute, de conseils et parfois le premier pas vers un accompagnement plus global.



- **Des ateliers pour créer du lien** : En partenariat avec de nombreux acteurs sociaux et associatifs, le CCAS propose tout au long de l'année des ateliers variés : échanges, découvertes, conseils pratiques... Une manière de renforcer la convivialité et de soutenir chacun dans son quotidien.

- **Un service de restauration pour les plus de 60 ans** : À la résidence autonomie Au Temps des Cerises, les Commerciens de plus de 60 ans peuvent, sur réservation, partager un repas équilibré dans une ambiance conviviale. Bien plus qu'un service pratique, c'est une véritable occasion de rencontres et d'échanges.

- **Un registre canicule** : Le CCAS tient à jour un registre permettant de contacter les personnes fragiles en cas de forte chaleur, afin de s'assurer que tout va bien et d'apporter, si nécessaire, des conseils ou un soutien.
- **Un conseiller numérique** : le conseiller numérique maintenu par la commune en dépit du désengagement de l'Etat, dispose d'un bureau au CCAS où il se fait le relais des travailleurs sociaux en vue de résorber l'exclusion numérique

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
 Reçu en préfecture le 11/06/2026
 Publié le
 ID : 055-215501222-20260611-2026_110-DE



Les retours des partenaires et des acteurs de terrain : les enjeux

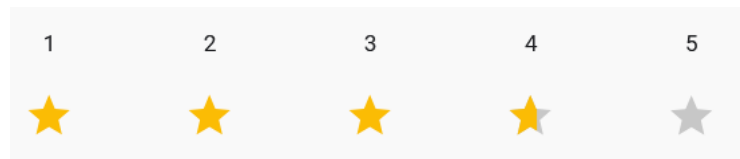


Les actions qui répondent le plus aux besoins des populations selon les partenaires :

1. **L'épicerie sociale** et ses ateliers, les aides alimentaires
2. **L'accompagnement individuel**
3. **L'accueil inconditionnel et orientation vers les partenaires**
4. **Une polyvalence et une variété des aides**

Comment évaluez-vous globalement l'action du CCAS ?

Une appréciation globalement très positive et une action appréciée :



Les pistes d'amélioration

1. **La communication :**
 - plus de visibilité pour le grand public : des aides nombreuses mais parfois mal connues ou difficiles à comprendre pour les usagers
 - au niveau du conseil municipal, plus de communication vers l'extérieur
2. **La coordination avec les autres acteurs :**
 - meilleur lien avec France Travail, les associations locales, les établissements scolaires
 - un partenariat pour ne plus faire des projets « chacun dans son coin » mais pouvoir se greffer sur des offres
 - des actions collectives co travaillées avec les partenaires dans des lieux neutres
 - favoriser les rencontres
3. **Travailler sur la mobilité, les transports**
4. **Travailler sur la prévention**
5. **L'épicerie sociale :**
 - renouveler l'offre d'ateliers
 - étendre l'accès à l'épicerie aux communes avoisinantes

Les rôles possibles du CCAS et la discussion avec les partenaires : les propositions faites et les points de discussion :

- facilitateur de l'interconnaissance des acteurs et des échanges : détailler qui fait quoi, faire une charte
- coordonnateur de l'action sociale locale** : qui est pertinent ? Département ? CIAS ? La légitimité dépend des compétences, des champs d'intervention de chacun
- garant de la cohérence de l'action sociale locale
- première porte d'entrée pour les publics précaires et/ou fragilisés
- initiateur/facilitateur de projets ou d'actions collectifs

Attention à ne pas venir en parallèle de ce qui existe déjà à une autre échelle (Département, Interco)

Démographie

Population municipale : Le concept de population municipale est défini par le décret n°2003-485 publié au Journal officiel du 8 juin 2003, relatif au recensement de la population. Elle comprend les personnes :

- ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté
- détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune
- les sans-abri recensés sur le territoire de la commune
- résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune.

Ménages – Familles

Ménages : Un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de colocation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne. Un ménage peut comprendre zéro, une ou plusieurs familles.

Famille : Une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée :

- soit d'un couple vivant au sein du ménage, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage
- soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale)

Famille monoparentale : Une famille monoparentale comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant).

Petite Enfance – Enfance

Population âgée de moins de 3 ans : Nombre de personnes âgées de 0 à 2 ans inclus, sur l'ensemble de la population du territoire de référence.

Population âgée de 3 à 5 ans : Nombre de personnes âgées de 3 à 5 ans inclus, sur l'ensemble de la population du territoire de référence.

Action sociale pour enfants en bas âge : Ce sont les établissements d'accueil des jeunes enfants.

Établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) : Ce sont des structures autorisées à accueillir, de manière non permanente, des enfants de moins de 6 ans, et percevant une prestation de service CAF : crèche collective ou parentale, halte-garderie, jardin d'enfants.

Jeunesse

Population âgée de 6 à 10 ans : Nombre de personnes âgées de 6 à 10 ans inclus, sur l'ensemble de la population du territoire de référence.

Population âgée de 11 à 17 ans : Nombre de personnes âgées de 11 à 17 ans inclus sur l'ensemble de la population du territoire de référence.

Population âgée de 18 à 24 ans : Nombre de personnes âgées de 18 à 24 ans inclus sur l'ensemble de la population du territoire de référence.

Indice de jeunesse : Indice qui affiche le niveau de vieillissement de la population. Il s'agit du rapport entre le nombre de personnes de moins de 20 ans et la population âgée de 60 ans et plus. S'il est supérieur à 1, il témoigne de la prédominance d'une population jeune. Plus l'indice est faible, plus la population est âgée. Comparer cet indicateur à différentes périodes permet de visualiser l'évolution globale de l'âge d'une population sur un territoire donné.

Taux de scolarisation des 15-17 ans : Le taux de scolarisation est le rapport entre le nombre d'élèves, d'étudiants et d'apprentis en formation initiale d'un âge déterminé, inscrits dans un établissement d'enseignement, et le nombre de jeunes de cet âge.

Population non-scolarisée : Elle comprend les personnes non inscrites dans un établissement d'enseignement.

Établissement d'enseignement du 1^{er} degré : Ce sont les écoles maternelles et primaires.

Établissement d'enseignement du 2^{ème} degré : Ce sont les collèges, les lycées et les sections d'enseignement professionnel.

Enseignement supérieur non Universitaire : Ce sont les écoles de formation supérieures dans différentes filières.

Enseignement supérieur Universitaire : Ce sont les formations universitaires, en écoles d'ingénieurs publiques ou privées, les écoles d'enseignement agricole, les formations supérieures privées, les grandes écoles ou centres de formation publiques.

Formation continue : Ce sont les centres de formation d'apprentis ou en continu, et spécifiques à différentes filières.

Autres services de l'éducation : Ce sont les résidences et restaurants universitaires

Niveau de diplôme : Le niveau de diplôme fait référence au diplôme le plus élevé déclaré par l'individu. Les catégories de diplôme utilisées sont les suivantes :

- aucun diplôme dont :
 - pas de scolarité ou scolarité achevée avant la fin de l'école primaire
 - scolarité suivie jusqu'à la fin de l'école primaire ou achevée avant la fin du collège
 - scolarité jusqu'à la fin du collège ou au-delà
- certificat d'études primaires (CEP)
- BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges, DNB
- CAP, BEP ou diplôme de niveau équivalent
- baccalauréat, brevet professionnel dont :
 - baccalauréat général ou technologique, brevet supérieur, capacité en droit, DAEU, ESEU
 - baccalauréat professionnel, brevet professionnel, de technicien ou d'enseignement, diplôme équivalent
- BTS, DUT, Deug, Deust, diplôme de la santé ou du social de niveau bac+2, diplôme équivalent
- licence, licence professionnelle, maîtrise, diplôme équivalent de niveau bac+3 ou bac+4
- Master, DEA, DESS, diplôme de grande école de niveau bac+5, doctorat de santé
- Doctorat de recherche (hors santé).

Santé

Établissements de services de santé : Ce sont les établissements et services sanitaires. Un établissement peut disposer de plusieurs services avec des spécialités différentes.

Établissement de santé : Structures qui assurent le diagnostic, la surveillance et le traitement des patients.

Densité de professionnels / taux de praticiens de santé : Nombre de professionnels de santé pour 10 000 habitants.

Personnes âgées

Population âgée de 60 à 74 ans : Nombre de personnes du quartier âgées de 60 à 74 ans inclus – Part des 60-74 ans sur l'ensemble du territoire de référence.

Population âgée de 75 ans et plus : Nombre de personnes de 75 ans et plus sur l'ensemble du territoire de référence.

Indice d'évolution des générations : Rapport entre la population âgée de 60 à 74 ans et celle âgée de 75 ans et plus. Plus cet indice est élevé, plus le vieillissement attendu sur le territoire est important.

Action sociale pour personnes âgées : Ce sont les services d'hébergement, d'aide ou de soins à domicile pour les personnes âgées. Pour les services se déplaçant au domicile, l'équipement est situé au siège.

Hébergement pour personnes âgées : Ce sont les établissements d'hébergement pour personnes âgées : hospices, maisons de retraite, EHPA, EHPAD, résidences autonomie (les logements foyers requalifiés en résidence autonomie par la loi ASV) et résidences d'hébergement temporaire. On peut trouver à la même adresse des structures de types différents : maison de retraite, résidence autonomie, hospice, résidence.

Personnes en situation de handicap

Allocation adulte handicapé (AAH) : Ressources minimum garanties en cas d'incapacité permanente d'au moins 80% (ou au moins 50%, si l'accès à l'emploi du fait handicap est diminué de façon substantielle et durable).

Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) : L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) est une aide financière destinée à compenser les dépenses des parents/ du tuteur liées à la situation de handicap de l'enfant de moins de 20 ans. L'AEEH est versée aux parents. Elle peut être complétée, dans certains cas, par d'autres allocations.

Action sociale pour handicapés : Ce sont les structures d'accueil, d'hébergement, d'aide aux personnes handicapées.

Hébergement pour enfants en situation de handicap : Ce sont les Instituts médico-éducatifs, médico-pédagogiques, médico-professionnels, jardins d'enfants spécialisés, instituts de rééducation, établissements pour déficients moteurs et/ou cérébraux, visuels et/ou auditifs, centres d'accueil familial spécialisés, foyers d'hébergement et établissements expérimentaux pour personnes handicapées.

Service d'Éducation et de Soins Spécialisés A Domicile (SESSAD) : Il accompagne dans leur environnement naturel des enfants et des adolescents mentaux, atteints de troubles autistiques (ou de trouble apparentés), ou polyhandicapés.

Logements – cadre de vie

Logement vacant : Logement inoccupé (proposé à la vente ou à la location, ou déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation. Un logement en attente de règlement de succession, conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés, et/ou sans affectation précise par le propriétaire (logement vétuste, etc.) est également considéré comme vacant.

Logement occasionnel : Logement ou pièce indépendante utilisée occasionnellement pour des raisons professionnelles (par exemple, un pied-à-terre professionnel d'une personne qui ne rentre qu'en fin de semaine auprès de sa famille).

Résidence secondaire : Une résidence secondaire est un logement utilisé pour les week-ends, les loisirs ou les vacances. Les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques sont également classés en résidences secondaires.

Résidence principale : Une résidence principale est un logement occupé de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes qui constituent un ménage.

Logé gratuit : Les ménages logés gratuits sont des ménages qui ne sont pas propriétaires de leur logement et qui ne paient pas le loyer. Ils peuvent néanmoins payer des charges. Il s'agit par exemple de personnes logées par leur employeur ou par un membre de leur famille à titre gracieux.

Ménages propriétaires d'une résidence principale : Nombre de ménages propriétaire d'un logement occupé de façon habituelle et à titre principal – part des ménages, propriétaire d'un logement occupé de façon habituelle et à titre principal, sur l'ensemble des ménages du territoire de référence occupant un logement de façon habituelle et à titre principal.

Ménages locataires d'une résidence principale : Nombre de ménages locataires d'un logement occupé de façon habituelle et à titre principal, sur l'ensemble des ménages du territoire occupant un logement de façon habituelle et à titre principal.

Logement social : Un logement social ou HLM est un logement construit avec l'aide de l'État et qui est soumis à des règles de construction, de gestion et d'attributions précises. Les loyers sont également réglementés et l'accès au logement conditionné à des ressources maximales.

Les catégories de logements sociaux : Il existe plusieurs catégories de logements sociaux suivant les prêts et subventions accordés aux organismes, lors de la construction de l'immeuble. En fonction de la nature du prêt, le plafond de revenus pris en compte pour avoir droit au logement social est différent. Il existe ainsi trois niveaux de plafonds progressifs qui correspondent à trois niveaux de loyers. Plus le loyer est élevé, plus les plafonds de ressources des ménages le sont.

- **le PLAI** (prêt locatif aidé d'intégration) réservé aux personnes en situation de grande précarité qui cumulent des difficultés sociales et économiques. Les loyers sont compris entre 4,56 €/m² et 5,97 €/m² selon les régions.
- **le PLUS** (prêt locatif à usage social) correspond aux HLM traditionnelles. Les loyers sont compris entre 5,14 €/m² et 6,70 €/m² selon les zones. Plus de 80 % des logements sociaux sont régis par ce plafond de loyer et de ressources.
- **le PLS** : (prêt locatif social) finance des logements situés en priorité dans les zones dont le marché immobilier est le plus tendu.

Aides au logement / Allocations logement : Les aides au logement (ou allocations logement) sont des prestations sociales dont la finalité est de compenser les dépenses de consommation associées au service de logement des ménages. Accordées sous conditions de ressources, elles sont calculées en tenant compte également de la situation de la personne au regard du logement et du lieu de résidence du bénéficiaire. Elles comprennent l'aide personnalisée au logement (APL), l'allocation de logement familiale (ALF) et l'allocation de logement sociale (ALS), ces trois aides étant versées par les CAF, l'aide sociale à l'hébergement (ASH) versée par les départements et le chèque énergie versé par le Gouvernement.

Emploi – Travail

Catégories socioprofessionnelles : L'INSEE classe les catégories socioprofessionnelles selon une nomenclature de six groupes : les agriculteurs exploitants, les artisans, commerçants et chefs d'entreprise, les cadres et professions intellectuelles supérieures, les professions intermédiaires, les employés et les ouvriers.

Population active occupée : La population active occupée (ou population active ayant un emploi) comprend, au sens du recensement de la population, les personnes qui déclarent être dans l'une des situations suivantes :

- exercer une profession (salariée ou non), même à temps partiel
- aider une personne dans son travail (même sans rémunération)
- être apprenti, stagiaire rémunéré
- être chômeur tout en exerçant une activité réduite
- être étudiant ou retraité mais occupant un emploi

Chômeurs ou actifs inoccupés : Un chômeur est une personne qui n'a pas d'emploi et qui en recherche un.

Population inactive : La population inactive regroupe par convention les personnes qui ne sont ni en emploi, ni au chômage : jeunes de moins de 15 ans, étudiants et retraités ne travaillant pas en complément de leurs études ou de leur retraite, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler.

Taux de chômage : Rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre d'actifs.

Taux d'activité : Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (personnes en emploi et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Taux d'emploi : Rapport entre le nombre de personnes en emploi et le nombre total de personnes.

Lieu de travail : Le lieu de travail est la zone géographique où une personne exerce son activité professionnelle. Cette zone géographique peut détailler les zonages administratifs standards ou décrire les territoires en géographie urbaine (rural/urbain). Certaines personnes exerçant des professions bien déterminées telles que « chauffeur routier », « chauffeur de taxi », « VRP », « commerçant ambulant » ou « marin pêcheur » les amenant à se déplacer plus ou moins fréquemment pour leur travail sont, par convention, considérées comme travaillant dans leur commune de résidence.

Ville-dortoir : Lieu d'habitation destiné principalement au logement de ceux dont l'emploi est à proximité.

Indicateur de concentration d'emploi : L'indicateur de concentration de l'emploi mesure le rapport entre le nombre d'emplois total proposés sur un territoire, et le nombre d'actifs occupés (actifs en emploi) qui y résident.

Déplacement actif : Déplacements, généralement utilitaires, pour lesquels l'énergie est fournie par l'être humain par le biais d'un effort musculaire. La marche et le vélo sont les modes de déplacement actifs les plus courants

Précarité

Foyer fiscal : Le terme foyer fiscal désigne l'ensemble des personnes inscrites sur une même déclaration de revenus. Il peut y avoir plusieurs foyers fiscaux dans un seul ménage : par exemple, un couple non marié où chacun remplit sa propre déclaration de revenus compte pour deux foyers fiscaux.

Pauvreté monétaire / Seuil de pauvreté : Un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. En France et en Europe, le seuil est le plus souvent fixé à 60 % du niveau de vie médian.

Revenu / salaire médian : Salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée.

Revenu fiscal : Le revenu fiscal correspond à la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la déclaration des revenus, avant tout abattement. Il ne correspond pas au revenu disponible. Le revenu fiscal comprend ainsi les revenus d'activité salariée et indépendante, les pensions d'invalidité et les retraites (hors minimum vieillesse), les pensions alimentaires reçues (déduction faite des pensions versées), certains revenus du patrimoine ainsi que les revenus sociaux imposables : indemnités de maladie et de chômage (hors RSA).

Part des ménages fiscaux imposés : La part des ménages fiscaux imposés est le pourcentage des ménages fiscaux qui ont un impôt à acquitter au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP). L'impôt à acquitter pour un ménage fiscal correspond à la somme des impôts à acquitter par les foyers fiscaux qui le composent.

Rapport interdécile : Le rapport interdécile des revenus est utilisé pour mettre en évidence les disparités (ou écarts) entre les plus riches et les plus pauvres.

1^{er} décile : le premier décile (noté généralement D1) est le salaire en-dessous duquel se situent 10 % des salaires

9^{ème} décile : le neuvième décile (noté généralement D9) est le salaire au-dessous duquel se situent 90 % des salaires.

Part des pensions / retraites rentes : La part des pensions, retraites et rentes est le pourcentage que représentent les pensions, retraites et rentes dans le total des revenus fiscaux de la zone géographique observée. Les pensions, retraites et rentes incluent les retraites mais aussi les pensions d'invalidité et les pensions alimentaires nettes (déduction faite des pensions versées) et les rentes viagères (à titre gratuit et onéreux).

Revenus du patrimoine et autres revenus : Les revenus du patrimoine sont constitués de toutes les ressources financières issues des biens possédés par une personne physique : actifs financiers, immobiliers et autres.

Ensemble des prestations sociales : Les prestations sociales sont constituées des versements en espèces (pensions de retraite, allocations familiales, RMI, allocations chômage, etc.) ou en nature (remboursements de soins ou de médicaments, etc.).

Allocataire des minima sociaux (CAF) : Toute personne allocataire administrative d'une prestation relevant de la catégorie des minima sociaux est qualifiée d'allocataire de minima sociaux.

Son conjoint et ses enfants qui peuvent aussi bénéficier de la prestation ne sont pas considérés comme des allocataires mais comme des personnes couvertes par le minimum social.

Revenu de Solidarité Active (RSA) : Le revenu de Solidarité active (RSA), entré en vigueur le 1er juin 2009 en France métropolitaine, se substitue au RSA en 1988) et à l'allocation parent isolé (API). Il est destiné à assurer un revenu minimum (revenu garanti) aux personnes sans ressources ou disposant de faibles ressources, variable selon la composition du foyer et des revenus de ses membres. On distingue deux types de RSA :

- le RSA socle : destiné aux allocataires qui n'ont pas de revenus d'activité et dont les ressources sont inférieures au revenu garanti
- le RSA socle et prime d'activité destiné aux allocataires dont le revenu d'activité n'atteint pas le montant forfaitaire du RSA socle

Sport – culture

Équipements sportifs : Ce sont des infrastructures dans lesquelles une activité sportive peut être pratiquée, spécialisées ou non, intérieures ou extérieures. Seules les installations accessibles à tout public, à titre individuel ou via une structure publique ou privée (associative ou commerciale), pour y pratiquer une activité physique et/ou sportive, sont prises en compte.

Une variable donne le nombre d'équipements de ce même type au sein de l'installation géolocalisée, et une variable donne le nombre de places en tribunes.

Équipements de loisirs : Ce sont des infrastructures extérieures aménagées, dédiées à la baignade, la plaisance ou la randonnée. Seules les installations accessibles à tout public, à titre individuel ou via une structure publique ou privée (associative ou commerciale), pour y pratiquer une activité physique et/ou sportive, sont prises en compte. Une variable donne le nombre d'équipements de ce même type au sein de l'installation géolocalisée. Les équipements de ce sous-domaine sont les équipements référencés au 1er janvier 2020 dans le Répertoire des Équipements Sportifs (RES).

Équipements culturels : Ce sont les infrastructures culturelles : cinémas, théâtres, musées, salles de spectacles, conservatoires, bibliothèques et points de vente de livres, archives.

Citoyenneté

Taux de participation global : Rapport entre le nombre de votants et le nombre de personnes inscrites sur les listes électorales aux deux tours des élections.

XVII. Cartes, graphiques, photographies et illustrations

Sauf mention contraire, toutes les cartes et tous les graphiques sont des compositions originales de STEPVIA Conseil.

Les photographies proviennent du site internet de la collectivité ou de la presse locale ; dans ce cas le titre est mentionné.

Les images d'illustration de la page de couverture et des premières pages des chapitres sont issus de la bibliothèque Freepik et sont libres de droits.

Envoyé en préfecture le 11/06/2026

Reçu en préfecture le 11/06/2026

Publié le

ID : 055-215501222-20260611-2026_110-DE



STEPVIA Conseil

29, rue Mangin

57000 METZ

contact@stepvia.fr

06 12 47 47 46

www.stepvia.fr

